

OUVATON

Rapport Exceptionnel du Conseil de Surveillance

Portant sur les comptes de l'exercice 2018, la gestion, les activités, le projet d'avenir, et la stratégie de la coopérative.

Rapport élaboré en Avril, Mai et début Juin 2019 et délivré / publié en Juin 2019, en vue de l'Assemblée Générale Ordinaire de Juin 2019

RÉSUMÉ

Ce rapport a été co élaboré à distance par une partie des personnes membres du Conseil de Surveillance.

Ce rapport reprend les différents avis des personnes du Conseil de Surveillance.

Au vu des discussions premièrement, entre les membres du Conseil de Surveillance, deuxièmement avec le Directoire, et troisièmement avec les membres du « groupe projet », le Conseil de Surveillance souhaite porter à la connaissance de l'AG, un certain nombre d'observations. Ces observations constituent le contenu de ce rapport.

Le Conseil de Surveillance

Nota : Ce document a été anonymisé, de telle sorte à respecter la vie privée.

Contenu

NOTE D'INTRODUCTION EXPLICATIVE : POURQUOI CE RAPPORT DU CS ? POURQUOI UN RAPPORT EXCEPTIONNEL ?	11
PARTIE I. LES POINTS POSITIFS DE CETTE ANNÉE 2018 (LES « + »)	13
Observation n°1. OUVATON peut compter sur le soutien sympathique et bienveillant de ses « membres »	13
A. Le sondage réalisé en 2018 retourne une kyrielle d'aspects encourageants et positifs.....	13
1. <i>Retour du sondage 2018 : OUVATON peut compter sur le soutien et la gentillesse de ses Sociétaires</i>	13
2. <i>Retour du sondage 2018 : la grande majorité des personnes qui utilisent les services d'OUVATON, est satisfaite de ces services</i>	14
3. <i>Retour du sondage 2018 : les améliorations à apporter</i>	14
4. <i>Retour du sondage 2018 : les liens avec la culture « libriste », et dans une moindre mesure avec l'ESS, restent des valeurs fortes chez OUVATON</i>	14
B. Une bonne partie des personnes qui utilisent les services d'OUVATON, sont là depuis longtemps : c'est un signe de continuité et de soutien sans faille, même pendant la tempête.....	15
Observation n°2. avec + de 10 ans dans ce rôle, les membres du Directoire arrivent à porter ouvaton vaille que vaille	15
A. OUVATON peut s'appuyer sur un Directoire qui possède une belle et longue expérience de ce rôle chez OUVATON.....	15
B. Grâce à une rémunération à temps partiel octroyée à M.P., et grâce à la possibilité que P.L. a de dégager du temps libre (bénévolat), le Directoire arrive à tenir son rôle, bon an, mal an.....	16
1. <i>P.L. tient son rôle au Directoire, avec expérience, depuis 13 ans, de façon bénévole</i>	16
2. <i>L'administratif d'OUVATON est bien géré, chaque année, par M.P., alors que la rétribution qui lui est accordée est très faible</i>	16
a. M.P. effectue ces tâches administratives pour un équivalent salaire très faible, ce qui en dit long sur l'attachement de Mathieu à OUVATON.....	17
C. Le Directoire aide le Conseil de Surveillance, fait tout ce qu'il faut pour que le Conseil de Surveillance existe et puisse agir.....	17
1. <i>En 2018, le Directoire a agi conformément aux statuts de la coopérative</i>	18
a. En 2018, le Directoire a communiqué les documents nécessaires au Conseil de Surveillance.....	18
b. Au cours de l'exercice 2018, le Directoire n'a pas été remis en cause par le Conseil de Surveillance.....	18
Observation n°3. En 2018, Comme toujours, L'assistance technique d'ouvaton fonctionne et elle est super appréciée	19

- A. Comme les années précédentes, en 2018, l'assistance, via les « tickets », mais aussi via le forum, fonctionne.....19
1. Avec près de 4 demandes d'assistance par jour via les « tickets », ce canal est toujours aussi apprécié.....19
 2. En 2018, on assiste à un accroissement de l'utilisation du forum, pour demander assistance.....19
- B. Une assistance technique assurée en 2018, en premier niveau par M.P. et P.L., puis si nécessaire par l'infogérance, mais aussi grâce aux coups de main donnés par des membres du CS.....20
1. M.P. est là quasiment toute l'année pour répondre aux demandes d'assistance.....20
 2. P.L., intervient aussi de temps en temps, pour prêter main-forte, bénévolement, ajoutant ainsi de la capacité d'assistance technique chez OUVATON.....20
 3. En 2018, via le forum, certains membres du Conseil de Surveillance ont aussi prêté main-forte à l'assistance technique.....20
- C. L'infogérance se donne du mal pour arriver à faire tourner la plateforme technique d'OUVATON, y compris grâce à du temps bénévole.....21
1. Comme les années précédentes, la société Inulogic est chargée de l'infogérance d'OUVATON.....21
 2. Comme les années précédentes, le dirigeant d'Inulogic est aussi sociétaire d'OUVATON et membre du Conseil de Surveillance,.....21
 3. Les implications d'Inulogic et de G. R.-R. sont « généreuses ».....21
 4. En 2018, L'infogérance permet à la Plateforme d'OUVATON, de fonctionner 99,8 % du temps.....22

Observation n°4. En 2018 aussi, OUVATON a continué à développer et à mettre en place des améliorations.....22

- A. En 2018, OUVATON s'est refait une beauté. Une image plus moderne.....22
1. En 2018, OUVATON a joliment rafraîchi son site internet : + moderne, responsive, avec wordpress sous le capot.....22
 2. En 2018, quelques jolies opérations d'embellissement des pages « outils » d'OUVATON22
- B. En 2018, une multitude de travaux et d'améliorations techniques ont été réalisés dans les coulisses d'OUVATON.....23
1. Mise en place de la demande de validation régulière des emails et des adresses de contact.....23
 2. Accentuation des demandes de mises à jour des CMS utilisés.....23
 3. Renforcement des demandes de mots de passe forts.....23
 4. Modification des procédures dans le cadre du RGPD.....23
 5. Installation de disques avec de plus grandes capacités.....23
 6. Installation des nouvelles versions de PHP.....24
 7. Mise en place d'un Kanboard pour le suivi des opérations techniques.....24
- C. En 2018, de nouveaux services ont été mis en place, et d'autres sont en cours de développement.....24
1. L'accroissement de la taille des fichiers à déposer sur Jirafeau.....24
 2. La mise en place d'une option tarifaire pour les besoins en volume.....24

3. <i>Des développements pour mettre en place wordpress en 1 clic.....</i>	24
D. La mise en place de publications sur les réseaux dits « sociaux ».....	25
Observation n°5. En 2018, Le Conseil de Surveillance un peu « en sommeil » les années passées semble se remobiliser.....	25
A. Le Conseil de surveillance, en quasi-sommeil entre 2016 et 2017, semble se réactiver en 2018.....	25
B. Les nouvelles personnes nommées au Conseil de surveillance en 2017 et en 2018 ont eu la possibilité d'accorder du temps bénévole disponible pour OUVATON.....	25
1. <i>Au cours du 1er semestre 2018, le Conseil de surveillance accroît ses capacités de temps de bénévolat disponible grâce aux changements intervenus dans la composition du Conseil de Surveillance au cours de l'AG 2017.....</i>	25
a. La liste des personnes composant le Conseil de surveillance du premier semestre 2018, élues avant l'AG de 2017.....	26
b. La liste des personnes composant le Conseil de surveillance du premier semestre 2018, élues lors de l'AG de 2017.....	26
2. <i>Au cours du 2ème semestre 2018, le Conseil de surveillance accroît de nouveau ses capacités de temps de bénévolat disponible, grâce aux changements intervenus dans la composition du Conseil de Surveillance au cours de l'AG 2018.....</i>	26
a. Liste des personnes composant le Conseil de surveillance au second semestre 2018, élues avant l'AG de 2018.....	27
b. Liste des personnes composant le Conseil de surveillance au second semestre 2018, élues lors de l'AG de 2018.....	27
C. La mobilisation du Conseil de surveillance connaît un regain en 2018.....	27
1. <i>En 2018, les contributions bénévoles régulières des membres du Conseil de surveillance ont augmenté de façon significative : le CS s'est remobilisé.....</i>	27
2. <i>Autre signe positif de regain de mobilisation du Conseil de surveillance : la présidence, vacante (ou en sommeil) depuis longtemps, a été remise en fonctionnement en juin 2018.....</i>	28
a. Entre 2015 et juin 2018, la présidence du Conseil de Surveillance, n'a pas pu être réellement opérationnelle.....	28
b. En juin 2018, le Conseil de surveillance réactive sa Présidence, afin que la gouvernance d'OUVATON redevienne opérationnelle au regard des statuts.....	28
Observation n°6. OUVATON est appréciée.....	29
A. Les personnes « amies » externes à OUVATON, en disent du bien, et sont dans une attitude « bienveillante » vis-à-vis d'OUVATON.....	29
1. <i>OUVATON fait partie de la grande famille des structures alternatives pour un internet libre et éthique.....</i>	29
2. <i>OUVATON est unique dans ce paysage</i>	29
3. <i>Lors des rares « sorties » d'OUVATON, OUVATON, à chaque fois, est très appréciée, et c'est une bonne surprise.....</i>	29
B. Les services proposés et les tarifs d'OUVATON, sont appréciés.....	29

Observation n°7. OUVATON semble douée de capacité de résilience, elle résiste au temps malgré les difficultés.....30

- A. Depuis des années OUVATON fait face à une série de problèmes récurrents, soi-disant catastrophiques, et pourtant OUVATON est toujours là.....30
- B. OUVATON possède une trésorerie permanente de plus de 50000 euros qui lui permet d'assurer son fonctionnement quotidien, et d'encaisser les secousses.....30

PARTIE II. LES POINTS NÉGATIFS DE CETTE ANNÉE 2018.....32

Observation n°8. Les pertes cumulées d'ouvaton sont au-delà du niveau légal autorisé.....32

- A. Sur l'exercice 2018, OUVATON, génère encore des pertes identiques aux années précédentes. À la fin décembre 2018, les pertes cumulées dépassent les 100.000 €. Les limites sont dépassées.....32
- B. La loi oblige OUVATON à éponger les pertes en mettant le capital social à zéro.....33
- C. L'exigence légale de ramener le cumul des pertes et le capital d'OUVATON, à zéro, va exiger que les sociétaires recapitalisent OUVATON.....34

Observation n°9. Comme pour les années passées, en 2018 OUVATON est encore bien en dessous de son point d'équilibre financier.....35

- A. En 2018, le niveau de revenus pour atteindre l'équilibre financier est de 70.000 euros. Mais c'est un trompe-l'oeil.....35
- B. Dans la réalité opérationnelle d'OUVATON, les revenus nécessaires pour atteindre le point d'équilibre financier, se situe bien au-delà des 70.000 euros, car certains frais fixes sont anormalement sous-évalués, quand d'autres sont anormalement inexistantes.....36
1. *La prestation de M.P. est sous-évaluée.....36*
- a. Continuer à rétribuer M.P. à 60 % du SMIC pour un quasi plein temps, et en l'obligeant à travailler le week-end ? Sans déconner ? Ça nous met carrément mal à l'aise !.....36
- b. Dans les faits, il faudrait doubler ou tripler le montant de la prestation auprès de M.P., et augmenter d'autant les frais fixes.....37
- c. Et encadrer la prestation de M.P. par un contrat, car pour l'instant ce n'est pas le cas37
2. *Les 20 à 25 heures mensuelles d'assistance réalisées bénévolement par P.L., n'apparaissent pas dans les frais fixes.....38*
3. *La prestation de l'infogérance est sous-évaluée.....38*
- a. Utiliser les serveurs d'Inulogic, parce que nos capacités ne sont pas assez grandes, ce n'est pas tenable.....38
- b. Se reposer sur des heures de bénévolat de G. R.-R., pour compenser notre sous-dimensionnement de ressource humaine technique, ce n'est pas tenable.....39
- c. Masquer ces opérations (ressources humaines techniques et capacités serveur sous-dimensionnées prises en charge gracieusement par Inulogic), ce n'est pas tenable.. 39
- d. Dans les faits, il faudrait payer le double à Inulogic, et augmenter d'autant les frais fixes.....39

e. La trop basse rétribution d'Inulogic, créé une relation intenable à terme, aussi bien pour Inulogic, que pour OUVATON.....	39
f. Cette situation est d'autant plus scabreuse, qu'il n'existe pas de contrat signé avec Inulogic.....	40
4. OUVATON n'investit pas assez.....	40
a. L'évolution des usages numériques accélère l'obsolescence des équipements utilisés par OUVATON, créant ainsi des soucis techniques.....	40
b. Le poids des fichiers mis en circulation et en partage est de plus en plus lourd, malgré nos tentatives pour inciter à réduire notre impact environnemental.....	40
c. Les besoins des CMS ne cessent de grossir.....	41
d. Par conséquent, il faudrait investir environ 5000 euros tous les ans en capacité des équipements, pour répondre à l'emballement des usages numériques.....	42
5. OUVATON ne communique pas, ne démarche pas, ne fait pas d'actions de développement de ses nombres de comptes.....	42
a. La concurrence communique. Et le fait très bien. Y compris les concurrents « amis ».....	42
b. Dans les comptes d'OUVATON, et dans sa réalité opérationnelle, l'effort porté sur la communication est de quasiment égal à zéro, nada, que dalle, peau de chagrin.....	43
c. S'il n'y a pas eu d'effort de communication réalisé en 2018, c'est en partie parce qu'il vaut mieux attendre que la partie technique soit stabilisée avant de communiquer ...	44
d. ... mais c'est aussi parce qu'il n'y a personne et pas de moyen pour réaliser un programme de communication à la hauteur des attentes.....	44
e. Dans les faits, il faudrait qu'OUVATON accroisse fortement ses dépenses en communication et en opération de développement de ses revenus, et augmente d'autant ses frais fixes.....	45
6. Pour éponger les pertes sur 10 ans, il faudrait qu'OUVATON génère 12.000 euros par an de profit, ce qui revient à accroître les frais fixes.....	45
C. Finalement, le montant de revenus minimums pour atteindre le seuil d'équilibre financier ne se situe pas à 70.000 euros, mais plutôt aux alentours de 216.000 euros. Et ce n'est vraiment pas pareil !!!.....	46
D. Pour atteindre les revenus nécessaires à l'équilibre financier, la gouvernance d'OUVATON n'a pas encore réussi à trouver quelle solution adopter.....	46
1. Option n°1 : augmenter le nombre de comptes pour atteindre l'équilibre financier.....	46
2. Option n° 2 : augmenter les prix, avec comme postulat que le nombre de comptes actifs et ouverts sera dès lors assez faible.....	47
3. Option n°3 : Supprimer temporairement les services qui génèrent des problèmes techniques, et ne les réactiver que lorsque l'on sera sûr et certain que les problèmes sont résolus.....	48
4. Option n° 4 : rester comme ça, patienter et espérer que ça aille mieux une fois que les problèmes techniques seront résolus.....	49
5. Option n° 5 : un mélange des différentes options précédentes.....	49
Observation n°10. le nombre de comptes et de plaques de base en service ne cesse de décroître d'année en année.....	54
A. Une baisse constante.....	54

B. La baisse s'est atténuée, mais elle n'est pas enrayerée.....	54
C. La baisse des comptes s'expliquerait-elle en partie par une pratique fort sympathique, mais possédant un effet pervers désastreux : les comptes en partage ?.....	55
Observation n°11. Le nombre de demandes d'assistance par compte est relativement élevé	57
Observation n°12. Le nombre de personnes sociétaires avec un compte actif continue de baisser	58
A. La baisse du nombre de sociétaires et l'accroissement du nombre de comptes, sont-elles une bonne chose pour OUVATON ?.....	58
1. Une partie de ce phénomène s'explique par la pratique suivante, observée chez certaines utilisatrices des services OUVATON.....	59
2. Et si le principe < 1 sociétaire = 1 voix = 1 compte > était instauré ?.....	60
B. Près de 50 % de non-sociétaires ?!?!?.....	61
1. Qu'il y ait 3 niveaux d'implication dans OUVATON, nous sommes d'accord.....	61
2. Mais qu'il y ait près de 50 % de non-sociétaires, cela traduit certainement une forme d'abus	62
Observation n°13. L'énergie humaine disponible pour résoudre les problèmes et faire avancer les choses reste fragile et limitée	63
A. Le temps pour s'occuper d'OUVATON, est saturé.....	63
B. La présence de M.P. et de P.L., pour l'assistance technique, n'est pas éternelle.....	63
C. Il n'y a pas assez de personnes qui posent leurs candidatures au Conseil de Surveillance.....	64
D. La mobilisation du Conseil de surveillance reste très fragile.....	64
1. Le Conseil de surveillance change souvent.....	64
2. Le Conseil de surveillance a une capacité limitée de temps disponible à accorder à OUVATON.....	64
a. Peu de membres du Conseil de surveillance ont réellement du temps à accorder pour OUVATON.....	65
b. Depuis 2014, une personne membre du Conseil de surveillance n'a jamais rien fait, et c'est une situation gênante, pour laquelle le Conseil de surveillance demande à l'AG de révoquer explicitement cette personne.....	65
E. Les capacités de l'infogérance sont limitées : c'est une « microentreprise » et il ne faudrait que sa mission pour OUVATON vienne la fragiliser, et par là même, fragiliser OUVATON	66
1. Pour réduire la fragilité liée à l'infogérance, il devient vraiment souhaitable autant pour Inulogic que pour OUVATON, de clarifier les rôles et les missions d'Inulogic.....	67
2. Définir le champ d'intervention d'Inulogic, et les obligations réciproques, bref, penser à tous les éléments dans un contrat en bonne et due forme.....	67
3. Enfin, il est nécessaire aujourd'hui, que l'infogérance communique le descriptif de la plateforme et ses changements et la capacité à la ressusciter si nécessaire.....	67

- F. Autre fragilité de l'opérationnel d'OUVATON : le groupe projet ne fonctionne pas très bien, car ce sont surtout les personnes du Conseil de surveillance et le Directoire qui y font des choses, et quasiment personne d'autre.....67
- G. Enfin dernière fragilité de l'opérationnel et de la gouvernance, et pas des moindres : il n'y a que 200 à 400 sociétaires qui participent aux votes des AG ! Ce n'est pas ce que l'on appelle une coopérative ! Bordel ! Qu'est-ce que vous foutez ???.....68

Observation n°14. Un jour où l'autre, il faudra tout de même qu'il n'y ait plus de personnes au directoire ou au conseil de surveillance, qui soient à la fois juge et partie.....69

Observation n°15. fin 2018, il y a encore beaucoup de choses qui restent à faire, dont certaines depuis si longtemps.....71

- A. Les sujets techniques à résoudre.....71
1. *Fin 2018, de vieux problèmes techniques fondamentaux sont toujours aussi récurrents et non résolus. Une petite liste, avec de grandes conséquences.....71*
 - a. Les problèmes avec les emails blacklistés, encore les emails, toujours les emails....71
 - i. Il y a des raisons, des explications, pour lesquelles OUVATON se fait blacklister de la sorte.....71
 - ii. Les pistes vertueuses pour que les serveurs d'OUVATON soient de moins « blacklistés ».....72
 - iii. Toutefois, malgré toutes ces pratiques vertueuses, il est illusoire de croire qu'OUVATON pourra résoudre les problèmes de blacklistage.....72
 - iv. Mais que l'on ne se leurre pas : c'est bien parce qu'OUVATON propose un service d'emails et de listes de diffusion qu'OUVATON se fait blacklister. Sinon, il n'y aurait pas de problème de ce type.....73
 - b. Sympa, ou les problèmes avec les listes de diffusion.....74
 - c. Erreurs serveur 50x et sous-capacités matérielles.....74
 - d. Statistiques.....75
 - e. Sécu et fluidité de la plateforme.....75
 2. *Tant que les problèmes techniques de base ne sont pas résolus, OUVATON ne progresse pas. Pire, OUVATON régresse !.....76*
 - a. OUVATON continue de perdre des comptes.....76
 - b. OUVATON ne peut pas attirer de nouvelles personnes.....77
 - c. OUVATON ne peut pas entreprendre des opérations de communication pour accroître le nombre de comptes.....77
 3. *Nous toutes, personnes utilisatrices des services d'OUVATON, avons une part de responsabilité dans ces défauts techniques. Nous avons le pouvoir, chacune et chacun à notre niveau, de résoudre une partie des problèmes techniques. Alors ?! Pourquoi attendre ?.....78*
 4. *Les autres améliorations techniques qu'il serait bon de mettre en place, pour rester « dans la course », ne pas se faire trop distancer et pour coller avec les pratiques numériques et les attentes des sociétaires d'OUVATON.....79*
 - a. Utiliser 100 % de logiciels libres pour administrer et faire fonctionner la plateforme79
 - b. Refondre « Ouvadmin ».....80
 - c. Décrire finement la plateforme, l'optimiser, lui faire un check-up, l'améliorer.....80
 - d. Installer, proposer de nouveaux services.....81

i. Installations en 1 clic.....	81
ii. Nouveaux services.....	82
B. Les sujets non techniques, qui sont tout aussi importants à mettre en place.....	82
1. Sujets administratifs qui restent à mettre en place.....	82
2. Opérations de communication qui restent à mettre en place depuis des lustres.....	83
3. Animation de la coop, mobilisation des sociétaires et des clients non-sociétaires, l'arlésienne d'OUVATON depuis tant d'années.....	83
4. Fonctionnement des organes de décision, des suivis et des pilotages de projets.....	85
C. Mais à fin 2018, toutes ces choses qui sont à faire peinent toujours à être réalisées.....	85
PARTIE III. « PERSPECTIVES 2019 ».....	86
Observation n°16. « Si on n'arrive pas à résoudre les problèmes techniques d'ici fin septembre 2019, alors on lance un processus de fermeture d'OUVATON à la fin de l'année 2019 ».....	86
Observation n°17. 2019, l'année de la dernière chance pour OUVATON ?.....	87
A. Une série d'opérations « de la dernière chance » est lancée au cours du 1er trimestre 2019	87
B. Finaliser ces 3 opérations de la dernière chance avant l'été 2019, pour juger de leur efficacité, et décider de la continuité ou de l'arrêt d'OUVATON en septembre 2019.....	88
C. Action de la dernière chance n°1: début 2019, OUVATON acquiert malgré tout, de nouvelles capacités serveurs et dote ainsi OUVATON de l'équipement technique à l'évidence suffisant pour que les améliorations techniques attendues puissent être mises en place : si ça ne marche pas, ce ne sera pas à cause des équipements 1. L'acquisition de serveurs en mars-avril 2019..... 2. Adjoindre des ressources humaines supplémentaires à l'infogérance..... 3. À fin Mai 2019, Inulogic a installé les nouveaux serveurs, et des améliorations techniques sont observées.....	89 89 90 91
D. Action de dernière chance n°2 : lancement de l'Appel à financement participatif au cours du 1er semestre 2019..... 1. Retour sur la décision de lancer cet appel..... 2. Retour sur le contenu de l'appel à financement participatif..... 3. Résultat de l'appel à financement participatif..... a. Une belle somme récoltée ! Un grand Merci ! 85 % des 2 premiers seuils est financé b. En majorité, ce sont des personnes déjà sociétaires qui ont contribué à l'appel : cela prouve leur attachement..... c. La somme récoltée est insuffisante pour accélérer et couvrir les autres chantiers techniques phares..... d. Un peu moins de 13 % des sociétaires ont contribué, ce n'est vraiment pas beaucoup e. Relancer l'appel au cours de l'été 2019, ou piocher dans la trésorerie sont les seules perspectives possibles pour financer les travaux essentiels à l'avenir d'OUVATON.	91 91 92 95 95 96 97 97 98

- E. Action de la dernière chance n°3 : la rédaction du présent rapport exceptionnel 2019 du CS, pour que toutes les personnes sociétaires et clients-non-sociétaires soient informées de la situation, puisse se faire une opinion, et éventuellement puisse agir.....98

Observation n°18. Premiers constats sur l'évolution de l'année 2019 à la lumière de la période janvier 2019 à mai 2019.....100

- A. Début Mai 2019, il y avait exactement le même nombre de comptes que début Mai 2018100
- B. une gouvernance toujours mobilisée en 2019, mais toujours fragile.....100
- C. OUVATON devrait pouvoir économiser le coût annuel du Commissaire aux Comptes, en conséquence de la loi PACTE.....100
- D. Les améliorations techniques semblent être en cours, mais elles sont loin d'être terminées101
- E. Les actions de communication d'OUVATON sur internet s'éteignent progressivement, faute d'énergie humaine pour les porter.....101

Observation n°19. OUVATON fait Face à un dilemme de décision.....101

- A. Choix 1 / attendre.....102
- B. Choix 2 / puiser dans la trésorerie.....102
- C. Choix 3 : Relancer l'appel à financement participatif, mais cette fois-ci, de façon ciblée en interne, auprès des non-contributeurs.....103
- D. Choix 4 : Trouver de nouveaux fonds.....103
- E. Choix 5 : un mix des 4 options précédentes.....104
- F. Plus la probabilité d'arriver à résoudre les problèmes techniques est faible, plus le recours aux seules ressources internes reste la seule voie possible.....105

Note d'introduction explicative : pourquoi ce rapport du CS ? Pourquoi un rapport exceptionnel ?

On ne peut pas dire que par le passé, les rapports du Conseil de surveillance d'OUVATON aient été très nombreux.

Alors, pourquoi d'un seul coup pondre ce rapport ? Qui plus est, pourquoi diable pondre un rapport estampillé du mot « exceptionnel » ?

Ce sont des questions légitimes.

La raison est finalement assez simple.

Tant le Directoire que le Conseil de surveillance estiment que la configuration actuelle particulière d'OUVATON oblige à produire et publier ce rapport aux sociétaires.

Depuis des années OUVATON voit le nombre de ses comptes actifs (le nombre de plaques) diminuer. Ce n'est pas nouveau. C'est comme ça quasiment depuis le début. Seulement voilà : au fur et à mesure, cette diminution finit par générer un gros, un très gros, cumul de pertes annuelles. Et cela va finir pas poser un grave problème : si ça continue comme ça, OUVATON finira par se trouver en « cessation des paiements » - 3 mots qui signifient « faillite ».

Rassurons-nous : si cet arrêt a lieu, ce n'est pas pour tout de suite. Mais, cela peut arriver dans 3 ou 4 ans, de façon imposée, sans que nous ne puissions rien faire.

Si aucun sociétaire ne tenait à OUVATON, ce ne serait pas si grave.

Mais ce n'est pas le cas. Loin de là. Et heureusement.

En effet, un (très) grand nombre de sociétaires sont attachés à OUVATON : parfois pour ses valeurs ; parfois pour le côté « coopérative » ; parfois pour ses services ; parfois pour son accompagnement technique légendaire que tout le monde nous envie ; parfois pour le prix (tous ces services, pour de si petits prix, ça ne court pas les rues) ; parfois pour ne pas perdre ce qui est installé sur les serveurs OUVATON (une sorte d'effet captif) ; parfois pour un mélange de tout ça ; et peut-être pour d'autres raisons aussi.

Alors, il devenait crucial de décrire la situation à tout le monde, pour nous préparer toutes et tous, à éventuellement prendre des décisions cruciales, si jamais cela devait arriver.

Une des raisons pour lesquelles OUVATON a du mal se trouve dans ses difficultés à rendre pleinement opérationnels certains de ses services techniques, et ceci, depuis plusieurs années maintenant – certains services fonctionnent très bien, comme les sites web, tandis que d'autres, comme les emails ou les listes de diffusion, posent des problèmes. À cela s'ajoutent des pratiques numériques qui évoluent vite, qui demandent des capacités toujours plus grandes, ainsi que la présence d'offres concurrentes de plus en plus nombreuses (y compris par des structures « amies »). Tant qu'une solidité technique suffisante n'est pas atteinte, le Directoire comme le Conseil de surveillance hésitent à lancer des campagnes de communication visant à développer le nombre de

comptes – il faudrait environ 500 comptes supplémentaires pour que nous soyons équilibrés et que nous épongions les pertes sur 10 ans.

Plus OUVATON met du temps à résoudre ces problèmes techniques, plus le nombre de comptes ouverts chez OUVATON diminue. En effet, chaque année des personnes quittent OUVATON, ce qui est « normal ». Mais à l'inverse, il y a beaucoup moins de personnes qui s'inscrivent chez OUVATON. Le solde est négatif. Pour finir, le nombre de comptes baisse.

Au cours de ce début d'année 2019, l'appel à financement participatif a permis de réunir suffisamment de fonds pour financer la résolution d'un premier seuil technique : accroître la capacité des serveurs d'OUVATON. À l'heure où sont écrites ces lignes, ces serveurs sont en marche, et les services y sont installés les uns après les autres. Il existe une grande probabilité pour que ce changement permette de résoudre un grand nombre de problèmes techniques. Il faut attendre encore un peu pour le savoir.

C'est donc dans cette configuration particulière que ce rapport exceptionnel du Conseil de surveillance voit le jour : pour que toutes et tous, nous ayons en main les informations concernant OUVATON, dans une grande transparence, de façon à pouvoir collectivement tenter de décider de l'avenir de la coopérative.

Il n'est pas prévu de demander un vote sur ces aspects des choses lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019.

Mais, si les problèmes techniques ne s'améliorent pas avant la fin de 3ème trimestre 2019, alors il est possible que nous organisions des discussions ouvertes dès la fin 2019 ainsi qu'une Assemblée Générale Extraordinaire au début de l'année 2020, au cours de laquelle des votes sur les choix d'avenir d'OUVATON seront demandés.

En attendant, l'important pour chaque sociétaire d'OUVATON serait de s'imprégner des informations contenues dans ce rapport exceptionnel.

Ce rapport est donc publié, pour servir de base d'informations préparatoires d'une part à des réflexions et à des discussions sur l'avenir d'OUVATON, et éventuellement d'autre part, à des décisions à venir si jamais la situation l'imposait.

Attention tout de même à bien faire le distinguo entre ce rapport et les votes en AG : ce rapport n'a pas vocation à être voté au cours de la prochaine AG. Encore une fois, ce sont des observations du Conseil de surveillance, délivrées dans le but de servir de base aux décisions futures.

En espérant que la somme de toutes ces informations ne vous sera pas trop indigeste,

Pour toute question / réponses / discussion : écrire à projets@listes.ouvaton.coop.

Nota : ce rapport est exceptionnel. Il n'existe aucune certitude que ce type de rapport aussi complet soit de nouveau réalisé les prochaines années par le Conseil de surveillance d'OUVATON.

Partie I. Les points positifs de cette année 2018 (les « + »)

OBSERVATION N°1. OUVATON PEUT COMPTER SUR LE SOUTIEN SYMPATHIQUE ET BIENVEILLANT DE SES « MEMBRES »

A. Le sondage réalisé en 2018 retourne une kyrielle d'aspects encourageants et positifs

Lors de l'exercice 2018, le groupe projet, le Conseil de Surveillance, et le Directoire, ont travaillé ensemble pour élaborer, produire, publier en ligne via l'instance Limesurvey d'OUVATON un sondage de satisfaction adressé auprès de toutes les personnes utilisatrices des services d'OUVATON - personnes sociétaires et non-sociétaires comprises. Ce sondage a été publié vers la fin de la mi-année 2018, et s'est clos à la fin octobre 2018.

En tout, 365 questionnaires exploitables ont été remplis. Soit environ 20 % du nombre de comptes ouverts et actifs au moment où le questionnaire a été publié (aux alentours de 1700 comptes ouverts actifs).

Nota : Le nombre de questionnaires ayant été remplis (365) n'est pas tout à fait suffisant pour en déduire une certitude statistique. Il n'est pas possible de décliner avec une grande certitude les pourcentages obtenus avec 365 réponses, aux 7000 comptes ouverts depuis le début de la naissance d'OUVATON, ni aux 1700 comptes actifs au moment où le questionnaire s'est déroulé. Mais cela donne des indications tout de même, sur lesquelles il est possible de s'appuyer.

1. Retour du sondage 2018 : OUVATON peut compter sur le soutien et la gentillesse de ses Sociétaires

Une bonne partie des réponses au questionnaire contenaient des dizaines et des dizaines d'admirables encouragements (plus de 150 messages) : des bisous ; des câlins ; des mots doux ; etc. ... Un déluge de messages bienveillants, et ceci, malgré les difficultés techniques assez gênantes que la plateforme technique d'OUVATON a connues tout au long de l'année 2018.

Nul doute possible au vu de tous ces messages encourageants: une bonne partie des sociétaires d'OUVATON, sont attachés à leur coopérative, et ont la gentillesse et la bienveillance chevillées au corps.

Alors bien sûr, aussi bien le Directoire que le Conseil de Surveillance déplaceraient des montagnes pour continuer l'aventure, et encore plus, avec de si beaux encouragements. Merci mille fois !

2. Retour du sondage 2018 : la grande majorité des personnes qui utilisent les services d'OUVATON, est satisfaite de ces services

Entre 60 % et 75 % des réponses aux questionnaires, expriment une satisfaction des services offerts par OUVATON.

Cela signifie que grosso-modo, les services offerts par OUVATON, sont ces services attendus et qui vont dans le bon sens.

3. Retour du sondage 2018 : les améliorations à apporter

Le sondage de 2018 a permis de confirmer les points d'amélioration attendus par les personnes utilisatrices des services d'OUVATON, grâce notamment à des questions ouvertes – près de 150 messages ont été postés en ce sens.

Les améliorations attendues portent aussi bien sur les services actuellement proposés (notamment en ce qui concerne le blocage des mails et les listes), que sur des services additionnels à mettre en place (comme l'installation de wordpress en 1 clic).

Munis de toutes ces remarques judicieuses, il devient plus facile pour le Conseil de surveillance et le Directoire, d'orienter les efforts d'améliorations.

4. Retour du sondage 2018 : les liens avec la culture « libriste », et dans une moindre mesure avec l'ESS, restent des valeurs fortes chez OUVATON

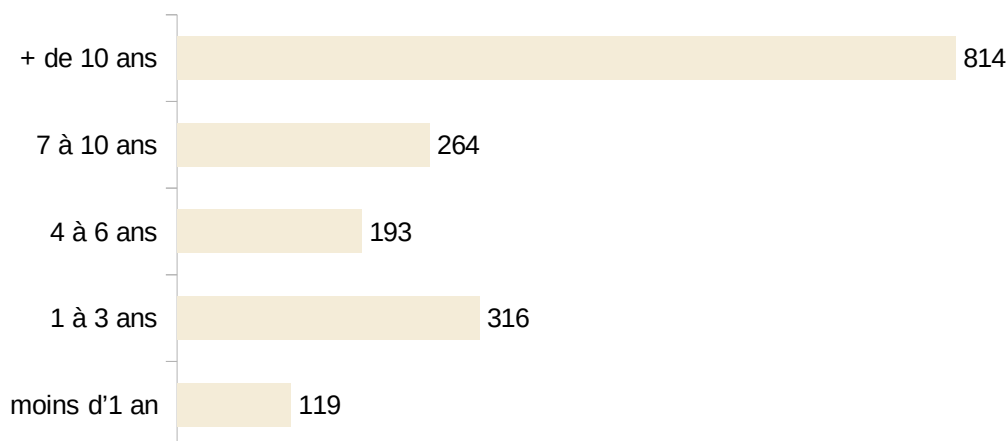
Un peu plus de la moitié des questionnaires expriment un fort attachement à la culture « libriste » (logiciels libres, documentation libre, art libre, matériel libre ...), chez les personnes utilisant les services d'OUVATON. Un tiers exprime un attachement à la culture ESS.

Cela signifie que OUVATON peut se sentir soutenue par les personnes qui la composent, puisqu'elles partagent et se reconnaissent dans les valeurs fondatrices d'OUVATON – lesquelles contiennent aussi l'internet libre, l'éthique, le développement durable.

B. Une bonne partie des personnes qui utilisent les services d'OUVATON, sont là depuis longtemps : c'est un signe de continuité et de soutien sans faille, même pendant la tempête

Ancienneté des comptes actifs

Nombre à fin 2018 - Total : 1706



Les 3/4 (75%) des comptes actifs à la fin de 2018, ont plus de 4 ans d'ancienneté, et presque la moitié des comptes actifs à fin 2018, sont des comptes ayant plus de 10 ans d'ancienneté.

Écrire qu'entre 50% et 75 % des personnes qui utilisent les services d'OUVATON, sont attachées à la coopérative et restent malgré les « trous d'air » que traverse de temps en temps OUVATON, semble être une interprétation valide de ces chiffres.

Il semble pertinent de penser qu'OUVATON bénéficie du soutien durable d'une majorité des personnes qui utilisent ses services. Cela fait une base de personnes « fidèles » sur laquelle OUVATON peut sans doute compter, et qui ne butinent pas d'un hébergeur à l'autre pour des raisons de prix ou de services. C'est très précieux.

*OBSERVATION N°2. AVEC + DE 10 ANS DANS
CE RÔLE, LES MEMBRES DU DIRECTOIRE
ARRIVENT À PORTER OUVATON VAILLE QUE
VAILLE*

***A. OUVATON peut s'appuyer sur un Directoire qui possède
une belle et longue expérience de ce rôle chez OUVATON***

Le Directoire est composé de deux personnes : M. P. et P. L., sociétaires.

M. P. a été nommé au Directoire en 2012, après avoir été au Conseil de Surveillance de 2009 à 2012. Fin 2018, cela fait donc 6 ans que M. P. est au Directoire - soit 2 mandats de 3 années.

P.L. a été nommé au Directoire en 2009, après avoir été au Conseil de Surveillance de 2006 à 2009. Fin 2018, cela fait donc 13 ans que P.L. est au Directoire – soit 4 mandats de 3 années additionnés d'un cinquième mandat en cours. P.L. est Président du Directoire.

M.P. et P.L., ont donc une longue expérience d'OUVATON. Ils ont vu passer de nombreuses personnes au Conseil de Surveillance. Ils ont été confrontés à de nombreuses situations. Ils sont rodés à l'exercice de présentation des comptes, de tenue de l'assemblée générale, etc. ...

OUVATON a donc un Directoire expérimenté, composé de 2 sociétaires capables de prise de recul et de sagesse, au regard de l'histoire d'OUVATON.

***B. Grâce à une rémunération à temps partiel octroyée à M.P.,
et grâce à la possibilité que P.L. a de dégager du temps libre
(bénévolat), le Directoire arrive à tenir son rôle, bon an, mal
an.***

1. P.L. tient son rôle au Directoire, avec expérience, depuis 13 ans, de façon bénévole

P.L. , Président du Directoire, n'a jamais perçu de rétribution pour ses 13 années de contributions passées au rôle de Directoire d'OUVATON. P.L. est rémunéré par ailleurs, pour une situation professionnelle qui n'est pas en relation avec OUVATON. P.L. effectue son rôle au sein du Directoire, sur son temps libre, en tant que bénévole.

P.L. effectue environ 5 heures de travail par mois (incluant les 2 heures de réunions mensuelles avec le CS), pour son rôle de Directoire : préparation des AG, organisation des élections, relations avec d'autres structures proches des valeurs d'OUVATON, relations avec le CS, ...

2. L'administratif d'OUVATON est bien géré, chaque année, par M.P., alors que la rétribution qui lui est accordée est très faible

Les activités d'OUVATON génèrent un volume de travail administratif : tenue de l'enregistrement des chèques, virements, factures, parts sociales ; réponses aux questions comptables, relations avec l'expert comptable et le Commissaire Aux Comptes, etc ...

Organiser l'administratif d'OUVATON, est du ressort du Directoire. Inutile de rappeler ici le triste événement, et ô combien tragique, qui a été à l'origine de la prise en main de la tenue de l'administratif par M.P. il y a maintenant quelques années.

Pour réaliser cette tâche, M.P. perçoit une rétribution de la part d'OUVATON, en tant qu'entrepreneur individuel – cela signifie que M.P. n'est pas salarié, et qu'il facture à OUVATON une prestation de service externe pour tenue de l'administratif.

M.P. effectue environ entre 22 et 26 heures par mois, selon la charge de travail, pour s'occuper de l'administratif - à cela s'ajoute bien évidemment une importante charge horaire liée aux autres tâches (technique, relations avec les sociétaires...).

M.P. s'acquitte chaque année de cette tâche avec une constante fiabilité, année 2018 incluse, ce qui lui confère une longue expérience dans les particularités administratives d'OUVATON.

a. M.P. effectue ces tâches administratives pour un équivalent salaire très faible, ce qui en dit long sur l'attachement de Mathieu à OUVATON

M.P. est rétribué pour ces tâches pour un montant annuel qui est inclus dans les 19200 €/an HT qu'il facture à OUVATON d'une part pour l'administratif et d'autre part, pour l'assistance et le développement technique.

M.P. émet en effet deux factures annuelles à OUVATON, chacune de 9600 euros HT, l'une avec un intitulé dédié à la prestation administrative, et l'autre dédié à l'assistance technique. La somme de ces deux montants couvre les deux aspects du travail de M.P. : administratif et technique.

Entre 10 % et 20 % des heures effectuées par M.P. sont consacrées à l'administratif. Et entre 80 % à 90 % des heures effectuées par Mathieu sont consacrées à l'assistance et le développement technique. La somme de ces heures administratives et techniques effectuées par M.P., représente environ entre 25 et 40 heures par semaine (dont certaines le week-end et jours fériés), avec une moyenne de 30 heures par semaine, soit 130 heures par mois, ce qui correspond à peu près à une durée à temps partiel de 85 %.

M.P. facture 9600€/an HT x 2 = 19200€/an HT, ce qui lui permet d'avoir un revenu non-salarié de l'ordre de 7680 euros net par an, soit 640 euros net par mois - après paiement de ses frais de gestion d'environ 20%, et après paiement de ses charges appliquées au statut de personne non-salariée d'environ de 40% incluant les charges de protection sociale équivalentes à celles de travailleurs salariés. (Nota : bien sûr, il existe des possibilités de réduire le taux de charge sociales, de réduire les frais administratifs. Certaines personnes arrivent à descendre jusqu'à seulement 30 % de charges. Mais, avec un tel taux, la protection sociale obtenue est très inférieure à celle d'une

personne salariée, et la validation de la gestion de l'activité ne peut être prouvée. Pour cette raison, il est préférable et plus éthique, de considérer un taux normatif de 60 % de frais de gestion et de charges sociales).

Cela signifie que l'équivalent en salaire net de M.P. est de 640 € nets/mois pour 130 heures/mois, soit une rémunération équivalente nette d'à peu près 4,9 €/heure nette.

Alors que le SMIC horaire en 2019 est de 7,96 €/heure, cela signifie que M.P. est rétribué à hauteur de 60 % du SMIC.

Le fait que M.P. effectue ces missions depuis si longtemps avec une rétribution si faible, en dit long sur son attachement pour OUVATON. Cela pose aussi question, comme il est remarqué dans la suite de ce rapport.

C. Le Directoire aide le Conseil de Surveillance, fait tout ce qu'il faut pour que le Conseil de Surveillance existe et puisse agir

La composition du Directoire est stable depuis 2012.

À contrario, la composition du Conseil de Surveillance change plus souvent, quasiment tous les ans, lors des AG, en fonction des candidatures, des fins de mandats, et des éventuelles démissions.

Dans cette configuration, c'est le Directoire qui joue le rôle de fil rouge, qui assure la continuité. Alors que les nouveaux membres du conseil de surveillance doivent régulièrement découvrir les fonctionnements d'OUVATON, son historique, etc. ...

Inlassablement, avec bienveillance, et sans jamais aucune réticence, y compris en 2018, le Directoire donne, redonne, au Conseil de Surveillance – dont la composition change annuellement - les informations dont ses membres ont besoin pour s'imprégner des fonctionnements d'OUVATON, pour comprendre son histoire, pour effectuer ses missions de contrôles sur les comptes et les fonctionnements, pour être informés des comptes financiers et des chiffres, etc.

1. En 2018, le Directoire a agi conformément aux statuts de la coopérative

a. En 2018, le Directoire a communiqué les documents nécessaires au Conseil de Surveillance

À toute époque de l'année, le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance l'ensemble des documents que le CS a jugé opportun de vérifier et de contrôler.

Avant le délai de 3 mois à compter de la clôture de l'exercice, le Directoire a présenté les comptes annuels au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels.

Dès lors, le Conseil de Surveillance est en mesure de présenter à l'Assemblée Générale annuelle des sociétaires ses présentes observations sur le rapport du Directoire, ainsi que sur les comptes de l'exercice.

b. Au cours de l'exercice 2018, le Directoire n'a pas été remis en cause par le Conseil de Surveillance

Au cours de l'année 2018, le Conseil de surveillance :

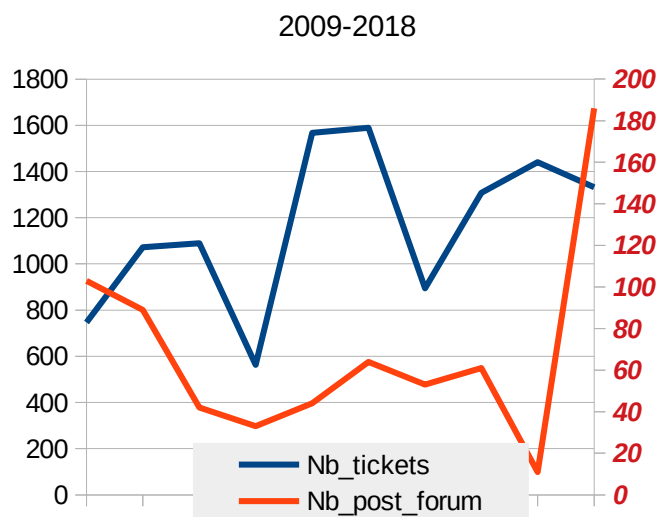
- n'a pas changé la nomination du Président et des membres du Directoire,
- n'a pas changé les logiques de rémunération du Président et des membres du Directoire
- n'a pas changé les autorisations préalables à la conclusion des opérations que le Directoire peut accomplir sans l'autorisation de Conseil de Surveillance.

Au cours de l'année, le Conseil de surveillance ne s'est pas opposé à la continuité de la composition du Directoire et à ses actions, par rapport à l'année précédente, confirmant ainsi par défaut la continuité du Directoire.

OBSERVATION N°3. EN 2018, COMME TOUJOURS, L'ASSISTANCE TECHNIQUE D'OUVATON FONCTIONNE ET ELLE EST SUPER APPRÉCIÉE

A. Comme les années précédentes, en 2018, l'assistance, via les « tickets », mais aussi via le forum, fonctionne

Assistance: Nb tickets,
Nb de messages sur le forum



En 2018, comme pour les années précédentes, le service de demande d'assistance en ligne a été pleinement opérationnel. Aussi bien le service de « tickets » que le forum ont été utilisés.

1. Avec près de 4 demandes d'assistance par jour via les « tickets », ce canal est toujours aussi apprécié

La facilité avec laquelle il est possible de demander une assistance via les tickets, séduit toujours autant de personnes. Ce canal est apprécié des personnes utilisatrices, comme de l'équipe

d'assistance, car il permet d'assurer un bon suivi de la demande (jusqu'à l'infogérance), et d'assurer la confidentialité des informations – pouvant parfois déboucher jusqu'à une assistance par téléphonie.

2. En 2018, on assiste à un accroissement de l'utilisation du forum, pour demander assistance

En 2018, on remarque que le nouveau forum (l'instance Discourse), est de plus en plus utilisé pour des demandes d'assistance. De façon générale, les instances « Discourse » (le logiciel utilisé), sont de plus en plus utilisées dans le monde. Il serait normal que le forum d'OUVATON n'échappe pas à cette règle.

La demande d'assistance via le forum, possède des avantages. Au fur et à mesure, le forum s'enrichit des questions et des réponses. Cela permet aux utilisateurs de trouver des solutions à leurs problèmes en lisant les réponses apportées à d'autres utilisateurs. Pour l'équipe d'assistance technique, cela permet de ne pas avoir à répéter tout le temps la même chose. Cela donne aussi une transparence sur l'opérationnel réel d'OUVATON.

M.P. a ajouté un champ « numéro de compte » dans le profil de chaque utilisateur, ce qui permet à l'assistance de faire le lien avec les plaques utilisées, et ainsi de résoudre les problèmes techniques exposés de façon personnalisée et confidentielle.

Bien que ce canal ne puisse pas s'appliquer lorsque des échanges d'informations confidentielles sont nécessaires, cette instance « Discourse » semble un outil de plus en plus apprécié.

B. Une assistance technique assurée en 2018, en premier niveau par M.P. et P.L., puis si nécessaire par l'infogérance, mais aussi grâce aux coups de main donnés par des membres du CS.

1. M.P. est là quasiment toute l'année pour répondre aux demandes d'assistance

Comme pour les années précédentes, en 2018, l'assistance technique est assurée en première ligne, surtout et d'abord, par M.P..

M.P. arrive à répondre aux demandes d'assistance, dans la semaine, mais aussi souvent le week-end (avec régulièrement entre 3 et 6 heures de travail le week-end).

Là encore, OUVATON ne peut que remercier M.P. qui réalise toutes ces heures d'assistance pour un taux horaire équivalent salaire net à hauteur de 60 % du SMIC – bien qu'encore une fois, un tel taux horaire pose question, compte tenu de la somme d'heures réalisées, car ce ne sont pas des revenus additionnels à un travail, mais bel et bien d'un revenu quasi à plein temps.

2. P.L., intervient aussi de temps en temps, pour prêter main-forte, bénévolement, ajoutant ainsi de la capacité d'assistance technique chez OUVATON.

Comme pour les années précédentes, en 2018, P.L. est la seconde personne qui nous prête assistance de temps en temps. P.L. réalise ces missions d'assistance de façon bénévole, sur son temps libre. Ce

sont à peu près 5 à 6 heures d'assistance bénévole que P.L. réalise chaque semaine, soit entre 20 et 25 heures par mois. Ce qui n'est pas rien ! C'est même très généreux.

P.L. réalise ces accompagnements dans un esprit de transfert de connaissances permettant à chaque personne de gagner en autonomie devant les problèmes. Ce qui est précieux, et tout à fait dans l'esprit initial et historique d'OUVATON : une personne peut ne rien savoir sur la création d'un site internet, et finir par y arriver grâce à tous ces accompagnements.

3. En 2018, via le forum, certains membres du Conseil de Surveillance ont aussi prêté main-forte à l'assistance technique

En 2018, des membres du Conseil de Surveillance se sont abonnés aux messages postés sur le forum, et n'ont pas hésité à assister les personnes en postant des réponses en ligne.

Cette quatrième possibilité, participe à faire des services d'assistance d'OUVATON, un service très apprécié et fonctionnel.

C. L'infogérance se donne du mal pour arriver à faire tourner la plateforme technique d'OUVATON, y compris grâce à du temps bénévole.

1. Comme les années précédentes, la société Inulogic est chargée de l'infogérance d'OUVATON.

Bien qu'il n'existe pas de contrat entre OUVATON et Inulogic, la mission d'Inulogic vis-à-vis d'OUVATON, cette année 2018, comme pour les années précédentes, pourrait se résumer ainsi :

- *maintenir la « plateforme » d'OUVATON « dans un état optimal de fonctionnement en faisant face instantanément, ou le plus rapidement possible, à tous types de problèmes ».*

2. Comme les années précédentes, le dirigeant d'Inulogic est aussi sociétaire d'OUVATON et membre du Conseil de Surveillance,

G. R.-R. est dirigeant d'Inulogic. Il est aussi membre d'OUVATON. Et il a été élu au Conseil de Surveillance au cours de l'AG de 2013 pour un 1er mandat, puis réélu à l'AG 2016 pour un 2e mandat expirant en 2019.

À ce titre, G. R.-R. participe depuis 2013 à la gouvernance d'OUVATON, aux réunions mensuelles à distance, aux échanges à distance sur les listes de discussions dédiées, aux échanges avec le Directoire, etc. ...

Cette situation est assez « pratique ». Cela permet d'un côté à Inulogic de connaître l'avancée d'OUVATON et de coller au plus près de ses besoins actuels et futurs. Et d'un autre côté, cela permet à OUVATON d'avoir un relationnel de « proximité » avec son partenaire infogérant.

3. Les implications d'Inulogic et de G. R.-R. sont « généreuses »

G. R.-R. mobilise son énergie et ses compétences, aussi bien au titre de sa prestation de service d'infogérance, qu'au titre de sociétaire d'OUVATON impliqué bénévolement dans la gouvernance d'OUVATON. C'est une chance pour la coopérative, de bénéficier de cette dualité.

En 2018, et depuis quelques années, les serveurs que possède OUVATON ne sont plus assez nombreux, plus assez volumineux, plus assez rapides, pour faire face d'une part aux services mis en place par la coopérative et à leur maintenance, et pour faire face d'autre part, aux nouvelles pratiques numériques qui demandent de plus en plus de capacités de serveurs.

Pour pallier cette capacité insuffisante des serveurs possédés par OUVATON, G. R.-R. (Inulogic) octroie gracieusement une place dédiée à OUVATON sur les propres serveurs d'Inulogic, pour y placer soit des bouts de services, soit des zones de mémoire nécessaires aux travaux de maintenance.

Grâce à la conjonction de tous ces efforts, mêlant services d'infogérance officiels et « coups de main » bénévoles supplémentaires, Inulogic et G. R.-R. ont encore une fois, en 2018, aidé OUVATON à avoir des services en fonctionnement.

4. En 2018, L'infogérance permet à la Plateforme d'OUVATON, de fonctionner 99,8 % du temps

Inulogic suit au jour le jour, la continuité de fonctionnement de la plateforme. Ses statistiques montrent que la plateforme fonctionne 99,8 % du temps sur l'année 2018.

Cela signifie que la plateforme est accessible une très grande partie du temps tout au long de l'année.

OBSERVATION N°4. EN 2018 AUSSI, OUVATON A CONTINUÉ À DÉVELOPPER ET À METTRE EN PLACE DES AMÉLIORATIONS

A. En 2018, OUVATON s'est refait une beauté. Une image plus moderne.

1. En 2018, OUVATON a joliment rafraîchi son site internet : + moderne, responsive, avec wordpress sous le capot.

Au cours de l'année 2018, le Conseil de Surveillance, le Directoire, et des membres du groupe projet, sont arrivés à la conclusion que le site internet d'OUVATON devait évoluer, car trop vieillissant, trop éloigné des nouvelles pratiques de visualisation des contenus internet sur différents supports.

En quelques semaines, sur l'impulsion d'une personne du CS, le chantier de refonte du site internet est lancé. Une personne du CS (bénévole) et M.P., se collent à la tâche, en prenant soin d'échanger avec le groupe projet au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Résultat, quelques semaines plus tard, le nouveau site internet d'OUVATON est en place : moderne ; responsive ; joli ; opérationnel ; modulable. Le résultat est concluant.

2. En 2018, quelques jolies opérations d'embellissement des pages « outils » d'OUVATON

Toujours dans le cadre de la recherche de « rajeunissement » des pages internet d'OUVATON, en 2018, l'une des personnes, membre d'OUVATON, s'est attelée à embellir les pages des outils proposés par OUVATON, avec des visuels agréables et dans des coloris en phase avec OUVATON :

- ouvadata: <https://date.ouvaton.coop/>
- pad: <https://pad.ouvaton.coop/>
- mes pads: <https://mespads.ouvaton.coop/>
- ouvacalc: <https://calc.ouvaton.coop/>
- jirafeau: <https://fichiers.ouvaton.coop/>
- memo: <https://memo.ouvaton.coop/>
- webftp: <https://webftp.ouvaton.coop/>

Ces embellissements participent à améliorer l'image d'OUVATON, aux côtés du nouveau site internet de la coopérative.

B. En 2018, une multitude de travaux et d'améliorations techniques ont été réalisés dans les coulisses d'OUVATON.

En 2018, comme pour les années précédentes, OUVATON met en place des petites améliorations techniques, peu visibles, qui pourtant sont bien utiles au bon fonctionnement de la plateforme.

1. Mise en place de la demande de validation régulière des emails et des adresses de contact

Même de rien, c'est très important pour OUVATON. S'il ne nous est plus possible de communiquer avec les sociétaires, avec les personnes détentrices de comptes, alors « où-va-t-on ? ». Un grand nombre d'adresses email ne semblant plus fonctionner (ne donnant plus signe de vie), il apparaît salutaire en 2018 de réaliser cette démarche de demande régulière de validation des adresses email. Cette automatisation a été possible grâce à des développements réalisés par M.P..

2. Accentuation des demandes de mises à jour des CMS utilisés

Certaines personnes utilisatrices des services d'OUVATON, installent sur leurs plaques des logiciels de gestion de contenu pour la conception et à la mise à jour dynamique de leurs sites internet ou pour leurs applications multimédias. Ces logiciels nécessitent des mises à jour, ou des mises à niveau de versions, régulières. Notamment pour éviter les failles de sécurité. Au cours de l'année 2018, les demandes de mises à jour et de mise à niveau de version de ces logiciels se sont accentuées auprès de toutes les personnes concernées par ces CMS dont les mises à jour n'ont pas été faites. Cette automatisation des demandes a été possible grâce à des développements réalisés par

M.P., et à des réalisations manuelles faites par M.P. - parfois aidé par une personne du CS ou par P.L..

3. Renforcement des demandes de mots de passe forts

Complémentaires aux deux points précédents, en 2018, le Conseil de Surveillance et le Directoire ont décidé de mener une campagne auprès des personnes utilisatrices des services d'OUVATON, pour que dorénavant leurs mots de passe soient des mots de passe « forts ». M.P. s'est chargé de développer une automatisation de ces demandes de changements pour un mot de passe fort.

4. Modification des procédures dans le cadre du RGPD

Afin de se rapprocher du règlement général sur la protection des données européen, des modifications ont été apportées sur la façon dont les données sont traitées, et sur la façon dont il est possible d'y avoir accès.

5. Installation de disques avec de plus grandes capacités

Afin de pallier au manque de capacité des disques des serveurs, saturés, OUVATON a acquis de nouveaux disques, plus volumineux, plus rapides. C'est un premier palier vers un accroissement des capacités pour faire face aux nouvelles pratiques des utilisateurs des services d'OUVATON : les CMS consomment de plus en plus d'espace disque ; le poids cumulé des contenus des sites web augmente au fur et à mesure du temps ; les images et les vidéos incluses dans les sites web pèsent de plus en plus lourd et sont de plus en plus nombreuses ; les listes de diffusion prennent de plus en plus de place. L'accroissement de la place prise par les applications et leurs contenus augmente de façon exponentielle. Les nouveaux disques acquis en 2018 permettent d'encaisser cette hausse.

6. Installation des nouvelles versions de PHP

PHP évolue, et cela impacte la sécurité des CMS et des applications. En 2018, mettre en place les dernières versions de PHP, et les déployer pour que les logiciels, les applications, les CMS, puissent faire leurs mises à jour de sécurité normalement devenait nécessaire. G. R.-R. (Inulogic) a mis en place ces dernières versions au fur et à mesure, sur la dernière partie de l'année 2018. Grâce à un développement réalisé, il est possible de choisir la version de PHP souhaitée dans l'interface d'Ouadmin.

7. Mise en place d'un Kanboard pour le suivi des opérations techniques

Afin de mieux suivre la mise en place des évolutions techniques, le CS, le Directoire et l'infogérance ont décidé en 2018, d'utiliser une instance Kanboard. Grâce à cette instance G. R.-R., M.P., P.L., et les membres du CS, postent l'évolution de leurs travaux. C'est assez pratique pour comprendre l'avancée des chantiers techniques. L'outil peut aussi être utilisé pour le suivi d'autres chantiers.

C. En 2018, de nouveaux services ont été mis en place, et d'autres sont en cours de développement

1. L'accroissement de la taille des fichiers à déposer sur Jirafeau

Quelques mois après l'installation de l'instance « jirafeau » (<https://fichiers.ouvaton.coop/>), le Directoire et Conseil de surveillance ont remarqué que cette instance était parfois utilisée pour des fichiers volumineux dont les dates de conservation pouvaient poser problème dans le cas où le nombre de fichiers venait à augmenter. Afin de permettre le transfert de tels fichiers, la taille des fichiers a été étendue à 2 Go, mais avec une durée de conservation réduite.

2. La mise en place d'une option tarifaire pour les besoins en volume

Comme exprimé un peu plus en amont dans ce rapport exceptionnel, en 2018, il a été fait le constat que le besoin en volume de stockage augmentait fortement compte tenu des nouveaux usages numériques (CMS, internet, photos, etc. ...).

Afin de permettre aux personnes qui le souhaitent d'avoir un espace supérieur à 5Go, une nouvelle offre a été mise en place : 40€/an pour 20Go supplémentaires.

3. Des développements pour mettre en place wordpress en 1 clic

Début 2018, le projet de proposer « l'installation de logiciels en 1 clic » a commencé à voir le jour au sein d'OUVATON. L'intérêt pour ce type de service a été confirmé par les retours du sondage adressé en cours d'année. Il a fallu choisir quel logiciel proposer en premier. Et c'est « wordpress en 1 clic » qui a été retenu en milieu d'année comme premier service de ce type à lancer. M.P. a donc commencé, en coopération avec G. R.-R., à développer un script adapté à Ouvadmin permettant de proposer l'installation de WordPress en 1 clic. Ce travail est toujours en développement à la fin 2018. La mise en place effective est prévue pour 2019

D. La mise en place de publications sur les réseaux dits « sociaux »

Enfin, au sein du Conseil de Surveillance, une personne s'est chargée en 2018 de diffuser régulièrement sur les réseaux dits « sociaux », des annonces, et de relayer des annonces de structures « amies », afin de favoriser la communication de l'existence d'OUVATON sur la toile.

OBSERVATION N°5. EN 2018, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE UN PEU « EN SOMMEIL » LES ANNÉES PASSÉES SEMBLE SE REMOBILISER

A. Le Conseil de surveillance, en quasi-sommeil entre 2016 et 2017, semble se réactiver en 2018

Comme l'indique le Directoire dans ses rapports annuels des années passées, le Conseil de surveillance n'a pas (ou très peu) été actif au cours des 2 ou 3 années précédentes (2015, 2016, 2017). Cela signifie que les membres du Conseil de surveillance ont très peu échangé avec le

Directoire, ou entre eux, au cours de ces années, pour améliorer les choses, pour prendre des décisions, pour régler des problèmes, pour agir, etc. ...

Les raisons de ce « sommeil » proviennent des difficultés des personnes à dégager du temps bénévole sur cette période, pour participer tout aussi bien à la vie opérationnelle d'OUVATON, à son animation, qu'à sa gouvernance.

Le Directoire a appelé chaque année, à ce que cet état de fait change, afin que le Conseil de surveillance sorte de son sommeil et redevienne actif.

En 2018, les membres du Conseil de surveillance élus lors de l'AG 2017, ainsi que les membres élus lors de l'AG de 2018, semblent avoir du temps et l'envie de réactiver le Conseil de surveillance : il y a eu des réunions régulières ; de nombreux échanges sur les listes de discussions ; des coups de main opérationnels ont été donnés pour mettre en place des actions ; etc. ... Autant de signes qui laissent à penser que le Conseil de surveillance sort de son absence, et se remet à fonctionner.

B. Les nouvelles personnes nommées au Conseil de surveillance en 2017 et en 2018 ont eu la possibilité d'accorder du temps bénévole disponible pour OUVATON

1. Au cours du 1er semestre 2018, le Conseil de surveillance accroît ses capacités de temps de bénévolat disponible grâce aux changements intervenus dans la composition du Conseil de Surveillance au cours de l'AG 2017.

Entre le 1er janvier 2018 et juin 2018, la composition du Conseil de surveillance est issue de l'élection de l'AG 2017, et des élections des années précédentes.

Au cours de l'AG 2017, R. Calvelli, M. Giard, M. Demur, ont laissé leurs places au Conseil de surveillance - membres sortants – tandis que F. Delalleau, M. Moulin et A. Chevrier y ont été élus – membres entrants.

L'emploi du temps des nouveaux entrants au Conseil de surveillance leur permet de débloquer un peu de temps bénévole pour OUVATON, apportant ainsi un peu d'énergie supplémentaire au Conseil de surveillance.

a. La liste des personnes composant le Conseil de surveillance du premier semestre 2018, élues avant l'AG de 2017

- G. Rottier-Ripoche (élu à l'AG 2013 pour un 1er mandat, puis réélu à l'AG 2016 pour un 2e mandat expirant en 2019) ;
- B. Rutayisire (élu à l'AG de 2014 pour un premier mandat, puis réélu à l'AG de 2017 pour un 2e mandat expirant en 2020) ;
- C. Schwartz (élue à l'AG de 2015 pour un 1er mandat expirant en 2018)
- T. Gelée (élu à l'AG de 2015 pour un 1er mandat expirant en 2018)
- S. Fauconnet (élu à l'AG 2016 pour un 1er mandat expirant en 2019) ;

- C. Weber (élu à l'AG de 2016 pour un 1er mandat expirant en 2019) ;

Pour certains de ces membres, il devenait de plus en plus difficile de dégager du temps bénévole pour s'occuper du Conseil de surveillance, malgré toute leur bonne volonté.

b. La liste des personnes composant le Conseil de surveillance du premier semestre 2018, élues lors de l'AG de 2017

- M. Moulin (élu à l'AG 2017 pour un 1er mandat expirant en 2020) ;
- F. Delalleau (élu à l'AG 2017 pour un 1er mandat expirant en 2020) ;
- A. Chevrier (élu à l'AG 2017 pour un 1er mandat expirant en 2020).

Ces nouvelles personnes composant le Conseil de surveillance, élues en 2017, ont amené avec elles un peu de temps bénévole disponible supplémentaire, permettant ainsi d'augmenter un petit peu les contributions du Conseil de surveillance pour OUVATON.

2. Au cours du 2ème semestre 2018, le Conseil de surveillance accroît de nouveau ses capacités de temps de bénévolat disponible, grâce aux changements intervenus dans la composition du Conseil de Surveillance au cours de l'AG 2018

Au cours de l'AG 2018, 2 personnes sont sorties du Conseil de surveillance - C. S. et T. G. – laissant la place à C. G. et P. C., élus.

Là aussi, l'emploi du temps de ces nouveaux entrants au Conseil de surveillance leur permet de débloquent un peu de temps bénévole pour OUVATON, apportant ainsi un second lot d'énergie supplémentaire au Conseil de surveillance, qui s'additionne au temps bénévole disponible des personnes entrées (élues) lors de l'AG de 2017.

Ce double accroissement de temps disponible s'est ressenti. Le Conseil de surveillance s'est petit à petit « réactivé », comme le stipule le Directoire dans son rapport 2017 (AG 2018) et 2018 (AG 2019).

a. Liste des personnes composant le Conseil de surveillance au second semestre 2018, élues avant l'AG de 2018

- G. Rottier-Ripoche (élu à l'AG 2013 pour un 1er mandat, puis réélu à l'AG 2016 pour un 2e mandat expirant en 2019) ;
- B. Rutayisire (élu à l'AG de 2014 pour un premier mandat, puis réélu à l'AG de 2017 pour un 2e mandat expirant en 2020) ;
- S. Fauconnet (élu à l'AG 2016 pour un 1er mandat expirant en 2019) ;
- C. Weber (élu à l'AG de 2016 pour un 1er mandat expirant en 2019) ;
- M. Moulin (élu à l'AG 2017 pour un 1er mandat expirant en 2020) ;
- F. Delalleau (élu à l'AG 2017 pour un 1er mandat expirant en 2020) ;
- A. Chevrier (élu à l'AG 2017 pour un 1er mandat expirant en 2010).

b. Liste des personnes composant le Conseil de surveillance au second semestre 2018, élues lors de l'AG de 2018

- C. Grossin (élue à l'AG 2018, pour un 1er mandat expirant en 2021)
- P. Cherpentier (élu à l'AG 2018, pour un 1er mandat expirant en 2021)

Ces nouvelles personnes composant le Conseil de surveillance, élues en 2018, ont elles aussi, amené avec elles un peu de temps bénévole disponible supplémentaire, permettant ainsi d'augmenter d'un cran supplémentaire les contributions du Conseil de surveillance pour OUVATON.

C. La mobilisation du Conseil de surveillance connaît un regain en 2018

1. En 2018, les contributions bénévoles régulières des membres du Conseil de surveillance ont augmenté de façon significative : le CS s'est remobilisé

En 2018, environ 5 à 6 membres du Conseil de Surveillance ont réussi à dégager régulièrement du temps bénévole :

- Échanges réguliers et tout au long de l'année, à distance, sur les différentes listes de discussion : liste groupe projet ; liste Conseil de surveillance et Directoire.
- Réunions mensuelles en téléconférence (utilisation de mumble)
- Réunions avec le Commissaire aux comptes (réunion en téléconférence, et AG)
- Réunions physiques : 2 rencontres ont eut lieu sur Paris (en compagnie du Directoire)
- Réalisations d'actions opérationnelles : refonte du site internet ; améliorations visuelles des pages internet relatives aux « outils » ; améliorations techniques ; nettoyage des comptes ; réalisation du sondage ; etc ...

De plus, 2 à 3 autres membres du Conseil de Surveillance ont pu dégager, de temps en temps, un petit peu de temps, pour contribuer à distance, tant bien que mal, quand cela leur était possible, notamment lors de discussions sur des sujets importants (cruciaux).

La rédaction de ce rapport exceptionnel ici présent, qui a mobilisé beaucoup de temps bénévole de la part des personnes composant le Conseil de surveillance, est aussi une preuve de ce regain de mobilisation du Conseil de surveillance.

Grâce à ce temps bénévole mis à disposition d'OUVATON, le Conseil de Surveillance a pu jouer son rôle un peu mieux que les années précédentes. Compte tenu des difficultés rencontrées en 2018, compte tenu des enjeux, ce regain de mobilisation fut salutaire.

2. Autre signe positif de regain de mobilisation du Conseil de surveillance : la présidence, vacante (ou en sommeil) depuis longtemps, a été remise en fonctionnement en juin 2018.

a. Entre 2015 et juin 2018, la présidence du Conseil de Surveillance, n'a pas pu être réellement opérationnelle.

Dans la pratique, selon les constats du Directoire, le rôle de présidence du Conseil de Surveillance n'a pas été actif durant la période comprise entre l'AG de 2015 et l'élection de la présidence du Conseil de Surveillance de juin 2018. Il n'aurait été que théorique, les personnes élues n'ayant pas pu dégager du temps bénévole disponible pour remplir ce rôle.

Cette situation était pesante, voir bloquante pour le Directoire et OUVATON. Aussi bien du point de vue opérationnel (difficile pour le Directoire de prendre seul des décisions) que du point de vue statutaire. Le Directoire en a fait part dans plusieurs de ses rapports annuels.

b. En juin 2018, le Conseil de surveillance réactive sa Présidence, afin que la gouvernance d'OUVATON redevienne opérationnelle au regard des statuts.

L'élection de la Présidence du Conseil de surveillance a eu lieu en cours d'exercice 2018, le 11 juin 2018, à distance.

Ont été élu

- Vice-présidence du Conseil de Surveillance : G. Rottier-Ripoche
- Présidence du Conseil de Surveillance : A. Chevrier

Un procès-verbal de l'élection a été produit et stocké sur les serveurs d'OUVATON.

À la date de publication de ce présent rapport, ces nominations sont inchangées.

OBSERVATION N°6. OUVATON EST APPRÉCIÉE

A. Les personnes « amies » externes à OUVATON, en disent du bien, et sont dans une attitude « bienveillante » vis-à-vis d'OUVATON

1. OUVATON fait partie de la grande famille des structures alternatives pour un internet libre et éthique

L'April, la Quadrature, Framasoft, pour ne citer qu'elles, témoignent régulièrement - de par leurs messages au sujet d'OUVATON - de leur bienveillance vis-à-vis de la coopérative.

2. OUVATON est unique dans ce paysage

OUVATON est un peu « unique » dans ce paysage.

OUVATON n'est pas une association, mais une SA, une entreprise partagée sous la forme d'une coopérative, fournissant des services d'hébergement internet, sous des valeurs liées à la culture libre, l'ESS, l'internet libre et éthique. À bien chercher, il ne semble y avoir d'autres structures de même type en France. Les autres structures sont surtout associatives.

Et contrairement aux autres entreprises qui proposent des services d'hébergement de sites internet, OUVATON se démarque par son attachement aux valeurs citées ci-dessus. Bref, OUVATON semble belle et bien « unique ».

3. Lors des rares « sorties » d'OUVATON, OUVATON, à chaque fois, est très appréciée, et c'est une bonne surprise

Suite à des discussions entre le groupe « projet », le Directoire et le Conseil de surveillance, M.P. est allé tenir un tout petit bout de stand à la « fête de l'huma » en 2017, partagé avec une autre structure. Pour une première participation, « pour voir », avec quasiment aucun support de communication, et un mini espace, quelle n'a pas été la surprise de M.P. d'entendre tous les messages amicaux, bienveillants, encourageants, positifs, des personnes alentours comme des personnes qui s'arrêtaient pour discuter et s'informer.

Et ce fût de nouveau le cas en 2018, cette fois-ci avec quelques supports de communication supplémentaires.

B. Les services proposés et les tarifs d'OUVATON, sont appréciés

Chaque année, ce sont + de 1500 comptes d'OUVATON, qui renouvellent leur abonnement pour les services proposés. C'est un signe évident de l'adéquation entre les services proposés, et les attentes espérées. Bien sûr, on peut toujours faire mieux. Mais tout de même, il faut dire ce qui est : malgré ses moyens limités, OUVATON arrive à fournir des services tout à fait appréciés par les personnes qui utilisent ces services et qui s'y réabonnent d'année en année.

***OBSERVATION N°7. OUVATON SEMBLE DOUÉE
DE CAPACITÉ DE RÉSILIENCE, ELLE RÉSISTE
AU TEMPS MALGRÉ LES DIFFICULTÉS***

A. Depuis des années OUVATON fait face à une série de problèmes récurrents, soi-disant catastrophiques, et pourtant OUVATON est toujours là.

Dans les coulisses d'OUVATON, il y a plus de 10 années d'historique d'innombrables fils de discussions où le directoire, le Conseil de surveillance, l'infogérance, et d'autres personnes, pointent du doigt de nombreux problèmes récurrents qui, à la lecture de ces échanges, devraient avoir mis en péril OUVATON depuis bien longtemps.

Les emails, les listes de diffusion, les versions de PHP, les sites utilisant des CMS pas à jour, les certificats, les problèmes de fonctionnements de gouvernance, l'absence de dynamisme de coopération entre les sociétaires, les prix, la baisse dramatique du nombre de comptes actifs, etc. ... tout y passe, tout est vital, et pourtant, des années plus tard, OUVATON est toujours debout.

C'est sûr : OUVATON possède une capacité de résilience qui lui permet de résister devant les difficultés.

Des forces à la description mystérieuse permettraient à OUVATON de résister, de passer le temps, comme tant d'autres organisations. Et pour l'instant, c'est tant mieux, que l'on puisse décrire

convenablement ces forces mystérieuses ou pas, peu importe, tant que cela permet à OUVATON de tenir.

B. OUVATON possède une trésorerie permanente de plus de 50000 euros qui lui permet d'assurer son fonctionnement quotidien, et d'encaisser les secousses

Une des raisons pour laquelle OUVATON résiste relativement bien aux difficultés réside dans son fonctionnement économique.

Toutes les personnes qui utilisent les services d'OUVATON, payent leurs abonnements aux services pour les 365 jours suivants. Dit autrement, cela signifie que toutes et tous, nous apportons une avance de trésorerie d'un an à OUVATON. Comme nos comptes ont été ouverts un peu n'importe quand dans l'année – chacune et chacun, nous avons ouvert des comptes à différents moments dans l'année – cela fait une avance de trésorerie d'un an « lissée » et quasi permanente.

De plus, dans l'histoire de l'actuel Directoire et du Conseil de surveillance sur les 10 dernières années, il n'a jamais été décidé de puiser dans ce « trésor » de liquidités pour réaliser des investissements risqués ou hasardeux. La règle a toujours été la prudence. Et les dépenses sont réduites au strict minimum – il y a toutefois un envers de la médaille à cela, comme exprimé dans la seconde partie de ce rapport.

Cette avance de trésorerie conséquente – environ un solde positif en banque de +50.000 euros en permanence – permet à OUVATON ne jamais avoir de souci économique immédiat. C'est une force indéniable. Une capacité à faire un pied de nez à la plupart des difficultés.

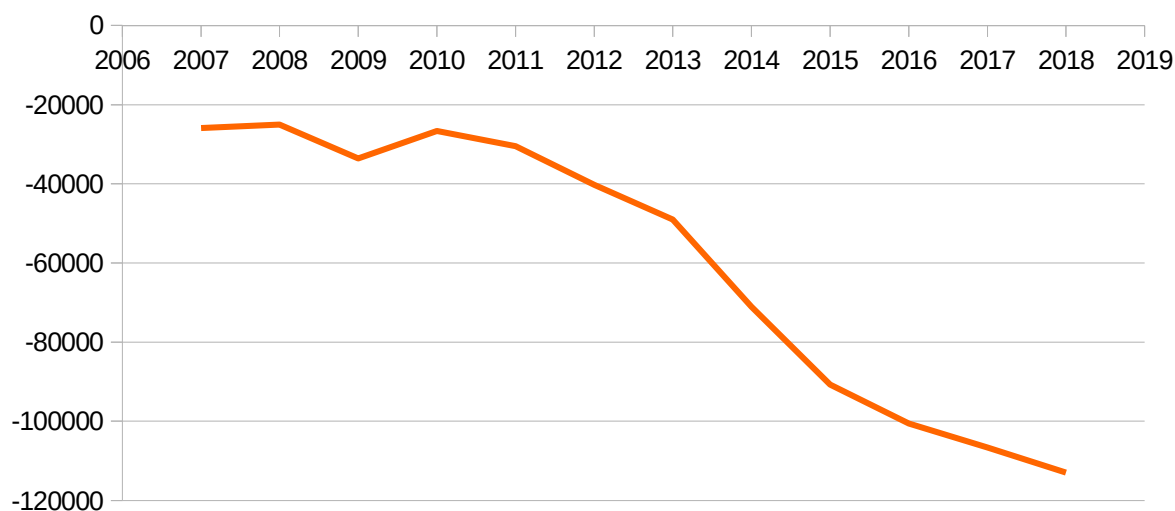
Partie II. Les points négatifs de cette année 2018

OBSERVATION N°8. LES PERTES CUMULÉES D'OUVATON SONT AU-DELÀ DU NIVEAU LÉGAL AUTORISÉ

A. Sur l'exercice 2018, OUVATON, génère encore des pertes identiques aux années précédentes. À la fin décembre 2018, les pertes cumulées dépassent les 100.000 €. Les limites sont dépassées.

pertes cumulées

2007 à 2018



Même si la trésorerie reste positive, la coopérative est en état de survie artificielle, s'approchant de plus en plus d'une défaillance financière. Avec autant de pertes cumulées, et avec autant d'années déficitaires, sans jamais arriver à vraiment redresser la barre, les perspectives d'OUVATON s'assombrissent d'année en année.

B. La loi oblige OUVATON à éponger les pertes en mettant le capital social à zéro

SA OUVATON
75014 PARIS

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	
	31/12/2018	12
CAPITAL	117 168. 00	
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	117 168. 00	
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	16 999. 30	
10400000 PRIM ES LIEES / CAP.SOCIAL	16 999. 30	
REPORT A NOUVEAU	- 106 656. 32	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	- 106 656. 32	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	- 6 174. 91	
TOTAL I	21 336. 07	

Les personnes membres du Conseil de Surveillance, comme les personnes membres du Directoire, sont inquiètes de la direction que prend la situation financière d'OUVATON. Si les pertes continuent ainsi, OUVATON finira par être dans une situation où ses pertes cumulées ne seront plus couvertes par la somme des parts sociales d'OUVATON. Une telle situation amènerait OUVATON à devoir éponger les pertes en procédant à une opération de gestion appelée « accordéon » consistant à ramener les pertes et les parts d'OUVATON à zéro, et à trouver de nouveaux fonds propres.

À ce titre, l'article 47 des statuts de la coopérative est tout à fait explicite

« Article 47 :CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS À LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Si, du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la Société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le directoire est tenu de réunir une assemblée générale extraordinaire dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société. La résolution adoptée par l'assemblée donne lieu à publication et à l'accomplissement des formalités réglementaires.

Si la dissolution n'est pas prononcée, la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue et sous réserve des dispositions légales ayant trait au montant minimum du capital des sociétés anonymes coopératives, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves si, dans ce

délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

À défaut de réunion de l'assemblée générale, comme dans le cas où cette assemblée n'a pas pu délibérer valablement sur dernière convocation, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la Société. Il en est de même si les dispositions de l'alinéa 2 ci-dessus n'ont pas été appliquées. Dans tous les cas, le tribunal peut accorder à la Société un délai maximal de six mois pour régulariser la situation : il ne peut prononcer la dissolution si, le jour où il statue sur le fond, cette régularisation a eu lieu. »

Compte tenu de cette situation de niveau de cumul de pertes trop important, il y a déjà eu par le passé, une première étape légale de franchise. En effet, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 2016, a été votée la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale extraordinaire prend acte du fait que, à l'issue de l'exercice 2015, les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié de son capital social. Elle décide, en connaissance de cause, de poursuivre son activité. Elle demande au Directoire et au Conseil de Surveillance de continuer leurs efforts pour accroître l'activité de la société et lui permettre, en gagnant de nouveaux membres et utilisateurs, de conforter ses fonds propres. »

Cependant, la situation ne s'améliorant pas, le Commissaire aux Comptes a par ailleurs prévenu la gouvernance d'OUVATON. Pour l'instant, compte tenu du montant des liquidités permanentes (la trésorerie d'environ 50.000 euros), et compte tenu des projets d'améliorations envisagés, le Commissaire aux Comptes n'a pas encore déclenché son « devoir d'alerte ». OUVATON y échappe, mais le Commissaire aux Comptes a bien précisé aussi bien lors de l'AG 2018, que lors de la présentation des comptes à la gouvernance d'OUVATON au début du second trimestre 2019 : si la valeur absolue du cumul des pertes dépasse le montant du capital à la fin de l'exercice 2019, alors il n'y aura plus moyen d'échapper à l'obligation de réduire les pertes par réduction du capital social.

Cette situation est une véritable épée de Damoclès juridique et financière pointée sur OUVATON.

C. L'exigence légale de ramener le cumul des pertes et le capital d'OUVATON, à zéro, va exiger que les sociétaires recapitalisent OUVATON

L'exigence légale et statutaire de devoir ramener le cumul des pertes à zéro, par la réduction du capital à zéro, signifie que les parts sociales d'OUVATON seront égales à zéro, elles ne vaudront plus rien.

Mais cela a une autre signification : il faudra faire un nouvel appel à souscription de parts sociales pour reconstituer le capital à une hauteur suffisante pour que OUVATON fonctionne.

Le montant de capital à reconstituer sera sans doute situé entre 20000 et 50000 euros.

Il y a fort à parier que peu de personnes extérieures à OUVATON auront envie de participer à cette recapitalisation. Cela veut dire que cette recapitalisation sera à la charge des sociétaires d'OUVATON.

Théoriquement, la somme par sociétaire ne serait pas si énorme que ça. En partant sur un nombre de sociétaires ayant encore au moins un compte actif de l'ordre de 1500 sociétaires, cela reviendrait à ce que chaque sociétaire souscrive pour un montant compris entre 13 euros et 33 euros.

Cependant, étant donné que seuls 300 à 400 sociétaires semblent se mobiliser pour OUVATON – c'est le nombre de personnes qui votent chaque année, qui répondent aux questionnaires, ou qui participent aux appels à financement participatif – il y a fort à parier que le montant du capital à reconstituer, situé rappelons-le entre 20.000€ et 50000€, ne sera pas à partager entre 1500 personnes, mais entre 300 à 400 personnes. Ce qui ferait des sommes beaucoup plus conséquentes à mobiliser par personne : entre 66 euros et 166 euros par sociétaire impliqué et participant à l'opération.

La probabilité de la solvabilité d'une telle perspective est d'autant plus difficile à estimer, que l'équation économique d'OUVATON n'est toujours pas trouvée : pour l'instant, même si l'on recapitalise, OUVATON continuera à faire des pertes ... à moins de trouver une solution pour que ces pertes cessent ... mais lesquelles ???

*OBSERVATION N°9. COMME POUR LES ANNÉES
PASSÉES, EN 2018 OUVATON EST ENCORE BIEN
EN DESSOUS DE SON POINT D'ÉQUILIBRE
FINANCIER*

A. En 2018, le niveau de revenus pour atteindre l'équilibre financier est de 70.000 euros. Mais c'est un trompe-l'oeil.

Les chiffres actuels – non-retraités, non réajustés - d'OUVATON peuvent se lire de la façon suivante :

Chiffres 2018	Note	Montant
Revenus		63 331 €
Taux de marge sur coûts variables	(1)	89 %
Frais fixes	(2)	62 639 €
Revenus nécessaires pour atteindre l'équilibre financier	(3)	70 255 €

(1) : les coûts variables pour Ouvaton, correspondent essentiellement dans les « coûts d'achats de marchandises vendues », qui correspondent au coût des noms de domaine auprès de Gandi, dans le cadre de l'accord que Ouvaton avec Gandi pour proposer des noms de domaine

(2) : les frais fixes pour Ouvaton peuvent être considérés comme l'ensemble des coûts, en dehors de « coûts d'achat des marchandises vendues »

(3) : les revenus nécessaires pour atteindre l'équilibre financier, correspond à ce que l'on appelle le « seuil de rentabilité », ou le « point mort », dont le calcul simplifié est : (Frais Fixes) / (Taux de marge sur coûts variables). Cela signifie que 1 euros de frais fixe, doit être couvert par $1/0,89 = 1,123$ euro de revenus.

Avec ce décalage entre les revenus nécessaires pour équilibrer les comptes (70.000 euros), et les revenus réels annuels, chaque année, OUVATON fait des pertes : entre 6000 euros et 10000 euros, selon les années.

Parfois, lorsqu'une structure n'arrive pas à atteindre son seuil de revenus nécessaires, un des réflexes consiste à rechercher une diminution des frais fixes, lorsque ceux-ci sont anormalement trop élevés. Pour OUVATON, ce n'est pas le cas. Les frais sont à minima. Il n'y a rien à « gratter ». Voir même : les frais sont anormalement bas. Il conviendrait de les revoir à la hausse, comme indiqué dans la section suivante.

Si les frais fixes ne sont pas en cause, pour expliquer ces pertes, alors cela signifie que la cause est à rechercher dans les revenus : soit le volume n'est pas assez conséquent (il faudrait plus de comptes) ; soit les prix ne sont pas assez élevés (nos prix sont rikiki pour la somme de services rendus, notamment les listes illimitées et les emails illimités) ; soit un peu des deux.

Cependant, ce montant de revenus nécessaires pour atteindre l'équilibre financier est un trompe-l'oeil. Car dans la réalité opérationnelle d'OUVATON, si l'on veut qu'OUVATON fonctionne, il est nécessaire de lui inscrire des frais fixes supplémentaires.

B. Dans la réalité opérationnelle d'OUVATON, les revenus nécessaires pour atteindre le point d'équilibre financier, se situe bien au-delà des 70.000 euros, car certains frais fixes sont anormalement sous-évalués, quand d'autres sont anormalement inexistantes

1. La prestation de M.P. est sous-évaluée

a. Continuer à rétribuer M.P. à 60 % du SMIC pour un quasi plein temps, et en l'obligeant à travailler le week-end ? Sans déconner ? Ça nous met carrément mal à l'aise !

Au Conseil de Surveillance, cette anomalie nous met carrément mal à l'aise.

Non seulement, aujourd'hui – comme évoqué plus haut dans ce rapport – la rétribution nette que l'on offre à M.P. n'est que de 60 % du SMIC pour une compétence qui en vaut facilement 2 à 3 fois plus, mais en plus, son travail pour OUVATON l'empêche de trouver un revenu complémentaire, puisque OUVATON utilise son temps pour 30 heures de travail par semaine (et parfois plus, jusqu'à 40 heures), y compris le week-end !

Cela a une autre conséquence : cela « piège » M.P.. En effet, avec un si bas revenu, il est impossible d'envisager un remplacement à M.P.. Personne (ou presque) n'acceptera sur une longue durée de faire le travail de M.P. pour une aussi basse rétribution. M.P., très attaché à OUVATON, ne peut donc envisager de laisser sa place – par exemple, pour évoluer professionnellement, et peut-être aussi, personnellement – puisque cela semble impossible. Cette situation revient à bloquer M.P., à lui imposer un pouvoir obscur sur les épaules. Imposer une telle situation de blocage de liberté n'est vraiment pas respectueux de la part d'OUVATON. Ce n'est pas en harmonie avec les valeurs véhiculées par OUVATON.

Si par malheur M.P. ne pouvait plus travailler pour OUVATON, d'une part, il serait impossible à OUVATON de le remplacer avec cette trop faible rétribution actuelle - OUVATON ne s'en remettrait pas, c'est dangereux pour OUVATON. D'autre part, cela aurait une autre conséquence pour M.P. : avec son statut d'autoentrepreneur, M.P. ne bénéficierait d'aucun droit au chômage – non seulement M.P. a un très petit salaire net qui ne lui permet pas de « voir venir », mais en plus, il ne bénéficie d'aucun droit au chômage, ce qui ne lui permet pas de se retourner en cas d'arrêt de l'activité d'OUVATON.

b. Dans les faits, il faudrait doubler ou tripler le montant de la prestation auprès de M.P., et augmenter d'autant les frais fixes.

Bien que M.P. ne le demande absolument pas, une telle compétence devrait être rétribuée à son juste niveau. Au lieu de déboursier 19.200 euros HT par an, OUVATON devrait sans doute déboursier entre une valeur brute basse de 38.400 euros et une valeur brute haute de 57.600 euros par an pour rétribuer M.P. à un juste niveau.

Réajuster les frais fixes d'un montant additionnel compris entre +19200 euros et + 38400 euros, pour rétribuer M.P. de façon plus juste, sembleraient bien « normal », « respectueux », et « bien plus fiable ».

Accroissement des frais fixes pour améliorer les fonctionnements d'Ouvaton

→ *Matthieu*

- Accroissement pour meilleure rétribution pour Matthieu d'un montant de	28 800 €
--	----------

Nota : les 28.800 euros correspond à la valeur médiane d'augmentation possible pour Matthieu, portant sa rétribution annuelle de 19200 euros HT à 48.000 euros HT.

c. Et encadrer la prestation de M.P. par un contrat, car pour l'instant ce n'est pas le cas

M.P. fait tous ces travaux sans contrat. Il y a des factures, mais il n'y a pas de contrat.

Aujourd'hui, la majeure partie du travail de M.P. consiste à réaliser des prestations techniques : de l'assistance ; mais aussi des développements.

Il existe un écart entre ses facturations et la réalité de son travail. Aujourd'hui, M.P. édite deux factures, d'un montant identique : 9600 euros pour la tenue administrative ; 9600 euros pour les prestations techniques. Dans les faits, il faudrait que ces montants soient différents, puisque M.P. effectue bien plus de temps sur la partie technique que sur la partie administrative. Par ailleurs, la moyenne des prix bas des prestations administratives (35-50 euros HT de l'heure) est bien plus basse que celle des prix des prestations techniques numériques (50-70 euros HT de l'heure).

Il serait bien plus respectueux de rédiger un contrat équilibré avec M.P., qui vienne résoudre les différents questionnements au sujet de sa prestation.

2. Les 20 à 25 heures mensuelles d'assistance réalisées bénévolement par P.L., n'apparaissent pas dans les frais fixes

Comme expliqué plus haut dans ce rapport exceptionnel, P.L. consacre entre 20 et 25 heures par mois, bénévolement pour OUVATON pour faire de l'assistance technique.

Qu'advient-il si par malheur (ou par force de l'âge), P.L. ne peut plus ou ne veut plus, continuer à prodiguer ces heures d'assistance ? La probabilité qu'OUVATON soit dans la capacité de trouver une personne compétente pour remplacer P.L. et donner entre 20 et 25 heures bénévolement pour OUVATON, est très faible.

Pour qu'OUVATON puisse faire face à cette éventualité, il faudrait qu'OUVATON intègre dans ses frais fixes annuels, une somme équivalente à ces 20 à 25 heures mensuelles, de telle sorte à pouvoir financer quelqu'un pour remplacer P.L. si jamais cela devait arriver.

Valorisable à hauteur de 60 euros HT de l'heure (c'est sans doute ce que coûterait une prestation d'assistance technique), cela fait un montant de 1500 euros HT par mois (pour 25 heures mensuelles), soit un montant de 18.000 euros HT par an, qui serait à ajouter aux frais fixes actuels, pour avoir une lecture plus « juste » des fonctionnements d'OUVATON dans une vision « normalisée ».

Accroissement des frais fixes pour améliorer les fonctionnements d'Ouvaton

→ *Philippe*

- Accroissement pour valorisation des heures d'assistance de Philippe d'un montant de	18 000 €
---	----------

Toutefois, il est nécessaire de préciser ici qu'OUVATON s'est bâtie jusqu'à présent sur l'idée qu'OUVATON ne peut exister sans une part de bénévolat importante. Selon cette logique, l'assistance apportée par P.L. n'aurait alors pas besoin d'être rémunérée. Elle serait de l'ordre de la coopération. Et si P.L. venait à réduire ou à arrêter son bénévolat, alors, il suffirait qu'une autre personne prenne le relais dans cette même configuration, pour que cette logique perdure.

3. La prestation de l'infogérance est sous-évaluée.

a. Utiliser les serveurs d'Inulogic, parce que nos capacités ne sont pas assez grandes, ce n'est pas tenable

Pour compenser les capacités sous-dimensionnées d'OUVATON – comme expliqué plus haut dans ce rapport – Inulogic octroie des espaces à OUVATON, gratuitement, pour permettre aux services d'OUVATON de fonctionner. C'est très gentil à G. R.-R. d'offrir ces possibilités. Cependant, cela a plusieurs conséquences assez néfastes. Premièrement, cela demande des jonglages pour Inulogic, accroissant d'autant la complexité de l'organisation de la plateforme. Deuxièmement, cela signifie que la plateforme d'OUVATON ne peut pas tourner par elle, car elle n'en a pas les capacités. Et troisièmement, cela signifie que cette situation est en quelque sorte « cachée » : OUVATON fait croire qu'elle est capable de faire tourner sa plateforme, mais dans les faits ce n'est pas exact, puisqu'il est nécessaire de grignoter des parts de disques et des capacités serveur chez des tiers sans les compter dans les coûts.

b. Se reposer sur des heures de bénévolat de G. R.-R., pour compenser notre sous-dimensionnement de ressource humaine technique, ce n'est pas tenable

Il en est de même en ce qui concerne les heures de bénévolat que G. R.-R. passe pour OUVATON, en addition de ses missions d'infogérance, afin de compenser l'absence de ressources humaines nécessaires pour résoudre des problèmes techniques spécifiques.

c. Masquer ces opérations (ressources humaines techniques et capacités serveur sous-dimensionnées prises en charge gracieusement par Inulogic), ce n'est pas tenable.

Toutes ces opérations « masquées » sont ce que l'on appelle des « opérations hors bilan ». Ces types d'opérations ne sont pas interdits. Cependant, ces opérations devraient être mentionnées dans le bilan, ou les rapports annuels, de telle façon à ce ceux-ci reflètent les coûts et les revenus des opérations à leurs valeurs justes. Pour rappel, la dernière crise de liquidité internationale, ainsi que l'affaire Enron, puise leurs origines dans l'absence de mention de ces types d'opérations dans les rapports annuels. OUVATON n'a certainement pas l'intention de faire partie des organisations qui masquent des informations, ou qui déforment la réalité. C'est pourquoi il est fait mention, ici, de ces opérations.

d. Dans les faits, il faudrait payer le double à Inulogic, et augmenter d'autant les frais fixes

Inulogic est payé à hauteur de 30.000 euros HT annuels.

La moyenne des prix bas des prestations d'infogérance est de l'ordre de 50 à 70 euros de l'heure. Cela signifie qu'avec les 30000 euros, Inulogic devrait réaliser au pire, 600 heures par an pour OUVATON, soit 50 heures par mois, ou 11 heures par semaine. Or il semblerait qu'Inulogic fasse plus de 100 heures par mois pour OUVATON. Soit le double du minimum acceptable pour la profession.

Cela signifie qu'OUVATON devrait octroyer le double à Inulogic, soit 60.000 euros HT par an, au lieu des 30.000 euros actuels.

**Accroissement des frais fixes pour améliorer les fonctionnements d'Ouvaton
→ Inulogic**

- Accroissement pour meilleure rétribution d'Inulogic d'un montant de	30 000 €
---	----------

e. La trop basse rétribution d'Inulogic, crée une relation intenable à terme, aussi bien pour Inulogic, que pour OUVATON

À l'image des questionnements relatifs à la rétribution trop faible octroyée à M.P., la trop faible rétribution donnée à Inulogic (trop d'heures passées, utilisation gratuite des capacités serveur d'Inulogic, pour les 30.000 euros annuels) n'est pas tenable à terme. Cela ne permet pas à Inulogic de faire un travail correct, complet, de façon sereine. Inulogic est en tension à cause de OUVATON. Il est fort à parier que cette situation ne pourra pas durer éternellement. Et si jamais le contrat avec

Inulogic lâche, OUVATON aura du mal à obtenir un contrat avec autant de services pour le même prix. Cela met OUVATON dans une situation risquée.

f. Cette situation est d'autant plus scabreuse, qu'il n'existe pas de contrat signé avec Inulogic

En 2013, Inulogic a pris en charge l'infogérance d'OUVATON, afin de mettre fin en urgence à toute une série de problèmes que l'ancienne infogérance n'arrivait pas à résoudre.

À l'époque, ce qui importait le plus, c'était de résoudre les problèmes. L'encadrement de la prestation par un contrat n'était pas le plus urgent.

À plusieurs reprises, au cours des années passées, le Directoire ainsi que le Conseil de surveillance, ont demandé à ce qu'Inulogic prenne le temps de se pencher sur la proposition de contrat du Directoire, afin de trouver les termes et afin de signer un contrat avec OUVATON permettant souplesse et engagement concernant les prestations attendues, notamment en ce qui concerne les délais de réponses, les moments de discussions réguliers, le descriptif de la plateforme.

Aujourd'hui, compte tenu des distorsions quotidiennes, la rédaction d'un contrat paraît de plus en plus nécessaire.

Cependant, encore en 2018, Inulogic et G. R.-R. ont tellement été courts en temps, que la rédaction de ce contrat est passée au second rang des préoccupations, l'important étant d'abord de résoudre les problèmes techniques.

Ce décalage permanent depuis plusieurs années, est un sujet de « petite discorde courtoise récurrente » entre le Directoire et Inulogic. Pour le Directoire, cette absence de signature de contrat est pesante.

4. OUVATON n'investit pas assez.

Pour résoudre les problèmes techniques actuels et à venir, il faudrait qu'OUVATON puisse investir chaque année pour passer des seuils techniques cruciaux régulièrement, augmentant d'autant les frais fixes annuels.

a. L'évolution des usages numériques accélère l'obsolescence des équipements utilisés par OUVATON, créant ainsi des soucis techniques

Une partie des problèmes techniques auxquels OUVATON s'est retrouvée confrontée en 2018, mais aussi les années précédentes, provient de l'insuffisance des capacités des machines utilisées par OUVATON, au regard de l'évolution rapide des usages du numérique et des internet

b. Le poids des fichiers mis en circulation et en partage est de plus en plus lourd, malgré nos tentatives pour inciter à réduire notre impact environnemental

Le poids, le nombre en partage, et la facilité de partage, des images, des photos, des vidéos, et plus généralement des fichiers, est l'une des causes de l'accroissement exponentiel du taux d'utilisation des capacités machines d'OUVATON.

Les infrastructures des FAI et des Telecom permettent maintenant de faire circuler des quantités phénoménales de données, de plus en plus vite, avec une couverture géographique de plus en plus grande. Faire attention au poids des fichiers qui circulent, ou qui sont mis à disposition devient de moins en moins important pour un grand nombre de personnes, qui ne souhaitent plus perdre de temps à réduire la taille de leurs fichiers mis en partage.

Le suivi de l'occupation des capacités machines est piloté par l'infogérance – par G. R.-R.. En 2017 et 2018, la courbe d'utilisation s'est accélérée, de façon exponentielle.

Pour essayer de réduire cette accélération, ont été publiés dans « les échos de la coop », des messages invitant chacune et chacun, à réduire les tailles des photos, des vidéos, etc. ... Car, la plupart du temps, les photos et les vidéos sont regardées sur des petits écrans, et ne nécessitent pas une grande précision de zoom. Et expliquant par ailleurs, que la circulation et la mise en ligne de photos, vidéos, de grande taille, ou de grande précision, de par leurs poids, génèrent un poids énergétique monstre, accentuant d'autant l'empreinte énergétique des activités d'OUVATON.

Mais ces messages d'incitation à réduire la taille des fichiers images, photos, vidéos, n'ont eu aucun effet notable : les capacités des machines d'OUVATON, ont continué à être rognées, utilisées, avec un taux d'utilisation en accélération très nette.

Pour l'instant, le Directoire et le Conseil de surveillance n'ont pas pris de mesures limitatives pour stopper cette accélération. Par conséquent, le besoin en capacité de stockage et de rapidité de calcul ne cesse d'augmenter. Ce qui signifie, de devoir investir régulièrement dans de nouvelles capacités de stockage et de rapidité de calculs.

c. Les besoins des CMS ne cessent de grossir

Les logiciels de création de sites web et de gestion de contenus de sites web, sont de plus en plus lourds, et permettent de gérer avec plus de facilité, un plus grand nombre de contenus d'une plus grande diversité.

L'utilisation des CMS est une pratique courante chez les personnes utilisatrices d'OUVATON : il n'y a plus beaucoup de personnes qui réalisent leurs sites internet à partir de pages HTML et de simples feuilles de styles CSS, sans recourir à des CMS. Pourtant, lorsqu'un site ne comporte que quelques pages, il serait bien plus sage, et bien meilleur pour l'environnement, d'en revenir à ces pratiques « légères », plutôt que d'en passer par l'utilisation de logiciels CMS.

Comme pour les fichiers média, cette évolution des poids des CMS et de l'accroissement de leurs utilisations, semble inéluctable. Et cela a un impact direct sur l'accroissement de la rapidité d'obsolescence des équipements d'OUVATON : là encore, les disques se saturent beaucoup plus rapidement que par le passé, et cela semble s'accélérer.

d. Par conséquent, il faudrait investir environ 5000 euros tous les ans en capacité des équipements, pour répondre à l'emballlement des usages numériques

L'évolution des usages et des besoins en stockage et en capacité de calculs se traduisent par la nécessité d'acquérir régulièrement : des disques de plus grandes capacité et de plus grande vitesse d'accès ; et des serveurs plus rapides.

Selon l'expérience d'OUVATON, grosso modo, cela représente une dépense de 15.000 euros tous les 3 ans, soit environ 5000 euros par an.

Ce type de dépense est considéré comme un investissement, amortissable sur 3 ans, pour une valeur annuelle d'amortissement de 5000 euros.

Or, comme le montre ci-dessous la copie écran du compte de résultat d'OUVATON de 2018, les investissements d'OUVATON sont bien inférieurs, puisque seuls 933.33 euros apparaissent à la ligne Dotations aux amortissements. C'est la preuve qu'OUVATON n'investit pas assez, et se retrouve coincé techniquement régulièrement, faute d'avoir des serveurs et des disques capables d'encaisser l'évolution croissante des capacités de stockage et de calculs, générant une kyrielle de soucis techniques.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	933.33
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	933.33

Par conséquent, pour qu'OUVATON fonctionne un peu mieux, il faudrait que ses frais fixes concernant les dotations aux amortissements soient supérieurs d'environ 4000 euros.

Accroissement des frais fixes pour améliorer les fonctionnements d'Ouvaton
→ *Investissements annuels*

- Accroissement pour investissements annuels minimum d'un montant de	4 000 €
--	---------

5. OUVATON ne communique pas, ne démarche pas, ne fait pas d'actions de développement de ses nombres de comptes.

a. La concurrence communique. Et le fait très bien. Y compris les concurrents « amis ».

Les grands fournisseurs d'hébergement, comme nos amis Gandi, ou bien OVH, pour ne citer qu'eux, mettent en place leurs opérations de communication. C'est bien normal.

Mais il y a aussi d'autres structures moins grandes qui communiquent : nos amis de Framasoft en tête le font très bien par exemple. Framasoft se déplace un peu partout, est citée dans la presse nationale, publie des articles et des contenus sur les réseaux.

Le lancement des « CHATON », toujours par nos amis Framasoft, est là aussi une belle réussite de communication. Les membres de ce collectif, ont bénéficié d'un accroissement de visibilité, le collectif fédérant ainsi l'existence d'une multitude de projets, structures, organisations, qu'il était

plus difficile de détecter avant l'existence du collectif. En plus d'être une sorte d'estampillage, le collectif CHATON est un outil de communication assez puissant pour chacune des personnes qui le compose, faisant office d'une sorte d'annuaire des hébergeurs alternatifs et éthiques.

Avec son ancienneté, OUVATON se classe dans la catégorie « vétérans » au regard d'un bon nombre des membres du collectif CHATON. Et la taille d'OUVATON ainsi que sa structuration en coopérative, font d'OUVATON une structure peu comparable. Les membres du collectif CHATON, et le collectif CHATON par lui-même, sont très différents d'OUVATON. En ce sens, OUVATON, le collectif CHATON, et les membres de ce collectif, peuvent, d'une certaine mesure, ne pas être considérés comme des concurrents au sens agressif du terme, mais plutôt comme des acteurs d'une sorte d'éco-système qui œuvrent dans le même sens.

Toutefois, il ne faut pas se mentir :

1. le fait que le collectif CHATON obtienne une audience bien supérieure à celle d'OUVATON, génère par nature, une concurrence entre le collectif CHATON et OUVATON. Une concurrence amicale et molle, mais une concurrence tout de même.
2. OUVATON et les initiatives qui lui ressemblent, dont celles du collectif CHATON, sont en situation de concurrence : toute personne qui recherche une alternative aux grands hébergeurs, ou toute personne qui recherche une offre la plus économique possible, fait son choix après avoir évalué les propositions offertes par tous ces hébergeurs alternatifs. C'est bel et bien ce que l'on appelle de la « mise en concurrence ».

b. Dans les comptes d'OUVATON, et dans sa réalité opérationnelle, l'effort porté sur la communication est de quasiment égal à zéro, nada, que dalle, peau de chagrin

Les comptes d'OUVATON ne sont pas (encore) présentés selon la méthode standardisée internationale intitulée « IFRS ». L'un des avantages de cette méthode de présentation consiste avant tout, à présenter les comptes « à leur valeur juste ». Il y a un autre avantage. Celui de présenter les comptes en 6 grandes parties : les revenus ; les coûts des choses vendues (incluant leur production) ; les coûts de distribution ; les coûts de commercialisation (communication incluse) ; les coûts généraux d'administration ; et enfin les coûts de R&D.

Tableau page suivantes

Présentation des comptes 2018 d'Ouvaton sous la forme IFRS→ *Estimation*

Revenus / ventes		63 331 €
Coûts de production des choses vendues	(a)	50 308 €
Coûts de distribution		0 €
Coûts de commercialisation (communication comprise)		0 €
Coûts généraux d'administration	(b)	17 278 €
Coûts de R&D	(c)	1 920 €
Résultat		-6 175 €

Notes :

*(a) inclus 70 % de la rétribution de Matthieu, et 100 % du coût d'infogérance**(b) inclus 20 % de la rétribution de Matthieu**(c) inclus 10 % de la rétribution de Matthieu*

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus : OUVATON en 2018 n'a fait aucune dépense en matière de commercialisation, communication. Et ce fut aussi le cas les années précédentes.

En 2018, seules quelques très humbles opérations de communication ont été réalisées par quelques membres du Conseil de surveillance.

- Des communications sur les réseaux sociaux classiques (Twitter, Facebook), et sur les réseaux sociaux alternatifs (Diaspora, Mastodon), ont été réalisées régulièrement, chaque semaine quand ce fut possible, et au moins mensuellement.
- Le service payant de Facebook de ciblage de l'audience, a aussi été utilisé, mais payé sur les deniers personnels d'une des personnes membre du Conseil de surveillance.
- M.P. a tenu un petit stand à la Fête de l'Huma' avec quelques contenus imprimés, mais son déplacement n'a pas été pris en charge et aucun accessoire de communication n'avait été produit pour l'occasion : ni PLV, ni cadeau à l'effigie d'OUVATON, ni autocollant, etc. ...

Ce n'est, bien évidemment, pas suffisant.

c. S'il n'y a pas eu d'effort de communication réalisé en 2018, c'est en partie parce qu'il vaut mieux attendre que la partie technique soit stabilisée avant de communiquer ...

Une des raisons pour lesquelles il n'y a eu ni effort de communication ni effort de développement commercial en 2018, tient en partie dans le fait que la gouvernance d'OUVATON dans son ensemble, juge préférable de stabiliser tout d'abord les problèmes techniques avant de communiquer.

La logique est la suivante. Si OUVATON communique, elle a des chances d'attirer de nouvelles personnes. Celles-ci vont essayer OUVATON. Mais elles vont être confrontées aux problèmes techniques. Contrairement aux personnes qui ont plus de 4, 7 ou 10 ans d'ancienneté, ces nouvelles

personnes ne vont pas avoir de recul sur les trous d'air techniques d'OUVATON. Face à de trop nombreux problèmes techniques, il y a une forte probabilité qu'elles ne soient pas patientes, et décident de partir d'OUVATON assez rapidement, déçues de l'expérience qu'elles ont vécue. In fine, une telle opération reviendrait à générer un accroissement de communication négative sur OUVATON, additionnée à un coût d'assistance de mise en route des services. Bref, OUVATON aurait tout à perdre à générer une communication en période de problèmes techniques.

d. ... mais c'est aussi parce qu'il n'y a personne et pas de moyen pour réaliser un programme de communication à la hauteur des attentes

S'il n'y a pas d'effort de communication, c'est aussi pour les raisons suivantes :

- a) il n'y a personne affecté à ce rôle chez OUVATON, dans des proportions de temps nécessaires ;
- b) il n'y a pas de compétence spécifique très calée en communication internet éthique, capable aussi bien de planifier un programme d'actions pertinent, que de réaliser la somme des petites tâches contenues dans ce programme d'actions.
- c) Il n'y a pas de budget disponible pour financer aussi bien la personne en charge de cette tâche, que les dépenses nécessaires à cette mission.

Sans ressource humaine, sans ressource financière, pour s'occuper de la communication, et du développement des revenus d'OUVATON, difficile de faire avancer les choses dans ce domaine.

e. Dans les faits, il faudrait qu'OUVATON accroisse fortement ses dépenses en communication et en opération de développement de ses revenus, et augmente d'autant ses frais fixes

Une personne qualifiée pour cette mission, à équivalent tiers temps, 10 heures par semaine devrait suffire pour s'occuper de la communication d'OUVATON et doper ainsi ses revenus.

Tant que OUVATON n'est pas structurée avec une direction opérationnelle, le recours à des prestations externes reste la seule solution possible. La moyenne des prix bas en prestations indépendantes de communication (honoraires uniquement), se situe aux alentours de 45 euros HT de l'heure, soit 1.950 euros HT par mois, et 23.400 euros HT par an. Auxquels il sera nécessaire d'ajouter des frais de dépenses pour réaliser les opérations de communication : 12.000 euros HT par an pour commencer, devrait permettre de réaliser pas mal de choses. Soit un coût total additionnel de frais fixes, de l'ordre de 35.400 HT par an.

Accroissement des frais fixes pour améliorer les fonctionnements d'Ouvaton
→ **Actions de communication et accroissement des revenus**

- Accroissement des coûts de communication d'un montant additionnel de	35 400 €
--	----------

Une telle somme normalisée à dépenser en communication peut paraître surestimée, disproportionnée : c'est une forte somme comparée au budget annuel d'OUVATON d'aujourd'hui. D'autres logiques préféreraient réduire ces dépenses de communication à des seuils beaucoup plus bas, dans une vision où la configuration d'OUVATON permettrait de recourir à la communication par le « bouche-à-oreille » naturel, dont le coût serait très faible.

6. Pour éponger les pertes sur 10 ans, il faudrait qu'OUVATON génère 12.000 euros par an de profit, ce qui revient à accroître les frais fixes

À fin 2018, le cumul des pertes d'OUVATON est de l'ordre de (-) 106.656 euros. Pour éponger ces pertes sur une dizaine d'années - en prenant en compte la valeur actuarielle sur une base d'inflation moyenne de 1,5 % l'an sur 10 ans ce qui est assez faible, et sans doute sous-estimé – OUVATON doit pouvoir réaliser environ +12.000 € de profit net.

En reprenant la formule du seuil de rentabilité financière (SR), cela revient à accroître les frais fixes (FF) annuels de 13483 euros HT par an, arrondis à 13.500 euros.

Explications :

$$SR = \frac{\text{FraisFixes}}{0,89} + 12000 \Leftrightarrow \left(\frac{\text{FraisFixes}}{0,89} \right) + \left(\frac{12000 \times 0,89}{0,89} \right) \Leftrightarrow \frac{(\text{FraisFixes} + 13483)}{0,89}$$

Accroissement des frais fixes pour améliorer les fonctionnements d'Ouvaton
→ **Profits pour ramener le cumul des pertes à zéro en 10 ans**

- Accroissement des frais fixes d'un montant additionnel de	13 500 €
---	----------

C. Finalement, le montant de revenus minimums pour atteindre le seuil d'équilibre financier ne se situe pas à 70.000 euros, mais plutôt aux alentours de 216.000 euros. Et ce n'est vraiment pas pareil !!!

En reprenant l'ensemble des coûts de frais fixes additionnels contenus dans les sections précédentes ci-dessus, et en appliquant la formule de calcul du seuil d'équilibre financier, on obtient le tableau et les résultats suivants :

Chiffres 2018 – Normalisation / fonctionnements réels	Note	Montant
Revenus 2018 réalisés		63 331 €
Taux de marge sur coûts variables réalisée en 2018		89 %
Frais fixes inscrits dans les comptes 2018		62 639 €
Frais fixes additionnels pour normalisation des fonctionnements	(1)	129 700 €
Revenus nécessaires pour atteindre l'équilibre financier, avec la mise en fonctionnement normalisée d'Ouvaton		215 723 €

(1) il s'agit de l'addition de tous les coûts de frais fixes additionnels cités dans les sections précédentes

Espérer réaliser 216.000 euros de revenus HT par an, au lieu des 63.000 euros réalisés à la fin 2018, c'est ce que nous montrent les chiffres mis bout à bout. C'est plus du triple ! C'est du délire !

Comment diable arriver à trouver une solution à ce problème ?

D. Pour atteindre les revenus nécessaires à l'équilibre financier, la gouvernance d'OUVATON n'a pas encore réussi à trouver quelle solution adopter

1. Option n°1 : augmenter le nombre de comptes pour atteindre l'équilibre financier

Le prix actuel de la plaque de base est de 25 euros par an.

À fin 2018, il y avait 1741 comptes actifs, pour 63.331 euros de revenus, soit une moyenne de $63331 / 1741 = 36$ euros HT par compte ouvert.

Option : augmenter le nombre de comptes	Seuil d'équilibre	
	Avec le seuil Actuel (fin 2018)	Avec le seuil de fonctionnements normalisés
	70 000 €	216 000 €
Valeur des revenus actuels (fin 2018)	63 331 €	63 331 €
Revenus qui manquent pour atteindre le seuil d'équilibre	6 669 €	152 669 €
Nombre de comptes à 25 euros pour générer ces revenus manquants	267	6107
Nombre de comptes à 36 euros pour générer ces revenus manquants	185	4241

Selon la lecture du tableau ci-dessous :

- il faudrait +185 comptes supplémentaires à 36 euros HT, ou +267 comptes à 25 euros HT, pour que OUVATON soit à l'équilibre avec ses coûts actuels (fin 2018) ;
- il faudrait +4241 comptes supplémentaires à 36 euros HT, ou +6107 comptes à 25 euros HT, pour que OUVATON soit à l'équilibre, si OUVATON venait à « normaliser » ses fonctionnements

« Trouver » de +185 à +267 comptes supplémentaires, cela ne semble pas trop difficile. Dès lors que les problèmes techniques sont résolus, l'effort à porter n'est pas si conséquent. OUVATON devrait y arriver. Pourtant, actuellement, ce n'est pas possible : les problèmes techniques nous en empêchent. Comme expliqué un peu plus loin, actuellement, OUVATON continue de perdre des comptes chaque mois.

« Trouver » de +4241 à +6107 comptes supplémentaires, là, c'est une autre histoire. Cela va demander un véritable effort de développement de revenus, une véritable campagne de communication – laquelle est comprise dans ce scénario de coûts fixes normatifs élevés. Et la probabilité d'atteindre ce nombre de comptes est très faible. Ce scénario est tout à fait irréaliste.

2. Option n° 2 : augmenter les prix, avec comme postulat que le nombre de comptes actifs et ouverts sera dès lors assez faible

Une autre option consisterait à augmenter les prix. Avec une telle option, une partie des personnes qui utilisent les services d'OUVATON, quitteront OUVATON - ici, les chiffres anticipent une baisse de -30 % du nombre de comptes.

<i>Option : Augmenter les prix</i>	Seuil d'équilibre	
	Avec le seuil Actuel (fin 2018)	Avec le seuil de fonctionnements normalisés
	70 000 €	216 000 €
Valeur des revenus actuels (fin 2018)	63 331 €	63 331 €
Revenus qui manquent pour atteindre le seuil d'équilibre	6 669 €	152 669 €
Nombre de comptes probables	1200	2600
Prix de la plaque de base (HT)	58 €	83 €
Augmentation par rapport au prix de la plaque de base actuelle	33 €	58 €
Montant mensuel de l'augmentation	3 €	5 €
Équivalence en monnaie « expresso au comptoir »	Soit 2 cafés par mois	Soit 3 cafés par mois

Faire passer le prix de 25 euros à 58 euros par an, ne semble pas très douloureux, car finalement, ce n'est que 3 euros de plus par mois à déboursier pour chaque personne ayant un compte à OUVATON. Comparativement, **chez nos amis Gandi.net, un hébergement avec possibilité de CMS coûte près de 230 euros par an**, sans accès à des listes, et avec seulement 2 boîtes emails.

Par ailleurs, opter pour une normalisation des frais fixes et des fonctionnements d'OUVATON, avec peu de comptes ne ferait augmenter les prix « que » de +58€ par an, soit seulement de +5 euros par mois – l'équivalent de 3 cafés par mois. Le nombre de comptes envisagé, 2600, est sans doute atteignable, puisqu'en 2008 il y avait 3330 comptes ouverts actifs chez OUVATON. Qui plus est, ce scénario inclut une prestation permanente rémunérée de communication et de développement du nombre de comptes.

3. Option n°3 : Supprimer temporairement les services qui génèrent des problèmes techniques, et ne les réactiver que lorsque l'on sera sûr et certain que les problèmes sont résolus.

Depuis quelque temps, et en 2018 encore, les services qui posent problème sont les emails et les listes de discussion. Les blacklistages, les mises à jour de sympa, etc. ... sont des sources de nombreuses interventions, qui se traduisent en coûts d'assistance : heures de M.P., et heures de Inulogic. Ces heures passées à résoudre ces problèmes d'emails et de listes de diffusion sont en partie responsables de l'anormalité du nombre d'heures passées par M.P. et par G. R.-R., au regard de leurs rétributions (heures de bénévolat incluses).

Une solution consisterait alors à « fermer » temporairement ces services, pendant autant que mois que nécessaires, le temps que des solutions fiables, solides, soient trouvées pour éviter l'apparition de problèmes.

Une telle solution serait, d'après une majorité de personnes du Directoire et du Conseil de surveillance, extrêmement dangereuse pour OUVATON. Il y aurait une grande probabilité que de très nombreuses personnes quittent OUVATON. Les chiffres évoqués mentionnent parfois des risques de baisses de -40 % à -50 % du nombre de comptes. Bien qu'il ne soit pas possible d'évaluer la pertinence de ces chiffres, il semble exister dans cette option une crainte importante.

C'est pourquoi cette option n'est pas concevable actuellement, car trop hasardeuse.

4. Option n° 4 : rester comme ça, patienter et espérer que ça aille mieux une fois que les problèmes techniques seront résolus

Cette option consiste à ne rien changer réellement, sauf accentuer encore et encore les efforts portés sur la résolution des problèmes techniques qui ont été vécus en 2018, afin qu'une fois stabilisée, la qualité technique de la plateforme permette à fidéliser les personnes qui utilisent les services d'OUVATON – moins de départs, plus d'arrivée se transformant en comptes fidèles.

Cette option revient à espérer qu'in fine, le nombre de comptes remonte petit à petit entre 2000 et 2800 comptes d'une valeur moyenne de 36 euros HT, en tablant sur des ajustements tarifaires par petites touches, comme : un accroissement des tarifs pour les personnes qui utilisent la totalité des services - en nombre, ou en volume -, aux côtés de tarifs légers pour les personnes qui utilisent qu'une petite fraction des services – en nombre ou en volume.

Une telle option s'inscrit dans la continuité de l'évolution d'OUVATON. Elle a le mérite de ne pas générer de perturbations importantes, et de ne pas engendrer de nouveaux coûts.

5. Option n° 5 : un mélange des différentes options précédentes

Une autre option consisterait à mélanger les principes des différentes options précédentes. Il en existe de nombreuses variantes. Les pages suivantes délivrent des simulations de plusieurs variantes possibles, dont voici les principes retenus pour les calculs :

Principes communs appliqués aux 3 simulations

- ✓ Un bénéfice minimum de 12.000 euros par an pour éponger les pertes cumulées sur une période de 10 ans
- ✓ Un prix de plaque de base, qui varie en fonction de l'accroissement des frais fixes, et qui permet de générer un bénéfice de 12.000 euros pour éponger les pertes
- ✓ Une inflation qui augmente avec le temps, pour atteindre 2,5 %

Tableau simulation 1 / principe particulier retenu pour les calculs

- ✓ Un nombre de comptes qui augmente doucement au début, puis un peu plus vite ensuite
- ✓ Les frais fixes augmentent chaque année, pour atteindre en 5 ans, un niveau de frais fixes permettant un fonctionnement normalisé de la coopérative

Tableau simulation 2 / principe particulier retenu pour les calculs

- ✓ Un nombre de comptes qui commence par baisser, pour ensuite augmenter modérément
- ✓ Les frais fixes augmentent modérément pour assurer un meilleur revenu pour MP et pour Inulogic, pour financer des prestations techniques additionnelles dédiées à l'installation de nouveaux services, pour investir chaque année, et pour faire un peu de communication.

Tableau simulation 3 / principe particulier retenu pour les calculs

- ✓ Un nombre de comptes qui reste bas
- ✓ Les frais fixes sont contenus à un accroissement des revenus de MP, des investissements et un tout petit peu de communication.

*Tableau simulation 1***OPTION / AUGMENTATION DES FRAIS FIXES POUR ARRIVER À UNE NORMALISATION EN 5 ANS**

Simulation (milliers euros)	Notes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ventes nom de domaine		9,0	11,0	13,0	15,0	17,0	19,0	21,0
Achats noms de domaine		6,8	8,3	9,8	11,3	12,8	14,3	15,8
Marge noms de domaine		2,3	2,8	3,3	3,8	4,3	4,8	5,3
Vente production (plaques + autre)		54,3	81,3	110,0	142,7	176,4	209,1	242,8
Ventes totales (CA)		63,3	92,3	123,0	157,7	193,4	228,1	263,8
Marge brute		56,5	84,0	113,2	146,4	180,6	213,8	248,0
FRAIS FIXES								
A. Frais fixes actuels, reconduits		63,5	64,0	65,0	66,0	68,0	69,0	71,0
B. Frais fixes additionnels / normalisation								
- augmentation MP		0,0	4,0	11,2	18,4	25,6	32,8	40,0
- provision assistance PL		0,0	0,0	4,0	8,0	12,0	16,0	20,0
- infogérance		0,0	0,0	6,0	12,0	18,0	24,0	30,0
- investissements		0,0	4,0	8,0	16,0	24,0	32,0	40,0
- communication		0,0	0,0	7,0	14,0	21,0	28,0	35,0
<i>Sous-total Frais Fixes supplémentaires</i>		<i>0,0</i>	<i>8,0</i>	<i>36,2</i>	<i>68,4</i>	<i>100,6</i>	<i>132,8</i>	<i>165,0</i>
Total frais fixes A + B		63,5	72,0	101,2	134,4	168,6	201,8	236,0
Résultat		-7,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Données								
Nombre de comptes	Notes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		1751	1650	1750	1900	2100	2300	2600
Prix de la plaque de base		25	43	55	65	73	79	81
Bénéfice pour éponger les dettes			12	12	12	12	12	12
Inflation			1,50 %	1,70 %	2,00 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
CA production par compte								
Plaque de base	Notes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		25	43	55	65	73	79	81
Autres services achetés		6	6	8	10	11	12	12
<i>Total CA prod / cpte</i>		<i>31</i>	<i>49</i>	<i>63</i>	<i>75</i>	<i>84</i>	<i>91</i>	<i>93</i>
Indicateurs								
Ratio CA.prod.Moyen.Cpte / Prix plaque	Notes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
		1,24	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Taux de marge brute globale (TMCV)		89%	91%	92%	93%	93%	94%	94%
Seuil d'équilibre (revenus)		71	79	110	145	181	215	251
Cumul de pertes		113	101	89	77	65	53	41
Indice Nb comptes vs chiffre 2013		92	87	92	100	110	121	136
Calculs intermédiaires								
Frais Fixes	Notes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
+ Bénéfice minimum vs pertes								
- Marge Noms Domaine		61,3	81,3	110,0	142,7	176,4	209,1	242,8
Divisé par nb comptes = CA μ / cpte		35	49	63	75	84	91	93

Tableau simulation 2

OPTION / AUGMENTATION MOYENNE DES FRAIS FIXES ET NBRE COMPTES RELATIVEMENT FAIBLE

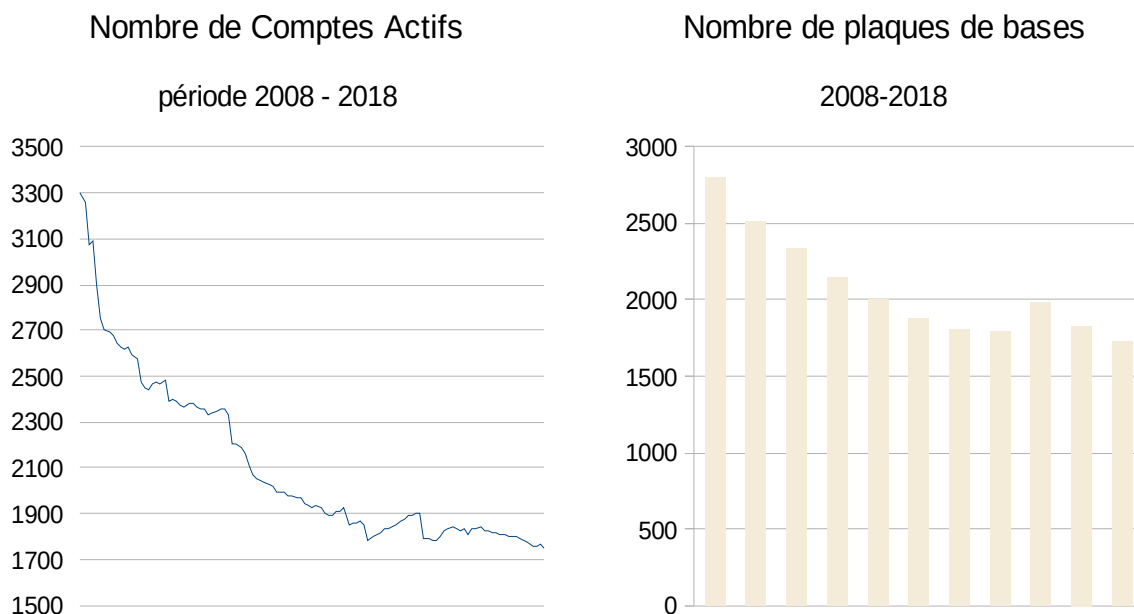
Simulation (milliers euros)	Notes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ventes nom de domaine		9,0	11,0	13,0	15,0	17,0	19,0	21,0
Achats noms de domaine		6,8	8,3	9,8	11,3	12,8	14,3	15,8
Marge noms de domaine		2,3	2,8	3,3	3,8	4,3	4,8	5,3
Vente production (plaques + autre)		54,3	97,3	118,2	119,5	122,2	123,8	126,5
Ventes totales (CA)		63,3	108,3	131,2	134,5	139,2	142,8	147,5
Marge brute		56,5	100,0	121,4	123,3	126,4	128,6	131,8
FRAIS FIXES								
A. Frais fixes actuels, reconduits		63,5	64,0	65,0	66,0	68,0	69,0	71,0
B. Frais fixes additionnels / normalisation								
- augmentation MP		0,0	20,0	20,3	20,7	21,3	21,8	22,3
- prestation sup / instal nx services		0,0	0,0	5,0	5,1	5,2	5,4	5,5
- infogérance		0,0	0,0	10,0	10,2	10,5	10,7	11,0
- investissements		0,0	4,0	4,1	4,1	4,3	4,4	4,5
- communication		0,0	0,0	5,0	5,1	5,2	5,4	5,5
<i>Sous-total Frais Fixes supplémentaires</i>			24,0	44,4	45,3	46,4	47,6	48,8
Total frais fixes A + B		63,5	88,0	109,4	111,3	114,4	116,6	119,8
Résultat		-7,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Données								
Notes								
Nombre de comptes		1751	1650	1700	1750	1800	1900	2100
Prix de la plaque de base		25	51	60	59	59	57	52
Bénéfice pour éponger les dettes			12	12	12	12	12	12
Inflation			1,50 %	1,70 %	2,00 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
CA production par compte								
Notes								
Plaque de base		25	51	60	59	59	57	52
Autres services achetés		6	8	9	9	9	9	8
<i>Total CA prod / cpte</i>		31	59	70	68	68	65	60
Indicateurs								
Notes								
Ratio CA.prod.Moyen.Cpte / Prix plaque		1,24	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Taux de marge brute globale (TMCV)		89%	92%	93%	92%	91%	90%	89%
Seuil d'équilibre (revenus)		71	95	118	121	126	130	134
Cumul de pertes		113	101	89	77	65	53	41
Indice Nb comptes vs chiffre 2013		92	87	89	92	94	100	110
Calculs intermédiaires								
Notes								
Frais Fixes								
+ Bénéfice minimum vs pertes								
- Marge Noms Domaine		61,3	97,3	118,2	119,5	122,2	123,8	126,5
Divisé par nb comptes = CA μ / cpte		35	59	70	68	68	65	60

Tableau simulation 3

OPTION / AUGMENTATION DES FRAIS FIXES BASSE, NBRE DE COMPTE FAIBLE

Simulation (milliers euros)	Notes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ventes nom de domaine		9,0	11,0	13,0	15,0	17,0	19,0	21,0
Achats noms de domaine		6,8	8,3	9,8	11,3	12,8	14,3	15,8
Marge noms de domaine		2,3	2,8	3,3	3,8	4,3	4,8	5,3
Vente production (plaques + autre)		54,3	99,3	100,2	101,2	103,4	104,6	106,8
Ventes totales (CA)		63,3	110,3	113,2	116,2	120,4	123,6	127,8
Marge brute		56,5	102,0	103,4	105,0	107,6	109,3	112,0
FRAIS FIXES								
A. Frais fixes actuels, reconduits		63,5	64,0	65,0	66,0	68,0	69,0	71,0
B. Frais fixes additionnels / normalisation								
- augmentation MP		0,0	20,0	20,3	20,7	21,3	21,8	22,3
- prestation sup / instal nx services		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- infogérance		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- investissements		0,0	4,0	4,1	4,1	4,3	4,4	4,5
- communication		0,0	2,0	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2
<i>Sous-total Frais Fixes supplémentaires</i>			26,0	26,4	27,0	27,6	28,3	29,0
Total frais fixes A + B		63,5	90,0	91,4	93,0	95,6	97,3	100,0
Résultat		-7,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Données								
Notes		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de comptes		1751	1650	1550	1500	1550	1600	1650
Prix de la plaque de base		25	52	56	59	58	57	56
Bénéfice pour éponger les dettes			12	12	12	12	12	12
Inflation			1,50 %	1,70 %	2,00 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
CA production par compte								
Notes		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Plaque de base		25	52	56	59	58	57	56
Autres services achetés		6	8	8	9	9	9	8
<i>Total CA prod / cpte</i>		31	60	65	67	67	65	65
Indicateurs								
Notes		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ratio CA.prod.Moyen.Cpte / Prix plaque		1,24	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Taux de marge brute globale (TMCV)		89%	93%	91%	90%	89%	88%	88%
Seuil d'équilibre (revenus)		71	97	100	103	107	110	114
Cumul de pertes		113	101	89	77	65	53	41
Indice Nb comptes vs chiffre 2013		92	87	81	79	81	84	87
Calculs intermédiaires								
Notes		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Frais Fixes								
+ Bénéfice minimum vs pertes								
- Marge Noms Domaine		61,3	99,3	100,2	101,2	103,4	104,6	106,8
Divisé par nb comptes = CA μ / cpte		35	60	65	67	67	65	65

**OBSERVATION N°10. LE NOMBRE DE COMPTES
ET DE PLAQUES DE BASE EN SERVICE NE
CESSE DE DÉCROÎTRE D'ANNÉE EN ANNÉE**



A. Une baisse constante

Les graphiques parlent d'eux-mêmes.

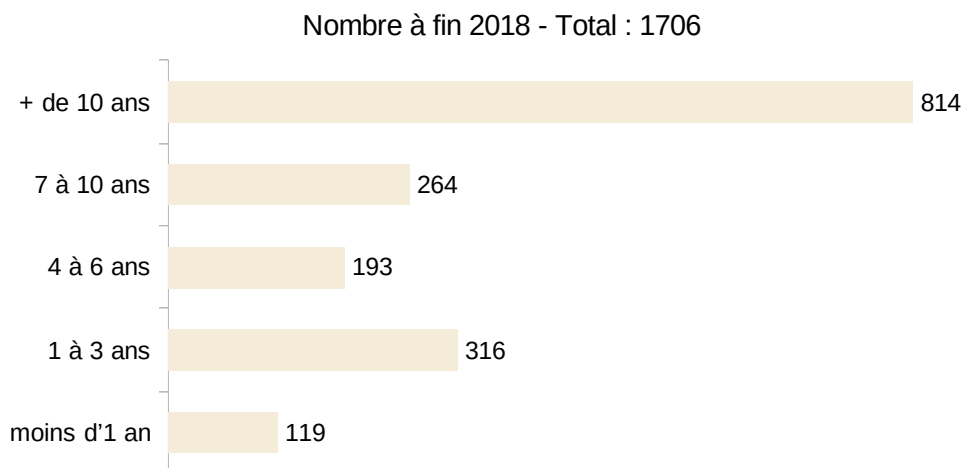
Le schéma ci-dessus, montre clairement que le nombre de comptes ouverts chez OUVATON, ne cesse de descendre sur la période 2008 – 2018, malgré une embellie en 2016. L'exercice 2018 n'a pas enrayé cette baisse. À la fin de l'année 2018, jamais il n'y eut si peu de comptes et si peu de plaques de base.

B. La baisse s'est atténuée, mais elle n'est pas enrayée

Le nombre de comptes semble toutefois vouloir se stabiliser aux alentours de 1700 comptes actifs. La forte descente connue jusqu'en 2013 s'est stoppée nettement.

Ces graphiques sont à mettre en perspective du graphique sur l'ancienneté des comptes page ci-après :

Ancienneté des comptes actifs



C'est comme s'il y avait actuellement une sorte de « volonté de consolidation » : un coeur constitué de personnes représentant 800 comptes avec une longue ancienneté de 10 ans et +, reste fidèle à OUVATON, et fait résistance à la baisse des comptes.

Toutefois, la baisse n'est pas enrayée. Rien ne dit si elle ne va pas encore baisser. Le côté droit de la courbe semble indiquer une tendance : l'année 2019 risque de voir le nombre de comptes passer sous la barre des 1700 comptes.

Cette information est à mettre en regard des espérances concernant les options de solutions pour endiguer les problèmes économiques d'OUVATON, options évoquées dans le précédent « chapitre » de ce rapport.

C. La baisse des comptes s'expliquerait-elle en partie par une pratique fort sympathique, mais possédant un effet pervers désastreux : les comptes en partage ?

Chez OUVATON, il existe une pratique, qu'il est impossible à chiffrer. Une pratique sympathique. Celle qui consiste à prendre un seul compte, et sous ce compte, à ouvrir des services pour plusieurs personnes.

En effet, chez OUVATON, il est possible d'ouvrir jusqu'à 3 noms de domaines, avec autant de sous-domaines que l'on souhaite, mais aussi autant de noms de domaine en ouvaton.org que l'on désire, et autant de listes que l'on désire sous 1 domaine de liste – confère la grille tarifaire ci-dessous.

Ainsi, une personne peut ouvrir un compte, et sous ce compte, ouvrir des sites, des listes, pour d'autres personnes. Autrement dit, sous un compte, peuvent se cacher plusieurs « utilisateurs finaux », qui peuvent être aussi bien des individus, que des personnes morales (des structures, marchandes ou non marchandes).

Une telle pratique possède certes, un côté très sympathique, très « solidaire », très « culture du partage », « entraide », « mise en commun », etc. ... Mais si pour OUVATON, cela signifie une

réduction du nombre des comptes payants par augmentation des nombres d'utilisateurs finaux sous un même compte, alors l'effet devient catastrophique.

25 € HT / an

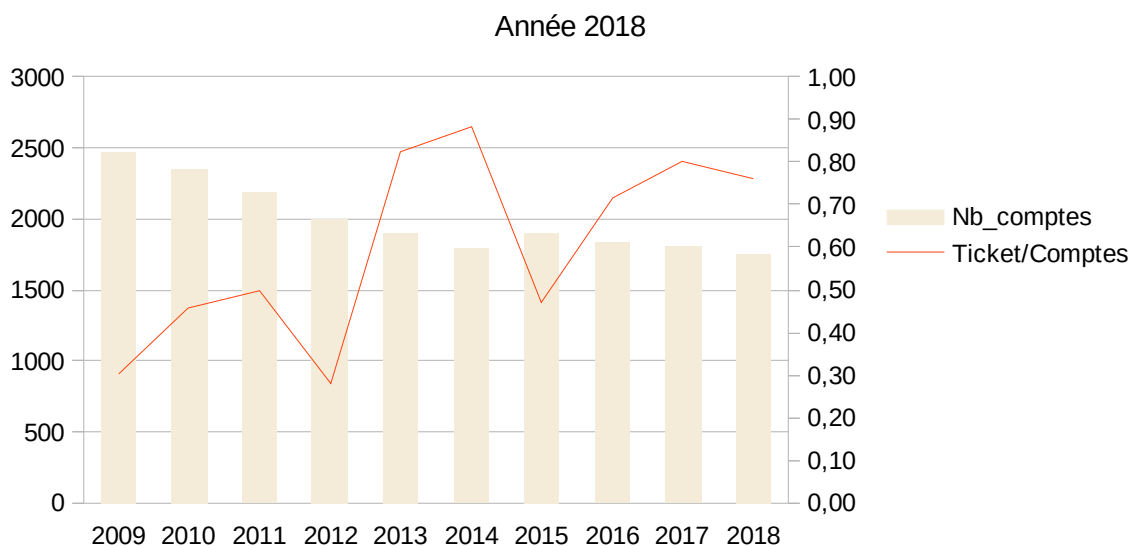
- **3 gestions de domaine d'hébergement** (*une domaine d'hébergement donne la possibilité de gérer les enregistrements DNS, de créer des sites, des adresses mails, etc, utilisant un nom de domaine*)
- autant de sites **https** et d'adresses mails sur ces domaines **que vous voulez**
- autant de sites **https** et d'adresses mails en ***ouvaton.org que vous voulez**
- **1 base SQL (MariaDB)**
- **1 domaine de listes de diffusion** (sans limite au nombre de listes sur ce domaine)
- **5 Go** pour l'ensemble de vos sites et bases SQL
- **5 Go** pour l'ensemble de vos mails et listes de diffusion
- statistiques de fréquentation de vos sites
- sauvegarde quotidienne de toutes vos données

Si en lisant ces lignes, vous vous apercevez que vous êtes dans une telle situation de « mise en partage d'un compte OUVATON entre plusieurs personnes », peut-être devriez-vous y réfléchir à deux fois, et finalement, quand cela est raisonnablement économiquement possible, pencher pour modifier cette configuration en ouvrant un compte par personne destinataire : un compte pour le site à Tata ; un compte pour le site à Lulu en ouvaton.org; un compte pour le site « ma-petite-boîte » ; un compte pour la liste de diffusion de l'asso la-belle-asso ; un compte pour vos sites et vos listes à vous « mon-blog », « mon-hobbit-num1 », « ma liste perso », « maliste-mes-amis », etc. ...

En tous les cas, une telle pratique de « mise en partage d'un compte d'OUVATON », aussi sympathique que soit cette pratique, est tout à fait dévastatrice en terme économique pour OUVATON, et mérite de s'y interroger.

*OBSERVATION N°11. LE NOMBRE DE
DEMANDES D'ASSISTANCE PAR COMPTE EST
RELATIVEMENT ÉLEVÉ*

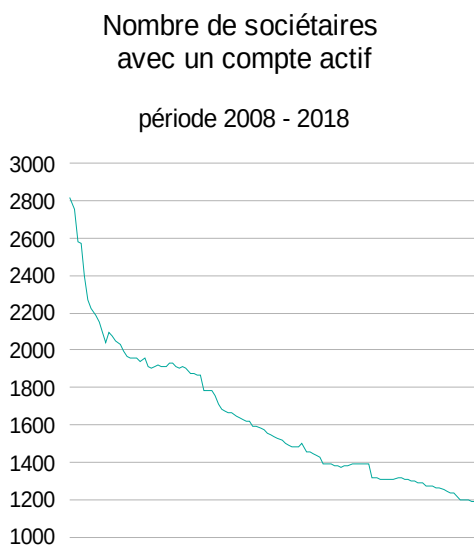
Nombre moyen de ticket par compte sur 1 année



Le nombre de tickets par compte est presque revenu à la hauteur des années 2013 et 2014, lorsque la plateforme avait des problèmes techniques, et reste assez élevé. Est-ce un signe traduisant le nombre élevé des problèmes techniques de la plateforme ? Ou bien est-ce un signe d'accroissement de demande d'accompagnement ? Nul ne peut le savoir.

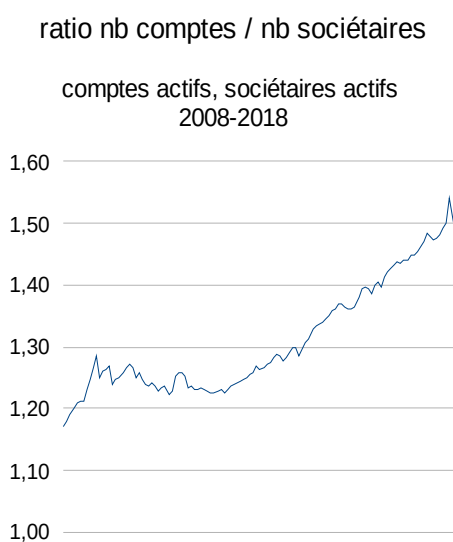
Quoi qu'il en soit, cette courbe ne permet pas d'entrevoir une diminution du nombre d'heures d'assistance passées par M.P., P.L. et G. R.-R.. Et par conséquent, une diminution des coûts directs et indirects, liés à cette assistance.

**OBSERVATION N°12. LE NOMBRE DE
PERSONNES SOCIÉTAIRES AVEC UN COMPTE
ACTIF CONTINUE DE BAISSER**



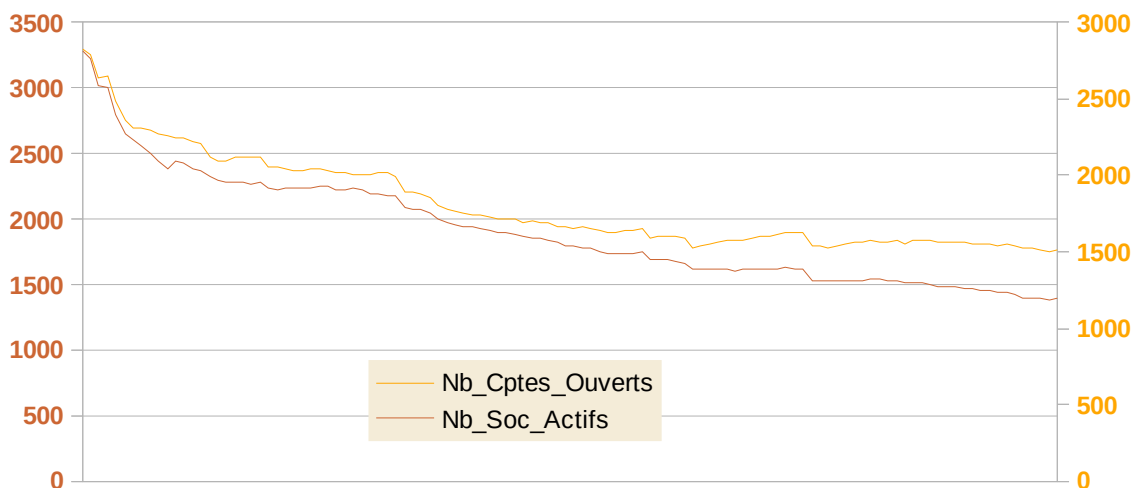
Un des aspects assez inquiétants d'OUVATON, réside dans la chute du nombre de sociétaires actifs. C'est un aspect inquiétant, car moins il y a de sociétaires actifs, plus faible est la capacité d'OUVATON à mobiliser un grand nombre de sociétaires.

**A. La baisse du nombre de sociétaires et l'accroissement du
nombre de comptes, sont-elles une bonne chose pour
OUVATON ?**



Nb de sociétaires et Nb de comptes

période 2008 - 2018



Bien sûr, il est logique que le nombre de sociétaires suive la diminution du nombre de comptes. Mais l'observation montre que la diminution du nombre de sociétaires est plus accentuée que celle du nombre de comptes. Dans le même temps, le ratio nombre de comptes divisés par le nombre de sociétaires a augmenté – voir graphiques ci-dessus.

Conseil de surveillance et Directoire se posent des questions sur ce phénomène croisé. D'un côté moins de sociétaires, et de l'autre un ratio nb de comptes divisé par nb de sociétaires plus important.

1. Une partie de ce phénomène s'explique par la pratique suivante, observée chez certaines personnes utilisatrices des services OUVATON.

C'est en effet le cas, lorsqu'une personne devient sociétaire d'OUVATON, en prenant une ou plusieurs parts sociales d'OUVATON, et qu'elle ouvre ensuite des comptes chez OUVATON pour des associations ou des collectifs, avec lesquels cette personne sociétaire est en relation, lesquels associations ou collectifs, ne prennent pas de parts sociales pour différentes raisons : difficile de savoir à qui appartiennent les parts sociales (notamment lors de collectifs informels) ; scrupule de pouvoir voter plusieurs fois sous prétexte de représenter plusieurs entités alors que le principe est « 1 personne = 1 voix » ; etc. ...

Toutefois, en prenant du recul sur ce type de situation, rien n'empêche une personne sociétaire qui ouvrent ensuite des comptes non-sociétaires pour d'autres personnes, de demander à ces dernières de devenir sociétaires, quand bien même la personne initiale se retrouve être la représentante de plusieurs personnes. Dans ce cas, elle ne vote pas pour elle-même à plusieurs reprises, mais elle possède 1 voix pour elle-même, et les autres voix pour représenter les personnes qu'elle représente. C'est différent.

De même, en ce qui concerne l'appartenance de la part : rien n'empêche une association de prendre une ou plusieurs parts sociales d'OUVATON en tant qu'association ; rien n'empêche un collectif informel de prendre une part ou plusieurs parts sociales d'OUVATON détenues à parts égales par les membres du collectif informel que ce nombre soit constant ou variable. Ce n'est pas si compliqué à mettre en place. La personne sociétaire qui ouvre ensuite des comptes pour d'autres personnes peut très bien le faire en demandant que ces personnes prennent des parts sociales d'OUVATON.

Même s'il est compréhensible que les choses se soient parfois construites sur cette logique d'ouverture de comptes non-sociétaires par une personne sociétaire initiale, il ne semble pas inenvisageable de renverser cette situation, notamment compte tenu de la situation financière actuelle d'OUVATON.

2. Et si le principe < 1 sociétaire = 1 voix = 1 compte > était instauré ?

Si un **principe < 1 sociétaire = 1 voix = 1 compte > était instauré**, alors, mécaniquement, le nombre de sociétaires deviendrait supérieur à 50 % de ce qu'il est actuellement, soit environ un accroissement mécanique de +600 sociétaires. Et cela aurait une incidence sur les comptes par l'accroissement du capital : l'accroissement de +600 sociétaires aurait pour effet d'apporter +9600 euros au capital d'OUVATON. Ce n'est pas grand-chose, mais c'est toujours ça.

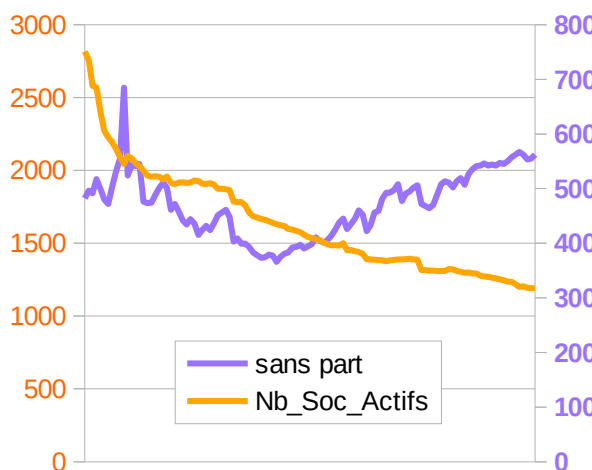
De plus, cela permettrait d'avoir une base de sociétaires plus large, permettant une capacité de mobilisation plus grande.

Le Conseil de surveillance et le Directoire, trouvent que l'application d'un tel principe, au moins sous la forme d'une « recommandation importante », pourrait-être pertinente, équitable, recevable et positive pour OUVATON.

B. Près de 50 % de non-sociétaires ?!?!?

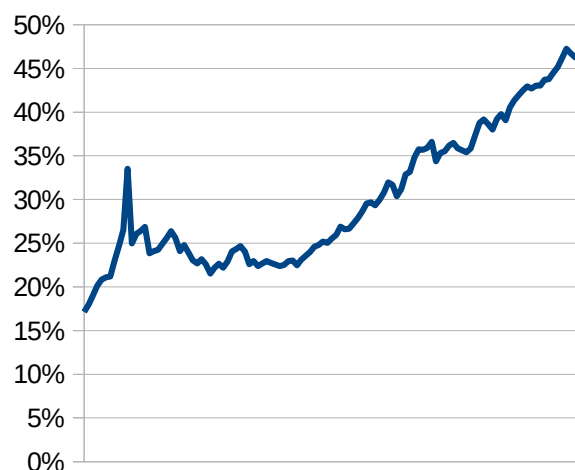
Nombre de sociétaires
et nombre de comptes non-sociétaires

période 2008 - 2018



proportion de comptes sans part
par rapport au nbre de sociétaires

année 2008 - 2018



1. Qu'il y ait 3 niveaux d'implication dans OUVATON, nous sommes d'accord

Utiliser les services d'OUVATON, ce devrait être, à l'évidence, immédiatement, ou à la rigueur « à un moment donné », pour en devenir sociétaire. Cependant, il est nécessaire de rappeler ici qu'il est possible de nommer 3 niveaux d'implication dans OUVATON :

- **niveau 1 : choisir OUVATON plutôt qu'un autre hébergeur**, c'est déjà un acte d'implication dans OUVATON, cela peut vouloir dire quelque chose. En effet, OUVATON espère que ce choix se fait pour les valeurs d'OUVATON, pour ce que OUVATON défend. Mais on ne peut en être sûr. Il se peut que pour une partie des personnes, ce soit uniquement pour les prix, comme un simple acte de consommation avec un arbitrage prix/services offerts.
- **Niveau 2 : devenir sociétaire d'OUVATON**, cela signifie que l'on comprend qu'OUVATON est une entreprise partagée, dans laquelle 1 personne a 1 voix, et qu'à ce titre, devenir sociétaire permet à chacune et à chacun de prendre part aux décisions. En devenant sociétaires, les personnes : passent de simples consommatrices des services à parties prenantes des décisions ; montrent qu'elles s'intéressent aux valeurs, au projet et au devenir d'OUVATON.
- **Niveau 3 : s'impliquer dans l'opérationnel ou dans la gouvernance d'OUVATON**, ce qui veut dire, participer aux travaux du groupe projet, devenir membre du Conseil de surveillance ou du Directoire, ou donner des coups de main pour faire avancer OUVATON, résoudre des problèmes, mettre en place de nouvelles choses.

Chacune et chacun peut, en fonction de ses moyens, de ses objectifs, de ses envies, de ses possibilités, préférer se situer dans l'un ou l'autre de ces 3 niveaux.

Là-dessus, on est d'accord.

2. Mais qu'il y ait près de 50 % de non-sociétaires, cela traduit certainement une forme d'abus

Avoir un grand nombre de personnes qui utilisent les services d'OUVATON sans en devenir sociétaire, cela pose question. Avoir de plus en plus de personnes qui utilisent OUVATON sans en devenir sociétaire, cela pose question. Avoir plus de 20 % des personnes qui utilisent les services d'OUVATON et qui ne sont pas sociétaires, cela pose question. Avoir près de 50 % (!!!) des personnes qui utilisent les services d'OUVATON, mais qui ne veulent pas être sociétaires malgré les relances et les invitations à le devenir, là, c'est certainement un signe bien plus anormal.

Au cours de l'année 2018, comme au cours des années précédentes, des messages d'encouragements à devenir sociétaire, ont été adressés aux personnes qui utilisent les services d'OUVATON, mais qui n'en sont pas sociétaires. Et cela n'a eu, comme pour les années précédentes, absolument aucun effet : ces personnes restent non-sociétaires.

Bien sûr, il est compréhensible que certaines personnes souhaitent uniquement rester clientes-non-sociétaires, par choix.

Cependant, la gouvernance d'OUVATON, trouve que la proportion de non-sociétaires est bien trop forte. Qu'une personne mette 2 ou 3 mois avant de devenir sociétaire, cela semble raisonnable et compréhensible. Mais au-delà, il y a certainement un peu d'abus de la part des personnes qui restent non-sociétaires.

La gouvernance d'OUVATON alerte sur cette situation, et recommande encore une fois, à toutes les personnes qui utilisent les services d'OUVATON sans en être sociétaires, de le devenir passé un délai d'observation raisonnable qui ne devrait pas dépasser 3 ou 4 mois. Surtout qu'il ne faut qu'une seule part pour devenir sociétaire, et que cette part n'est que de 16 euros !

Utiliser les services d'OUVATON au-delà de 3 ou 4 mois, et ne pas devenir sociétaire, alors que cela ne coûte que 16 euros, c'est abuser de la situation. Ne pas le faire, après avoir reçu régulièrement des relances, c'est carrément se moquer d'OUVATON et de ses sociétaires.

Pour toutes les personnes qui restent clientes-non-sociétaires après des mois, des années, d'utilisation des services, rappelons ici le préambule des statuts de la coopérative :

« Dans un souci d'indépendance capitaliste et de mutualisation des ressources, cette entreprise démocratique et participative ambitionne de favoriser l'appropriation citoyenne du réseau Internet en respectant les valeurs d'égalité, de solidarité et de partage qui ont présidé la création de ladite coopérative. Alors que la marchandisation du réseau s'accroît au détriment de nos libertés individuelles fondamentales, OUVATON entend développer une alternative libre et pérenne dans un strict cadre éthique au premier rang duquel se trouvent la protection des données personnelles et la liberté d'expression. » - sources : statut d'OUVATON, Préambule.

S'il vous plaît, vous qui êtes restée une personne cliente-non-sociétaire, devenez maintenant sociétaire d'OUVATON. Merci à vous.

*OBSERVATION N°13. L'ÉNERGIE HUMAINE
DISPONIBLE POUR RÉSOUDRE LES
PROBLÈMES ET FAIRE AVANCER LES CHOSES
RESTE FRAGILE ET LIMITÉE*

A. Le temps pour s'occuper d'OUVATON, est saturé

Comme évoqué précédemment dans ce rapport exceptionnel, les personnes qui s'occupent de l'opérationnel et de la gouvernance d'OUVATON, donnent déjà toutes leurs possibilités de temps disponibles octroyables pour OUVATON. Elles ne peuvent en donner plus. Elles ne peuvent pas faire plus. D'autant plus qu'une grande partie de ces heures se fait bénévolement – y compris en ce qui concerne l'infogérance, ou l'assistance technique rémunérée de M.P.. Il ne leur est pas possible de faire plus - sauf à mettre en péril les autres aspects de leurs vies personnelles ou professionnelles, ce qui n'est pas concevable. Il existe une certaine fragilité dans cet état de fait.

B. La présence de M.P. et de P.L., pour l'assistance technique, n'est pas éternelle

M.P. travaille depuis plus de 10 ans pour OUVATON, pour un revenu rappelons-le de 60 % du SMIC, y compris le week-end, et pour un projet qui a du mal à évoluer et à solutionner ses problèmes. Lorsque les demandes d'assistance ne relèvent pas de son ressort, ou qu'il ne peut pas résoudre les problèmes parce que ceux-ci relèvent de l'impossibilité de la plateforme à ne pas avoir ce type de problème, le travail de M.P. engendre une très grande frustration, une très grande lassitude. Celles-ci, cumulées avec le faible revenu, les 10 ans de sacerdoce et l'absence de lisibilité dans l'évolution d'OUVATON, pourrait très bien inciter un jour ou l'autre, M.P. à quitter OUVATON. Et personne ne pourrait lui en faire grief. Bien que cela ne soit pas d'actualité, M.P. a déjà fait part au Conseil de surveillance de cette situation. Remplacer M.P., dans les conditions actuelles de déboires techniques (2018), d'absence de perspectives sur le projet d'avenir d'OUVATON, et de rétribution anormalement faible, ce n'est pas une chose gagnée par avance. Pire, il est fortement probable que cela ne soit tout simplement, impossible. Si un tel événement arrivait, que ce soit volontaire ou involontaire de la part de M.P. – M.P. peut toujours tomber absent pendant une longue période de temps pour diverses raisons – alors, il y a fort à parier qu'OUVATON ne trouvera personne pour le remplacer, à moins de modifier la configuration d'OUVATON et les conditions de la mission d'assistance technique. C'est une des fragilités d'OUVATON.

P.L., ne sera sans doute pas choqué de lire le qualificatif suivant le concernant. P.L. est le vétéran de l'équipe de gouvernance. Il incarne l'histoire, la mémoire d'OUVATON, et à ce titre, la sagesse des décisions au regard des expériences passées. P.L. est un vétéran car : 1) il était au tout début de la création d'OUVATON ; 2) il est à la gouvernance d'OUVATON depuis avant 2006 ; et 3) parce que P.L. est entré, année après année, dans les tranches d'âge de la grande sagesse, celles qui bientôt lui permettront de bénéficier d'une retraite bien méritée. La présence de P.L. à l'assistance technique, comme au rôle de président du Directoire, n'est donc pas éternelle. Organiser une

passation petit à petit des rôles joués par P.L. au sein d'OUVATON, devient de plus en plus d'actualité chaque jour. P.L. d'ailleurs ne s'en est pas caché : s'il pouvait lever le pied concernant OUVATON, il en serait ravi – sous réserve tout de même, que cela soit fait dans des conditions qui permette à OUVATON de continuer à exister et à dérouler son projet. Il existe donc, là aussi une fragilité non négligeable.

C. Il n'y a pas assez de personnes qui posent leurs candidatures au Conseil de Surveillance

En 2018, lors de l'Assemblée Générale ordinaire, seul un très petit nombre de personnes ont proposé leur candidature pour faire partie du Conseil de surveillance.

Ce faible nombre de candidatures ne permet pas d'avoir une sorte de « réservoir » de personnes susceptibles de donner un coup de main à la gouvernance d'OUVATON, et permettre ainsi de faire avancer les choses.

Le nombre de personnes susceptibles de s'impliquer dans la gouvernance d'OUVATON, est très faible. Ce peut être une fragilité, dans les périodes où les personnes du Conseil de surveillance stoppent leurs mandats, ou dans les périodes où elles ont moins de temps à accorder pour OUVATON.

D. La mobilisation du Conseil de surveillance reste très fragile

1. Le Conseil de surveillance change souvent

Chaque année, au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire de mi-année, les sociétaires d'OUVATON, élisent de nouveaux membres du Conseil de surveillance, en fonction des fins de mandats, des démissions, des défections, des candidatures pour de nouveaux mandats, des candidatures pour de 1ers mandats.

Le Conseil de surveillance est donc, par nature, susceptible de changer de composition chaque année. Ce changement annuel rend la mobilisation du Conseil de surveillance plus fragile qu'un organe de gouvernance plus stable dans la durée. Mobiliser les membres du Conseil de surveillance dans ces conditions de changements annuels n'est pas si simple. Les personnes nouvellement entrantes au Conseil de surveillance ont besoin d'un temps d'adaptation pour comprendre les situations évoquées. C'est une particularité à bien prendre en compte dans les attentes que l'on peut avoir vis-à-vis du Conseil de surveillance, et dans ses capacités à faire des choses.

2. Le Conseil de surveillance a une capacité limitée de temps disponible à accorder à OUVATON

Les personnes qui composent le Conseil de surveillance n'ont pas forcément énormément de temps disponible à accorder pour OUVATON, tout au long de leur mandat - leurs situations personnelles, extra-professionnelles et professionnelles pouvant évoluer au fil du temps, et influencer sur le temps qu'elles peuvent accorder à OUVATON.

Au cours de l'année 2018, le CS a échangé et délibéré à différents moments : au travers de liste de discussion dédiée tout au long de l'année ; lors de 2 réunions physiques sur Paris, avec le Directoire

et des personnes du « groupe projet » ; lors de réunions mensuelles en audioconférence, avec le Directoire et des personnes du « groupe projet ».

Cependant, si en 2018, la mobilisation du Conseil de surveillance a pu être supérieure à celle des 3 années précédentes, elle n'en reste pas moins fragile.

a. Peu de membres du Conseil de surveillance ont réellement du temps à accorder pour OUVATON

En effet, sur les 9 membres élus au Conseil de surveillance, seules 5 ou 6 personnes ont pu donner régulièrement du temps pour OUVATON. Seules 2 ou 3 personnes ont pu accorder régulièrement environ 7 heures par semaine à OUVATON. Tandis qu'environ 2 à 3 autres personnes n'ont pu accorder régulièrement que 1 à 2 heures par semaine, et que 2 autres personnes n'ont pu participer aux discussions et aux travaux en cours, que 1 à 2 fois par semestre.

b. Depuis 2014, une personne membre du Conseil de surveillance n'a jamais rien fait, et c'est une situation gênante, pour laquelle le Conseil de surveillance demande à l'AG de révoquer explicitement cette personne

!! Attention : Point de vigilance et de décision d'Assemblée Générale Ordinaire demandé !!

Parmi les membres du Conseil de Surveillance, une personne membre du Conseil de Surveillance, depuis qu'elle a été élue en 2014, n'a jamais participé aux travaux du Conseil de Surveillance, n'a jamais contribué à ses travaux, n'a jamais échangé sur les listes de discussion, n'est jamais venue lors des réunions physiques, n'a jamais participé aux réunions VoiP, bref, n'a jamais fait quoi que ce soit en tant que membre du Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, cette personne n'a jamais répondu aux nombreuses demandes de prise de contact ou d'éclaircissement envoyés par le Conseil de surveillance pour savoir ce qu'il en était.

De plus, il s'avère que cette personne n'a pas payé ses factures d'utilisation des services d'OUVATON.

Aussi, compte tenu de la situation actuelle d'OUVATON (qui nécessite d'avoir un maximum de membres actifs pour faire face aux enjeux décisifs auxquels la coopérative doit répondre), les autres membres du Conseil de Surveillance considèrent qu'il n'est pas souhaitable d'avoir des « membres fantômes totalement inactifs » au sein du Conseil de Surveillance actuellement.

Aussi, le Conseil de surveillance a décidé, selon la « sous-section 1 : RÉVOCATION À EFFET IMMÉDIAT DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE NE PARTICIPANT PAS À SES ACTIVITÉS » de son règlement intérieur, de procéder à la demande de validation par l'AG de la révocation de cette personne.

Aussi, conformément aux statuts d'OUVATON, et au règlement intérieur du Conseil de surveillance d'OUVATON, le Conseil de surveillance demande donc formellement à ce que l'Assemblée Générale Ordinaire révoque ce membre du Conseil de surveillance.

Note : Le Conseil de Surveillance insiste sur l'aspect neutre de cette décision. Il n'est fait aucun grief à ce membre, mais le Conseil de Surveillance considère que cette absence totale de

contribution depuis 2014 n'est pas compatible avec la situation actuelle d'OUVATON. Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a tenté par plusieurs moyens et à plusieurs reprises d'entrer en contact avec lui pour qu'il donne signe de vie, ou qu'il donne son opinion. Il n'a répondu à aucune de ses tentatives. Il semble donc qu'il n'y ait pas d'autre moyen que l'AG le révoque du Conseil de Surveillance.

Faire de telle sorte à ce que les personnes du Conseil de surveillance qui ne participent absolument ni aux travaux du Conseil de surveillance, ni à la vie du Conseil de surveillance, est pour la gouvernance d'OUVATON, un point important à résoudre aussi bien d'un point de vue opérationnel, que d'un point de vue légal. Sur ce plan il est souhaitable que les choses s'améliorent et s'organisent.

E. Les capacités de l'infogérance sont limitées : c'est une « microentreprise » et il ne faudrait que sa mission pour OUVATON vienne la fragiliser, et par là même, fragiliser OUVATON

L'entreprise Inulogic est l'infogérance d'OUVATON. C'est une « microentreprise », au sens de la classification européenne du terme – c'est une entreprise de 3 personnes, aux revenus et au chiffre d'affaires limités.

Le montant annuel des prestations que réalise Inulogic pour OUVATON – c'est à dire 30.000 euros HT - représente à peu près 14 % du chiffre d'affaires global annuel moyen d'Inulogic réalisé sur les 5 dernières années. Ou dit autrement, OUVATON pèse à peu près 14 % du CA moyen d'Inulogic.

En 2018, comme exprimé plus en amont dans ce rapport, le temps passé par G. R.-R. pour OUVATON, dépasse largement le temps octroyé officiellement par Inulogic à OUVATON : G. R.-R. a fait une grande part des réalisations sur son temps personnel, de façon bénévole.

Le fait qu'OUVATON surutilise le temps de G. R.-R., peut avoir un impact sur Inulogic, et venir la fragiliser : le temps que G. R.-R. passe en trop pour OUVATON, c'est du temps que G. R.-R. ne passe pas pour ses autres activités professionnelles, alors qu'il le devrait.

Les difficultés techniques que génère OUVATON peuvent en ce sens venir fragiliser son infogérance, dans une sorte d'effet boomerang. Il ne faudrait pas que cette fragilisation entraîne des difficultés économiques et opérationnelles chez Inulogic, menant tout droit vers un arrêt d'activités. Car, remplacer « au pied levé » une infogérance par une autre n'est pas aisé. C'est même une source assurée de problèmes techniques lors du passage de l'une à l'autre.

Il conviendrait donc de prendre soin des relations avec Inulogic.

1. Pour réduire la fragilité liée à l'infogérance, il devient vraiment souhaitable autant pour Inulogic que pour OUVATON, de clarifier les rôles et les missions d'Inulogic.

Comme il l'est exprimé plus en amont dans ce rapport exceptionnel, il n'y a pas encore de contrat signé entre Inulogic et OUVATON. Cela fait plusieurs années qu'une proposition de contrat a été présentée par OUVATON à Inulogic. Mais la signature n'a jamais eu lieu.

Ni OUVATON, ni Inulogic ne sait où commence et où se termine la mission d'Inulogic. Quelles sont les choses qui ne relèvent pas de l'infogérance ? Quelles sont les choses qui en relèvent ? Quelles sont les interventions qui relèvent d'autres prestations ? Cela reste difficile à savoir.

OUVATON aimerait que cela soit clarifié, et Inulogic aussi. Ce chantier de clarification est devenu un enjeu majeur pour permettre une meilleure prestation technique de la part d'Inulogic vis-à-vis d'OUVATON.

2. Définir le champ d'intervention d'Inulogic, et les obligations réciproques, bref, penser à tous les éléments dans un contrat en bonne et due forme

Le contenu de la prestation, mais aussi la régularité des moments d'échanges avec le Directoire, ainsi que des informations plus précises sur les délais de mises en place des améliorations à apporter, les délais de réponses, les sauvegardes, etc. ... sont des choses qui sont importantes pour OUVATON. Sans quoi, M.P. ne peut pas répondre correctement aux demandes d'assistance.

Rédiger et se mettre d'accord sur tous ces points devient primordial.

3. Enfin, il est nécessaire aujourd'hui, que l'infogérance communique le descriptif de la plateforme et ses changements et la capacité à la ressusciter si nécessaire

À fin 2018, le descriptif de la plateforme n'est toujours pas formalisé.

L'absence de ce descriptif rend OUVATON très fragile en cas « de très grand malheur ».

Ce point, est l'un des points sombres d'OUVATON. S'il arrive malheur, OUVATON est incapable de ressusciter la plateforme : on ne connaît pas son descriptif matériel, équipement, virtuel, logiciel, etc. ... Ce point est crucial.

F. Autre fragilité de l'opérationnel d'OUVATON : le groupe projet ne fonctionne pas très bien, car ce sont surtout les personnes du Conseil de surveillance et le Directoire qui y font des choses, et quasiment personne d'autre.

Institué il y a plusieurs années, le « groupe-projet » est ouvert à toutes les personnes utilisatrices des services d'OUVATON, qui aimeraient donner un coup de main pour faire avancer des projets chez OUVATON, quelque soit les compétences – confère <https://ouvaton.coop/la-cooperative/projets/>

Au travers d'une liste de discussion, mais aussi au travers de réunions mensuelles en téléconférence via le client logiciel Mumble, et lors de réunions physiques biennuelles, le groupe projet échange et fait avancer des sujets, qui peuvent aller de la réalisation d'une affichette à la réalisation du nouveau site internet d'OUVATON, en passant par tout un tas d'autres sujets.

En 2018, ce groupe projet a été fonctionnel, a réalisé de nombreuses choses, a pris de nombreuses notes sur les discussions et les avancées des travaux – lesquelles prises de notes sont disponibles sur un pad, dont l'adresse est communiquée aux personnes qui s'inscrivent sur la liste du groupe projet -, et a réussi à faire avancer de nombreux sujets. Ce pourrait donc être un succès.

Sauf que :

- sur le premier semestre 2018, une seule personne, non-membre du Conseil de surveillance et non-membre du Directoire, a participé au groupe projet - mis à part quelques très rares autres messages email publiés sur la liste « projet » de temps en temps.
- sur le second semestre 2018, les seules personnes qui ont participé à ce groupe projet sont quelques personnes actives du Conseil de surveillance et les membres du Directoire.

Autrement dit, seules les quelques personnes actives du Conseil de surveillance, et les membres du Directoire ont participé au groupe projet en 2018. Quasiment aucune autre personne n'a participé au groupe projet en 2018.

Ce n'est pas ce que l'on peut appeler « un groupe projet qui fonctionne ».

En aparté, à ce sujet: Ce serait vraiment bien si de nouvelles personnes pouvaient venir rejoindre ce groupe-projet. Car cela permet de soulager le Conseil de surveillance et le Directoire dans la mise en place de petites améliorations, ou de participer à de plus gros chantiers, selon les possibilités de chacune et de chacun. Le Conseil de surveillance profite de ce rapport, pour lancer un « appel à venir rejoindre le groupe-projet » ! Plus d'infos ici : <https://ouvaton.coop/la-cooperative/projets/> . Comme il est écrit sur le site d'OUVATON, : « Si vous souhaitez participer, un peu, beaucoup, tout le temps ou ponctuellement, n'hésitez pas à vous faire connaître en écrivant à projets@listes.ouvaton.coop ».

G. Enfin dernière fragilité de l'opérationnel et de la gouvernance, et pas des moindres : il n'y a que 200 à 400 sociétaires qui participent aux votes des AG ! Ce n'est pas ce que l'on appelle une coopérative ! Bordel ! Qu'est-ce que vous foutez ???

« Bon, y'a un truc qui nous dépasse total !: c'est le nombre de personnes qui daignent voter pour les AG ordinaires. À chaque fois c'est la même chose : à peine 400 sociétaires font l'effort de voter. Non, mais attends ! Y'a un blem' là non ? Elles n'en n'ont rien foutre que ce soit une coopérative ou quoi ?» - Source : une tirade ordinaire lors d'une discussion Conseil de surveillance / Directoire

Il y a plus 1700 sociétaires actifs, et seulement 23 % d'entre nous votent. Comment doit-on interpréter ça ?

- Est-ce que cela signifie que pour 77 % des sociétaires, la notion de coopérative n'est qu'une notion sans importance ?
- Est-ce que cela signifie que les sujets portés aux votes des AG, sujets somme toute très réglementaires il faut l'avouer, n'intéressent que peu de monde ?

Le Conseil de surveillance et le Directoire sont bien embarrassés avec cette très faible mobilisation des sociétaires de la coopérative constatée lors de chaque Assemblée Générale Ordinaire.

Ce sera le second appel que nous lançons ici : « sociétaires et sociétaires d'OUVATON, faites un signe fort au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019, qui prouve votre attachement à la

notion de coopérative : votez en masse ! Aidez-nous à atteindre un taux de participation supérieur à 80 % ! Essayons d'atteindre 1360 votants ! Prouvons que nous sommes une coopérative ! »

*OBSERVATION N°14. UN JOUR OÙ L'AUTRE, IL
FAUDRA TOUT DE MÊME QU'IL N'Y AIT PLUS
DE PERSONNES AU DIRECTOIRE OU AU
CONSEIL DE SURVEILLANCE, QUI SOIENT À LA
FOIS JUGE ET PARTIE*

Chez OUVATON, 2 personnes sont à la fois sociétaires, membres des organes de décision de la coopérative, et prestataires externes de la coopérative.

Comme exprimé précédemment dans ce rapport exceptionnel :

- M.P. est à la fois sociétaire, membre du Directoire d'OUVATON, et prestataire de services pour OUVATON contre une rétribution d'un montant de 19200 euros HT par an.
- Guvan est à la fois sociétaire, membre du Conseil de surveillance, Vice-président du Conseil de surveillance, et prestataire de services pour OUVATON contre une rétribution de 30000 euros HT par an.

Le Commissaire Aux Comptes, dans son rapport, mentionne chaque année cette particularité.

Comme exprimé plus en amont, aussi bien M.P. que G. R.-R., réalisent chacun une réelle prestation, et vont même jusqu'à réaliser plus de prestations – plus d'heures – que le montant de leurs rétributions. En ce sens, cette particularité ne pose pas de problème, car il est tout à fait clair, que ni M.P., ni G. R.-R., ne profitent de leurs positions dans les organes de décisions, pour s'enrichir personnellement à l'insu des sociétaires.

Toutefois, cette particularité provoque inévitablement des effets négatifs :

- **suspicion chronique** : rien de plus normal d'avoir un réflexe de suspicion chez une personne qui découvre que des membres des organes de direction sont aussi prestataires de services. De là à dire que les dirigeants se servent dans la caisse, ou bien se font leur petite magouille entre amis, etc. ... il n'y a qu'un pas. Même si ce n'est absolument pas le cas.
- **effet négatif sur l'image perçue** : le fait de générer de la suspicion entraîne de facto, une image négative. Qui plus est, étant une coopérative qui se targue d'afficher et de défendre des valeurs éthiques (jusqu'à l'avoir inscrit dans les statuts) , de telles suspicions vont à l'encontre de ces valeurs. De là à penser que les valeurs et la structure de coopérative, ne sont qu'une façade, une mascarade, il n'y a qu'un pas. Même si ce n'est absolument pas le cas.
- **nécessité d'explication récurrente** : devant ces suspicions, il est nécessaire, sans cesse d'expliquer, de prouver, encore et encore, qu'il n'y a en aucun cas enrichissement personnel des dirigeants à l'insu des sociétaires. Cette obligation de donner des preuves, d'expliquer est assez lassante, à vrai dire.

- **information masquée** : une telle particularité n'est pas affichée clairement sur le site d'OUVATON. Il n'est mentionné nulle part que P.L. ne perçoit pas de rétribution, que M.P. en perçoit une, que G. R.-R. est prestataire alors qu'il est au Conseil de surveillance. Afficher clairement cette information pourrait alimenter les suspicions. Ne pas l'afficher clairement, alimente aussi les suspicions lorsqu'une personne le découvre.
- **risque involontaire résiduel ou sournois** : quand bien même ni M.P., ni G. R.-R., ne cherchent à orienter les décisions dans le sens de leurs intérêts personnels, le risque qu'inconsciemment cela soit le cas, n'est pas nul. Il faut dire ce qui est : jusqu'à preuve du contraire, nous sommes des êtres humains, et par conséquent, nous ne sommes pas fiables à 100 %. Nous pouvons faire des erreurs. Autant M.P. que G. R.-R., peuvent à un moment donné, sans le vouloir, intégrer dans les décisions, dans les discussions, des informations qui font pencher les décisions dans leurs sens. Mais avant que l'on remplace M.P. et G. R.-R. par d'affreux algorithmes qui se croient purs et sans-erreur – comme le font de merveilleuses entreprises dont nous taïrons le nom ici – il va se passer du temps, parole de Directoire et Conseil de surveillance !

Même si la Gouvernance d'OUVATON considère que les actions, les rôles et les contributions de M.P. et G. R.-R. contribuent fortement à générer une bonne image d'OUVATON, et avec toute la sympathie que l'on peut avoir en M.P. et G. R.-R., avec tout le respect pour ce que M.P. et G. R.-R. apportent à OUVATON de façon fiable, honnête, juste, il n'en va pas moins qu'il serait souhaitable de clarifier la situation.

Permettre à d'autres personnes de prendre la place de M.P. et G. R.-R., respectivement au Directoire et au Conseil de surveillance, tout en instaurant un mode de fonctionnement pour qu'aussi bien M.P. et G. R.-R. soient présents, au titre de leurs prestations, lors des moments d'échanges et de décisions des organes de gouvernances – groupe projet inclus – serait sans aucun doute salutaire pour mettre fin aux effets négatifs que génèrent leurs appartenances aux organes de décision de la coopérative.

*OBSERVATION N°15. FIN 2018, IL Y A ENCORE
BEAUCOUP DE CHOSES QUI RESTENT À
FAIRE, DONT CERTAINES DEPUIS SI
LONGTEMPS*

A. Les sujets techniques à résoudre

1. Fin 2018, de vieux problèmes techniques fondamentaux sont toujours aussi récurrents et non résolus. Une petite liste, avec de grandes conséquences.

Jusqu'en 2013, la plateforme OUVATON avait connu une série de pics de dysfonctionnements. Inulogic ayant repris l'infogérance, cela a permis de résoudre un grand nombre de problèmes. Les sites internet, par exemple, fonctionnent maintenant très bien – ils rencontrent parfois quelques problèmes, mais cela reste à la marge.

Par contre, de vieux problèmes restent toujours d'actualité. Et, en 2017 et 2018, ces problèmes provoquent des gênes de plus en plus importantes.

a. Les problèmes avec les emails blacklistés, encore les emails, toujours les emails.

Tout au long de l'année 2017, et plus encore dans une sorte de montée en puissance tout au long de l'année 2018, le phénomène de blacklistage des emails en provenance des serveurs d'OUVATON n'a pas arrêté. Cette histoire est devenue très lourdingue. Aussi bien pour les personnes utilisatrices des services d'OUVATON, que pour le Directoire, l'assistance technique, l'infogérance, et bien sûr, aussi pour le Conseil de surveillance.

i. Il y a des raisons, des explications, pour lesquelles OUVATON se fait blacklister de la sorte.

La mise en liste noire des serveurs d'OUVATON, provient tout à la fois ; a) d'un accroissement plus strict des règles antispam définies par les organismes qui détermine ce qui est un courriel indésirable, et ce qui ne l'est pas ; et b) des pratiques des personnes qui utilisent les services d'OUVATON.

- **Les shérifs antispam du web ont encore frappé** : Spamhaus, et les autres ont renforcé à plusieurs reprises, en 2017 et 2018, leurs politiques de définition des spams. Résultat, il suffit d'un rien pour que les serveurs soient mis en liste noire. Même les grands FAI (Orange, Laposte, Free, ...) ont vu leurs serveurs placés en listes noires. Personne ne semble y échapper. Quand cela arrive, il faut faire un message auprès de l'entité qui bloque en liste noire nos serveurs, pour débloquer. À chaque fois, cela prend du temps à l'infogérance, et on ne maîtrise ni les raisons exactes pour lesquelles cela arrive ni les délais pour que les serveurs soient replacés en liste blanche. Ce truc, c'est vraiment la poisse.
- **Certaines personnes chez OUVATON, génèrent involontairement le blacklistage** : par exemple, il suffit d'avoir un mot de passe faible, pour que quelqu'un utilise votre email, et accèdent à tous vos contacts, pour ensuite utiliser votre email et les emails de tous vos contacts pour polluer internet de courriels indésirables. Personne n'est à l'abri. Des listes de diffusions avec un trop grand nombre de personnes, et des envois trop rapprochés dans le temps vers toutes les adresses inscrites sur ces trop longues listes, ou des adresses dans ces listes qui ne sont plus valides, suffisent aussi à placer les serveurs d'OUVATON en liste noire.

ii. Les pistes vertueuses pour que les serveurs d'OUVATON soient de moins « blacklistés »

Pour que les serveurs d'OUVATON ne soient pas placés en liste noire, voici quelques pistes qui permettraient d'améliorer les choses.

Pratiques vertueuses, du côté des personnes utilisatrices des services d'OUVATON :

- Éviter l'empoisonnement des listes en supprimant toutes les adresses non -valides présentes dans les listes de diffusion

- Avoir des mots de passe forts et différents pour chaque utilisation, y compris pour les adresses administration des CMS utilisés
- Avoir des pratiques de non-pollution par courriels indésirables :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Lutte_anti-spam

Pratiques vertueuses, du côté de l'équipe technique d'OUVATON :

- Isoler les listes de diffusions qui posent problème et opérer des actions avec ces listes, par exemple, limiter le nombre d'inscrits, limiter le nombre d'envois par heure, geler les listes tant qu'elles ne sont pas nettoyées, etc. ...
- Instaurer, rendre opérationnel l'automatisation de DKIM et de DMARC sur les listes – cette amélioration n'évite pas d'être blacklisté, mais cela augmente le taux de délivrance dans les boîtes de réception ou d'acceptation des messages par les serveurs destinataires.

La conjonction de tous ces efforts d'amélioration peut permettre de réduire le risque de blacklisting des serveurs d'OUVATON.

iii. Toutefois, malgré toutes ces pratiques vertueuses, il est illusoire de croire qu'OUVATON pourra résoudre les problèmes de blacklisting

Ne nous trompons pas : imaginer un seul instant que les pratiques vertueuses énumérées ci-dessus, pourront éradiquer la mise en liste noire des serveurs d'OUVATON, compte tenu de l'utilisation qui est faite des emails et des listes de diffusion chez OUVATON, et compte tenu des pratiques numériques actuelles, est utopique et complètement irréaliste.

Tout au moins, il est possible de diminuer ce phénomène de blacklisting, mais il ne semble pas possible d'envisager de l'éradiquer totalement.

Pour illustrer cette difficulté, voici les récentes exemples d'événements qui ont conduit à la mise en liste noire des serveurs d'OUVATON :

- Utilisation d'une faille du système de quota mail en sortie via du cc/cii, corrigé en limitant fortement le cc/cii et ce n'est arrivé qu'une fois ;
- Vol de mot de passe ou trop faible – vols très nombreux à une période ;
- Envoi "massif" à des adresses inexistantes – le terme « massif » pour free.fr, c'est 50 mails en 6h à des boîtes qui n'existent pas , et cela déclenche un blacklisting pendant 12h, et free.fr n'est pas la seule entreprise à avoir ces types de principes ;
- Envoi de mails sur des boîtes spécialement créée pour ça, pour spamhaus, spamcop etc. - les boîtes spamtrap. Cette pratique est très souvent la cause de blacklisting sur le serveur de liste à un moment, par exemple lorsque les listes servent à des élections.
- Système de blocage du smtp pour les nouveaux comptes et nouvelles boîtes mails, lequel système a planté 2 fois en 2018, à cause d'un bug.
- Création de compte destiné à polluer les boîtes mails (spam), finalement bloqué via le système de blocage smtp.

iv. Mais que l'on ne se leurre pas : c'est bien parce qu'OUVATON propose un service d'emails et de listes de diffusion qu'OUVATON se fait blacklister. Sinon, il n'y aurait pas de problème de ce type.

Le mail, et par ricochet, les listes, « c'est une plaie ». Il n'y a pas de solution magique pour que ça fonctionne tout le temps.

Parfois tout va bien pendant une période, comme fin Mai 2019. Et pourtant, sur cette période, le nombre d'emails qui sont partis des serveurs d'OUVATON étaient tout aussi nombreux que d'habitude : OUVATON a envoyé 1.300.000 mails vers Microsoft sur les 89 derniers jours, et autant vers gmail, yahoo et compagnie, soit environ 5.000.000 de mails, et il n'y a eut que 13 reports de spam. Le ratio est donc actuellement très faible. On pourrait s'en féliciter, et croire que tout est réglé.

Pourtant demain OUVATON peut se faire allumer pour une liste qui n'enverra que 30 malheureux mails sur des boîtes SPAMTRAP. MICROSOFT, comme bien d'autres fournisseurs de services de boîtes mails, se base notamment sur : SPAMCOP, qui est très sérieuse avec qui OUVATON n'a jamais eu de problème ; mais aussi sur SPAMHAUS, qui est par contre « vraiment une grosse saloperie » occulte ; et sur bien d'autres listes de blacklistage.

Et donc, parfois tout va mal avec les mails et les listes, sans que l'on ne puisse rien faire pour l'éviter vraiment.

Et cela n'arrive pas qu'à OUVATON. Free se fait régulièrement épingler par spamcop/spamhaus. Les membres du collectif CHATON discutent souvent de ces problèmes. Pour beaucoup d'entre eux, ils éprouvent de vraies difficultés avec la gestion de leurs services de mails et de listes. Bon nombre préfèrent d'ailleurs faire machine arrière, et réserver ce type de services, à des personnes proches : la famille ; des amis très proches ; mais pas au grand public.

Faire la chasse à tous les emails qui posent problèmes sur les listes, devraient être fait par les « listmaster », surtout avec le nouveau Sympa qui semble permettre de gérer ces erreurs facilement. INULOGIC fait un peu la chasse au quota « full » chez gmail et envoie ensuite l'information au directoire pour faire le nécessaire. Mais ça s'arrête là.

Donc techniquement, on peut rajouter des serveurs, on peut mettre en place le DKIM, le DMARC, le SPF, et « tout-ce-que-l-on-veut », mais OUVATON ne pourra jamais garantir ne pas avoir de problème sur les mails. Les conditions pour garantir sont impossibles à connaître, tout dépend la politique du serveur destinataire.

La seule solution pour limiter les problèmes consisterait en éviter de générer les problèmes. D'ailleurs chez les autres hébergeurs, que ce soit OVH, Gandi ou des « petits hébergeurs », des quotas en sortie sont imposés, et on peut toujours se gratter pour les modifier (contrairement à Ouvatou 😊).

b. Sympa, ou les problèmes avec les listes de diffusion

En 2018, la version de « Sympa », le logiciel utilisé pour les listes de diffusion, est une vieille version, qui ne peut tourner que sur une ancienne version de distribution Debian du système d'exploitation Linux.

Le fait que « sympas », et la version de « debian » sur laquelle tourne « sympas », soit « hors d'âge », génère une série de problèmes techniques insolubles et récurrents, qui provoque de forts ralentissements de la plateforme, par accroissement des ressources de calculs.

La seule solution consiste à changer de version, pour Sympa comme pour la distribution Debian qui l'accueille.

Or, fin 2018, une telle opération n'est pas si simple :

- les capacités des serveurs et des disques ne permettent pas de faire cette opération facilement : il va falloir en passer par un jonglage entre les différentes capacités de serveurs, en empiétant sur les serveurs d'Inulogic, et l'opération devient délicate. Pour basculer toutes les listes, il va falloir le faire petit à petit.
- le passage d'une version à l'autre, aussi bien de Debian que de Sympas, entraîne une impossibilité de conserver l'historique des listes.

Quoi qu'il en soit, la mise à niveau et la mise à jour de sympas et de la distribution Debian qui l'accueille, sont devenus, fin 2018, des opérations cruciales aussi bien pour la survie des listes que pour le bon fonctionnement général de la plateforme.

Ce passage de version va demander des efforts particuliers et supplémentaires à G. R.-R., dont le temps est déjà saturé.

c. Erreurs serveur 50x et sous-capacités matérielles

En 2017, et de plus en plus souvent au cours de l'année 2018, les serveurs d'OUVATON ont renvoyé des [« erreurs serveur »](#), notamment des erreurs 503 : «Service temporairement indisponible ou en maintenance ».

Les raisons essentielles de ces erreurs proviennent d'une part de surcharges anormales de la plateforme, et de l'autre de l'insuffisance des capacités serveur d'OUVATON.

- **Surcharges anormales de la plateforme** : les erreurs comme celles générées par sympas, accroissent certes l'utilisation des ressources de calculs de la plateforme, et la surcharge, l'empêchant de répondre. Mais il y a aussi les erreurs occasionnées par les trop anciennes versions, et les non-mises à jour des CMS, des PHP, etc ... qui surchargent la plateforme et l'empêchent de répondre. Toutes ces erreurs gaspillent des ressources, et finissent par mettre en rideau la plateforme.
- **Insuffisance des capacités matérielles d'OUVATON** : comme exprimé plus en amont dans ce rapport exceptionnel, les capacités matérielles d'OUVATON sont insuffisantes pour répondre : 1° à l'évolution des usages numériques de plus en plus gourmands en ressources ; 2° aux besoins de « surface de calculs » tampons pour effectuer les opérations de

maintenance, de mises à jour, etc. ... ; et 3° à la nécessité de ne plus utiliser les serveurs d'Inulogic pour pallier à l'insuffisance de capacité.

L'année 2018 a été vraiment une année noire en matière de nombre de fois où la plateforme a répondu par une erreur de serveur indisponible 503. De très nombreux tickets d'assistance ont été postés à ce sujet, ainsi que des messages sur le forum.

La gêne occasionnée en 2018 a provoqué le départ de comptes, c'est certain : des personnes utilisatrices prévenaient régulièrement de leur intention de devoir trouver un autre hébergeur si les problèmes 503 persistaient, et finissaient par mettre leurs intentions en pratique.

L'amélioration de ce point est cruciale pour OUVATON.

d. Statistiques

Pour un grand nombre de personnes, obtenir des statistiques sur leurs sites est un point important.

En 2017, mais aussi en 2018, les statistiques ont été opérationnelles uniquement pour les sites fonctionnant en PHP 5.6, lesquels représentent 90 % des sites hébergés par OUVATON. Pour les sites fonctionnant avec une autre version de PHP, les statistiques ne fonctionnaient pas.

Là aussi, la gêne occasionnée en 2018 a provoqué le départ de comptes, c'est certain : des personnes utilisatrices prévenaient régulièrement de leur intention de devoir trouver un autre hébergeur si les statistiques n'étaient pas remises en place, et finissaient par mettre leurs intentions en pratique.

L'amélioration de ce point est cruciale pour OUVATON.

e. Sécu et fluidité de la plateforme

Fin 2018, dans la série des petites choses techniques qui sont à améliorer ou à résoudre, et qui ont un impact important sur la sécurité et la fluidité de la plateforme, en voici une liste :

- **Mises à niveau et mises à jour des CMS, par les utilisateurs d'OUVATON** : il y a encore trop de personnes qui ne mettent pas à jour leurs logiciels de site web (SPIP, WORDPRESS, les wiki, etc. ...). Utiliser de vieilles versions, ne pas mettre à jour, accroît les problèmes de sécurité et de stabilité de la plateforme. Il est nécessaire que chaque personne utilisatrice fasse le nécessaire, et le fasse maintenant, et régulièrement – vérifier une fois par mois, ce serait bien.
- **Choisir des utilisations de versions PHP récentes** : en lien avec le point précédent ci-dessus, utiliser des CMS qui utilisent à leur tour, des versions PHP récentes, c'est préférable pour la sécurité et la fluidité de la plateforme. À chacune et à chacun, de faire le nécessaire et de bien choisir les CMS, aussi en fonction de ce critère.
- **Avoir des mots de passe forts, et différents à chaque fois** : les mots de passe faibles, ça se craque fastoche. OUVATON impose maintenant des mots de passe forts pour se connecter aux services – via Ouvadmin. Mais il en va aussi des mots de passe des emails, et en général, de tous les mots de passe utilisés pour les connexions en ligne. Et avoir un mot de passe différent pour chaque service, devrait être une hygiène de pratique pour toutes les

personnes qui utilisent OUVATON. Passer outre cette pratique, revient à faire planer un risque de sécurité au-dessus de la plateforme d'OUVATON, ou à générer des erreurs qui ralentissent la plateforme.

- **Renforcement de la plateforme** : bien que les plus anciennes machines utilisées par OUVATON aient 6 années d'âge, que le plus ancien serveur ait 7 années d'âge, et bien que certains disques utilisés n'aient qu'1 an d'âge, le système complet qui constitue la plateforme d'OUVATON – matériel, logiciels, logiques d'exploitations, etc . . . -, a maintenant plus d'une dizaine d'années. Avec le temps, des améliorations lui ont été apportées. Mais il va arriver un jour où il sera sans doute nécessaire de faire évoluer de façon générale tout ce système que constitue la plateforme d'OUVATON, dans le but d'accroître sa sécurité et optimiser sa fluidité. C'est un gros chantier. Et pour l'instant, le temps et les ressources – matérielles, humaines, pécuniaires – manquent pour lancer ce chantier.

L'amélioration de ces points est cruciale pour OUVATON.

2. Tant que les problèmes techniques de base ne sont pas résolus, OUVATON ne progresse pas. Pire, OUVATON régresse !

Une fois énumérés les problèmes techniques récurrents ci-dessus, toute personne pourrait avoir l'impression que ce n'est finalement pas grand-chose, et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter plus que ça.

Et, « c'est tout faux » ! Et voici pourquoi.

a. OUVATON continue de perdre des comptes

Inutile de rappeler ici qu'OUVATON perd des comptes tous les ans, depuis bien longtemps – voir la section plus en amont dans ce rapport qui traite de ce phénomène.

Et cette perte de nombre de comptes est en très grande partie due aux problèmes techniques de bases évoqués ci-dessus que nous n'arrivons pas à solutionner.

Certaines personnes quittent OUVATON parce qu'elles veulent passer à autre chose, sans réel grief à l'encontre d'OUVATON, mais il y a aussi une partie des personnes qui quittent OUVATON, parce qu'elles en ont marre qu'on leur dise que les problèmes de base vont se résoudre, alors qu'ils ne se résolvent jamais.

Il faut une certaine dose de patience à toute épreuve pour accepter les sempiternelles « cela sera résolu bientôt », alors que rien ne vient.

Ou bien il ne faut pas avoir de pression particulière : un particulier qui publie son journal sur la toile via un hébergement chez OUVATON, sans autre intention, et sans objectifs ou obligations de résultats, n'en aura pas grand-chose à faire si ces problèmes techniques le gênent de temps en temps. Mais il en va tout autrement pour une personne qui gère le site d'une association avec des listes de quelques milliers de personnes, ou pour une personne professionnelle dont le site web est

l'un de ses vecteurs de travail, ou encore pour une personne qui fournit du contenu à fort trafic, que celui-ci soit marchand ou pas.

Et par ricochet, les problèmes techniques non résolus, en attente, ont en effet direct sur la survie de la coopérative : moins de comptes, signifie moins de revenus, et pour finir, dirige la coopérative tout droit vers une impasse économique et sa faillite potentielle à terme.

Ce n'est pas rien !

b. OUVATON ne peut pas attirer de nouvelles personnes

Tant que les problèmes techniques ne sont pas résolus, les nouvelles personnes qui essayent les services d'OUVATON, ne sont pas enclines à rester chez OUVATON

Mises à part les quelques personnes qui n'éprouvent pas de difficultés majeures devant ces types de problèmes, la plupart des personnes qui essayent les services d'OUVATON le font dans un objectif d'avoir une plateforme qui fonctionne, et pas pour avoir des emails blacklistés, des erreurs de serveurs indisponibles, une absence de statistique, etc. ...

Là encore, par ricochet, les problèmes techniques empêchent OUVATON d'avoir une visibilité heureuse de son futur économique et de sa longévité : sans nouveaux comptes pour compenser les départs naturels et les départs de personnes mécontentes, OUVATON ne peut pas espérer aller mieux économiquement, alors qu'elle en a très besoin, ne serait-ce que pour éponger ses pertes cumulées.

Et là encore, ce n'est pas rien !

c. OUVATON ne peut pas entreprendre des opérations de communication pour accroître le nombre de comptes

Enfin, tant que les problèmes techniques ne sont pas résolus, comme évoqué plus en amont dans ce rapport, il serait « contre-productif » d'entamer des actions de communication pour attirer de nouvelles personnes chez OUVATON,

Et ça, c'est tout à fait malheureux.

Régulièrement, au sein des discussions « Groupe projet + Directoire + Conseil de surveillance », des personnes disent : « *il n'y a qu'à faire des opérations de communication, ou des opérations commerciales, il n'y a qu'à décider de faire du développement commercial, et nous aurons facilement les 500 comptes supplémentaires qui permettent d'atteindre l'équilibre financier et d'éponger les pertes passées* ». Mais après réflexion, on en revient toujours au même constat : tant que les problèmes techniques de fond n'auront pas été résolus, développer des actions commerciales ou de communication aura un effet inverse à l'effet escompté.

En effet, si l'on fait une opération de communication et que cela fonctionne, alors pour finir l'effet sera le suivant : il y aura plus de gens qui sauront que les services d'OUVATON ont des problèmes techniques, et qui le diront à d'autres personnes, etc. ... Et ce n'est vraiment pas ce que l'on recherche actuellement.

Sur ce sujet, depuis des années, OUVATON tourne en rond. Il faut que ça s'arrête.

3. Nous toutes, personnes utilisatrices des services d'OUVATON, avons une part de responsabilité dans ces défauts techniques. Nous avons le pouvoir, chacune et chacun à notre niveau, de résoudre une partie des problèmes techniques.
Alors ?! Pourquoi attendre ?

Si la plateforme d'OUVATON éprouve des problèmes techniques, ce n'est pas uniquement de la faute des compétences techniques mises en jeu.

Non, c'est aussi en partie à cause de nous qui utilisons les services d'OUVATON, sans trop faire attention à ce que l'on fait.

Une bonne façon d'aider OUVATON, à notre niveau serait d'essayer de suivre les recommandations suivantes :

- **Avoir des mots de passe forts**
- **Avoir des mots de passe différents pour chaque service en ligne**
- **Publier des contenus média de faible poids**
- **Mettre à niveau nos CMS**
- **Mettre à jour nos versions de CMS**
- **Choisir des CMS qui utilisent des versions récentes de leurs codes support (PHP, python, etc. ...)**
- **Activer quand cela est possible, les modules antispam de nos CMS**
- **Préférer se cantonner à avoir des listes avec un faible nombre d'utilisateurs dont on peut maîtriser facilement les erreurs dues aux adresses email inscrites dans la liste**
- **Avoir des listes composées uniquement d'adresses valides**
- **Utiliser les adresses emails qui sortent des serveurs OUVATON, pour des finalités précises et fiables, mais pas pour du « tout-venant »**
- **Transvaser nos « pratiques numériques polluantes » - *pollupostage, pourriels et pratiques équivalentes, générations de trafic non-sollicités, pratiques générant une sur-utilisation des ressources matérielles et énergétiques locales et distantes, etc. ...* - vers d'autres services, car « Ouvatton entend développer une alternative libre et pérenne dans un strict cadre éthique » - le terme « éthique » contenant bien évidemment, le développement de pratiques numériques non-polluantes.**
- **Vérifier que nos sites ne génèrent pas d'erreur**
- **Etc ...**

Si chacune et chacun d'entre nous faisait déjà tout ça, la plateforme d'OUVATON aurait beaucoup moins de défauts techniques, aurait beaucoup moins d'erreurs à traiter, et n'aurait pas besoin de courir en permanence après la recherche d'accroissement de capacités de mémoire et de calculs.

Il n'importe qu'à nous, qu'à vous, de faire tout ça.

Note : en ce qui concerne les CMS qui fonctionnent avec des bases de données, OUVATON s'est structurée pour que le traitement des bases SQL soit optimisé sur un serveur dédié. En ce sens, la façon dont OUVATON est organisée aujourd'hui, permet d'avoir des réponses rapides des bases de données SQL, ceci, malgré le poids ou la complexité de certains de ces CMS – certains CMS avec bases SQL, sont de véritables « usines à gaz ». À contrario, les CMS qui fonctionnent avec des « fichiers à plats », sont certes parfois mieux écrits et plus simples, mais ils sollicitent d'autres composants de la plateforme, dans une logique moins optimisée et non dédiée. Choisir un CMS sans base de données, réputé pour sa simplicité, sa rapidité, en le réservant pour des petits sites peu gourmands, générant un faible trafic, un faible nombre de publications, un faible nombre de pages, peut sans doute se justifier, plutôt que de choisir un CMS avec une base de données.

4. Les autres améliorations techniques qu'il serait bon de mettre en place, pour rester « dans la course », ne pas se faire trop distancer et pour coller avec les pratiques numériques et les attentes des sociétaires d'OUVATON.

a. Utiliser 100 % de logiciels libres pour administrer et faire fonctionner la plateforme

Les services qui sont proposés par OUVATON, sont des logiciels libres.

Mais, fin 2018, certains logiciels utilisés par l'infogérance pour administrer, opérer la maintenance, ou faire fonctionner la plateforme sont des logiciels « privés » – cela signifie que le code source de ces logiciels n'est pas placé sous une licence libre, au sens donné par la Free Software Foundation.

Il conviendrait sans doute de ne plus utiliser ces logiciels privés, et de les remplacer par des logiciels publiés sous licence libre, pour au moins 2 bonnes raisons :

1. Dans les fondements historiques d'OUVATON, se trouve un lien très fort avec les logiciels libres.
2. L'initiative CHATONS de Framasoft rencontre un franc succès, et tout le monde s'attendait à ce qu'OUVATON en fasse partie, et fut bien étonné de constater qu'OUVATON ne pouvait pas en faire partie, à cause de l'utilisation de logiciels privés pour coordonner les services et la plateforme. Des discussions sympathiques ont eu lieu en 2018 avec les CHATONS pour discuter de ces aspects. Qu'OUVATON fasse partie de cette initiative semble une sorte d'évidence. Et puis, il faut bien avoir à l'esprit que les CHATON sont des concurrents directs à OUVATON. Ce sont des amis sympathiques, certes, mais des concurrents. En faire partie serait une bien meilleure idée que de ne pas en faire partie.

Bien que les autres hébergeurs classiques, tels qu'OVH ou nos amis de chez GANDI, ne considèrent pas le recours exclusif aux logiciels libres pour se développer, OUVATON peut y voir un intérêt pour justement affirmer ses différences avec ces gros faiseurs.

b. Refondre « Ouvadmin »

Aussi bien le code de « Ouvadmin » que son aspect ont été élaborés il y a de nombreuses années maintenant.

Il y a bien eu au fur et à mesure du temps, des ajouts de code, des améliorations, etc. ... Mais, aussi bien l'infogérance, le Directoire, que le Conseil de surveillance, pensent qu'il est raisonnable de programmer dès que possible une refonte d'Ouvadmin.

Le code source d'Ouvadmin n'est pas publié sous licence libre. Il n'est pas publié non plus, sous licence « privatrice ». Mais il n'est tout simplement « pas publié ».

L'enjeu serait donc de lancer un chantier, pour réécrire tout le code d'Ouvadmin, le rajeunir, et le publier sous une licence libre.

C'est un grand chantier, très sensible : en effet, réécrire Ouvadmin et publier le code source sous licence libre, peut avoir des conséquences sur la sécurité, sur la fiabilité des codes modifiés, etc ... Une telle opération ne pourra se réaliser qu'avec un très haut degré de compétence et d'exigence. Inulogic, en première ligne des problèmes que peut engendrer une réécriture d'Ouvadmin, alerte OUVATON sur ces risques de publication du code source sous licence libre, en cas de faille dans l'écriture du code.

Certes, réécrire Ouvadmin n'est pas forcément « urgent et essentiel ». C'est le type de tâche qui peut être faite quand le reste est fait. Ouvadmin fonctionne pour le moment malgré ses défauts. Et il sera nécessaire de bien mesurer les conséquences de sa publication. Mais cela en vaut sans doute la peine.

c. Décrire finement la plateforme, l'optimiser, lui faire un check-up, l'améliorer

Comme exprimé plus en amont dans ce rapport, fin 2018, le descriptif complet de la plateforme – du matériel aux logiciels, en passant par les scripts, les sauvegardes, etc. ... - permettant de réaliser sa résurrection en cas d'erreur fatale globale, ce descriptif n'est pas réalisé.

Passer du temps pour effectuer ce descriptif, est un enjeu majeur pour OUVATON aujourd'hui, notamment dans le cas où OUVATON venait à ne pas trouver d'issue économique favorable à court terme : ce serait la seule façon de « forker » OUVATON dans le cas où des personnes aimeraient faire renaître OUVATON de ses cendres. Or, en l'état actuel, une telle opération est impossible, puisque le descriptif est inconnu et non-disponible.

Par ailleurs il existe un autre intérêt : faire ce descriptif pourra permettre d'en faire un diagnostic, et de visualiser les améliorations possibles.

Pour l'instant c'est le flou intégral. Seule l'infogérance détient cette information, de façon non formalisée – infogérance, qui rappelons-le, est une microentreprise de 3 personnes.

La réalisation d'une telle description, essentielle, ne peut s'envisager néanmoins, qu'en prenant en compte certains aspects sensibles, comme :

- l'accès à ce descriptif, dont il faudra décider s'il reste restreint à la gouvernance, ou bien s'il est diffusé plus largement – et par ricochet, la licence sous laquelle ce descriptif est diffusé ;
- la diffusion des développements réalisés par G.R.-P à titre bénévole, dont il faudra décider s'ils sont accessibles, ouverts, ou pas – et par ricochet sous quelle licence ces développements peuvent être diffusés ;
- le clonage par des tiers, de cette architecture générale du fonctionnement d'OUVATON à partir de ce descriptif, dont il faudra décider si cette perspective est envisageable ou pas, et sous quelles conditions – sous une logique de culture libre ? quitte à générer de la concurrence ?

Quoi qu'il en soit, ce chantier de « refonte » d'Ouvadmin est important, et considéré comme crucial.

d. Installer, proposer de nouveaux services

Parmi les choses importantes à faire, il y a toutes les idées émises lors du sondage de mi-année 2018 concernant la mise à disposition de nouveaux services

i. Installations en 1 clic

Wordpress en 1 clic : La société OVH, et nos amis GANDI, proposent des installations de Wordpress en 1 clic. Et, c'est justement « *l'installation de Wordpress en 1 clic* » qui a été le plus plébiscité dans le sondage de 2018. Ce sera donc la première application qu'OUVATON va proposer en « installation en 1 clic ». Dès la fin de 2018, M.P. s'est attelé à initier les développements de ce nouveau service.

Nextcloud en 1 clic : le deuxième CMS installable en 1 clic, qui semble être attendu, est Nextcloud. À priori, l'installation de Nextcloud en 1 clic est plus compliqué à envisager que Wordpress. Il sera étudié une fois que « Wordpress en 1 clic » sera opérationnel

Autres CMS en 1 clic : au regard des autres propositions reçues en retour du questionnaire, les attentes sont très larges, et concernent finalement, une large panoplie des CMS dont l'utilisation est répandue en cette fin d'année 2018 : mediawiki, spip, joomla, grav, discourse, loomio, etc ... Chaque chose en son temps.

ii. Nouveaux services

L'idée de déployer des services additionnels est aussi un retour des attentes en provenance du questionnaire de mi-année 2018.

Déployer les services de Framasoft semble être une sorte de « basic ». Cela rejoint l'idée de devenir CHATON.

Mais on note aussi un souhait d'accéder à d'autres services comme : discourse ; dolibarr ; diaspora ; dotclear ; matomo ; collabora online ; peartube ; un gestionnaire de contacts ; messagerie XMPP ; CalDav ; Python ; ...

Bref, la demande d'avoir une multitude d'outils à disposition semble être un axe d'évolution correspondant à une attente certaine, voire grandissante.

B. Les sujets non techniques, qui sont tout aussi importants à mettre en place

Il n'y a pas que les sujets techniques qui depuis longtemps sont à mettre en place. Il y a aussi des sujets qui concernent l'administratif, la communication, les fonctionnements des organes de décision.

1. Sujets administratifs qui restent à mettre en place

- **Valider régulièrement les coordonnées et contacts des personnes utilisatrices d'OUVATON (Emails, adresse physique, etc. ... :** les personnes qui utilisent OUVATON, ou bien qui ont utilisé OUVATON, changent parfois d'adresses physiques, ou d'adresses numériques, sans prévenir OUVATON. Lorsque cela arrive, alors il devient impossible à OUVATON d'entrer en communication avec ces personnes – par exemple, pour les remboursements de parts sociales, ou bien pour savoir s'il faut fermer le compte ou le laisser ouvert, etc. ... Pour éviter que cela n'arrive, la validation régulière des informations de contacts reste une des seules solutions.
- **Se mettre en conformité par rapport au RGPD :** OUVATON est « a priori » conforme avec le RGPD. Mais aucune démarche approfondie n'a été réalisée à ce sujet.
- **Éviter d'être sous l'obligation de recourir à un CAC :** la taille de la coopérative, ou plutôt, le nombre de sociétaires imposent à la structure constituée en Société Anonyme, d'avoir recours à un Commissaire Aux Comptes chaque année. Le coût de l'ordre de 3000 euros n'est pas neutre, année après année : en 10 ans, ce sont 30000 euros qui ont été déboursés pour se conformer à cette obligation. En 2018, comme pour les années précédentes, le Commissaire Aux Comptes choisi par OUVATON, a donné des explications sur les comptes, auprès du Conseil de surveillance, puis à l'AG, posément et de façon pédagogique, permettant aux moins aguerris de comprendre facilement les comptes de la coopérative. Cependant, si OUVATON pouvait se passer de ce coût, cela irait dans le bon sens. C'est pourquoi, le Directoire et le Conseil de surveillance envisagent éventuellement de transformer la SA en SAS, car en SAS l'obligation de Commissaires Aux Comptes, n'a pas lieu d'être. Toutefois, ce passage en SAS est une procédure difficile à mettre en œuvre et pleine d'embûches. À la fin 2018, une autre piste semble aussi à l'ordre du jour : le gouvernement souhaite abaisser les seuils d'obligation du recours à un Commissaire Aux Comptes, pour les aligner sur les seuils européens. À la fin 2018, les décisions quant à cette perspective font toujours débat entre le gouvernement et les Commissaires Aux Comptes. Si cette mesure entrait en vigueur, alors il ne serait plus nécessaire de devoir passer en SAS.
- **Installer un paiement des parts par CB :** depuis toujours, le paiement des parts sociales doit se faire par l'envoi d'un chèque, et d'un document à adresser permettant d'octroyer des numéros de parts à une personne, et permettant ainsi de parfaire à la règle de la coopérative « 1 personne = 1 voix ». Or de plus en plus, les personnes prennent l'habitude de payer un peu tout par CB, via leurs outils numériques en ligne (depuis un ordinateur, une tablette, un téléphone mobile ...). Le fait de ne pas proposer le paiement des parts sociales par CB en

ligne peut avoir une influence sur le faible nombre de sociétaires de la coopérative, au regard du nombre de comptes – confère les sections précédentes de ce rapport.

- **Augmenter la diversité des moyens de paiements** : OUVATON propose le paiement par CB. Or, avec les nouvelles pratiques numériques, l'utilisation d'autres moyens de paiements en ligne a explosé, et le nombre de personnes qui utilisent ces autres moyens de paiement en ligne augmente à vitesse exponentielle. OUVATON aurait tout à gagner à ajouter ces autres moyens de paiements en ligne, de telle sorte à favoriser l'accès à ses services au nombre croissant de personnes qui utilisent ces autres moyens de paiement et qui sont hélas actuellement non disponible chez OUVATON. Se mettre en phase avec l'évolution de ces pratiques est un chantier important pouvant avoir un impact immédiat sur l'évolution du nombre de comptes actifs.

2. Opérations de communication qui restent à mettre en place depuis des lustres

Une fois que les problèmes techniques auront été résolus, et pas avant – confère ce qui est exprimé plus en amont dans ce document – il sera libérateur d'arriver enfin, à trouver des moyens de communication et à les mettre en œuvre, tels que :

- la création d'affiches, d'affichettes, de stickers, et leurs modalités d'impression
- la mise à disposition de « Goodies »
- la mise en œuvre d'actions éthiques de communication sur la toile
- la participation à des événements

Mais auparavant, gardons à l'esprit qu'il est tout d'abord nécessaire de résoudre les problèmes techniques.

3. Animation de la coop, mobilisation des sociétaires et des clients non-sociétaires, l'arlésienne d'OUVATON depuis tant d'années.

Depuis des années, on voit passer régulièrement chez Ouvaton, des messages concernant le désir d'animer la coopérative, d'accroître la mobilisation des membres, etc ...

Il faut dire qu'à la genèse d'OUVATON il y a ceci :

« Dans un souci d'indépendance capitalistique et de mutualisation des ressources, cette entreprise démocratique et participative ambitionne de favoriser l'appropriation citoyenne du réseau Internet en respectant les valeurs d'égalité, de solidarité et de partage qui ont présidé la création de ladite coopérative. » - Source : statuts de la coopérative, Préambule

Il est fait mention dans ce préambule des termes « entreprise démocratique et participative », « appropriation citoyenne », « valeurs d'égalité, de solidarité et de partage », comme ayant « présidé la création de ladite coopérative ».

Il est tout à fait certain que la création d'OUVATON, s'était entourée d'un imaginaire de mobilisation des sociétaires censés jouer un rôle dans l'évolution de la coopérative, dans une forme sublimée de processus démocratique et participatif.

Dans les coulisses d'OUVATON, il existe un document intitulé « le blues d'OUVATON ». Dans ce document, est consignée toute une liste d'échanges email qui attestent de désillusions au sujet de la mobilisation des sociétaires. Les premiers emails en ce sens remontent aux premières années d'OUVATON. Déjà à cette époque, cette problématique de la non-mobilisation des sociétaires était d'actualité. Et depuis, de nombreux emails postés un peu à toutes les périodes de la vie d'OUVATON, attestent que ce problème n'a jamais cessé d'exister. 2018, n'a pas échappé à cette règle.

Animer OUVATON, augmenter la mobilisation des sociétaires, faire passer les personnes qui utilisent les services d'OUVATON de la simple attitude de clients consommateurs à celle de sociétaires participatifs a toujours été autant une envie qu'une déception pour les personnes qui cherchent à s'investir dans la vie de la coopérative.

Quoi qu'il en soit, il existe 1 outil déjà en place à améliorer – « le groupe projet » - et d'autres initiatives qui seraient à mettre en place pour permettre cette mobilisation participative et démocratique tant attendue et espérée.

- **Améliorer le fonctionnement du « groupe projet »** : fin 2018, il n'est toujours pas aussi facile de « débarquer » dans le groupe projet. Il n'existe pas de liste de projets en cours. On ne sait pas ce qu'il y a à faire, ce qui se fait, les aides demandées, qui est en charge des projets, etc. ... Dans ces conditions, il faut avoir une sacrée dose de motivation pour se glisser dans les discussions de la liste projet, et tenter de s'y trouver une place. Déjà qu'il n'est pas simple de trouver le renseignement à propos de ce « groupe projet » sur le site internet de la coopérative. Si en plus rien n'est vraiment fait pour accueillir et guider les personnes lorsque celles-ci s'inscrivent sur la liste, cela devient compliqué d'attirer et de maintenir des personnes motivées. Améliorer ces points semble un point important.
- **Mettre en place des outils de propositions, de consultations, de décisions, démocratiques participatives** : fin 2018, mis à part en participant au « groupe-projet », il n'existe pas vraiment de moyen pour participer aux discussions en cours. Il serait sans doute utile de mettre en place des canaux participatifs plus explicites, ou bien de renommer le « groupe-projets » avec un terme incitant à participer aux discussions.
- **Communiquer sans relâche sur l'existence de ces outils** : pour connaître l'existence des canaux de participation à la vie de la coopérative, il n'y a aujourd'hui que la lettre électronique mensuelle (les échos de la coop), et le site internet d'OUVATON. Si d'autres moyens étaient trouvés pour communiquer l'existence de ces outils, cela permettrait peut-être d'augmenter le nombre de personnes qui participent à la vie participative d'OUVATON.

4. Fonctionnement des organes de décision, des suivis et des pilotages de projets

Au cours de l'année 2018, plusieurs membres du Conseil de surveillance ont souhaité améliorer les fonctionnements des dispositifs de décisions, de suivis et de pilotage des projets, des améliorations en cours.

Ainsi, en plus des listes de discussions et de l'instance Agora, dédiées au Conseil de surveillance, au Directoire, au Groupe projets, ont été mis en place en 2018 :

- un suivi des travaux, des améliorations, et des projets en cours, via une instance Kanboard
- un espace « privé » sur l'instance « discourse » (le forum d'OUVATON)

Cependant, dans une optique de poursuite des améliorations du suivi des projets, des travaux en cours, fin 2018, des membres du Conseil de surveillance aimeraient accentuer encore plus en 2019 les capacités de suivis et de pilotage des projets en cours.

C. Mais à fin 2018, toutes ces choses qui sont à faire peinent toujours à être réalisées

C'est joli d'écrire cette longue liste de « choses à faire » ci-dessus, mais est-ce réalisable ?

Comme évoqué précédemment : les énergies humaines sont déjà au taquet pour faire tourner OUVATON avant même de rajouter des choses à faire ; et il n'est pas certain que les membres du Conseil de surveillance puissent donner autant d'énergie et de temps en 2019, qu'ils en ont donné en 2018.

À fin 2018, il existe donc une incertitude sur la capacité de réalisation de ces actions par l'équipe actuelle, aussi bien sur la concrétisation de ces réalisations, que sur le délai avec lesquelles ces réalisations peuvent être opérées.

Partie III. « Perspectives 2019 »

Les précédentes parties de ce document couvrent les « événements » relatifs à l'année calendaire 2018. Dans cette partie III, il est fait allusion premièrement aux événements apparus depuis la fin 2018, jusqu'à Mai 2019 – période à laquelle ce rapport exceptionnel a été produit. Au travers des éléments de l'année 2018, et des éléments de ce début d'année, 2019, cette partie III, se propose d'exposer les perspectives qui semblent se dégager pour OUVATON.

*OBSERVATION N°16. « SI ON N'ARRIVE PAS À
RÉSOUTRE LES PROBLÈMES TECHNIQUES
D'ICI FIN SEPTEMBRE 2019, ALORS ON LANCE
UN PROCESSUS DE FERMETURE D'OUVATON
À LA FIN DE L'ANNÉE 2019 »*

Dès les premiers jours de l'année 2019, les personnes membres de la gouvernance d'OUVATON, Directoire et Conseil de surveillance ont tout de suite échangé sur l'année qui venait de s'écouler : les résultats n'allaient pas être bons, avec toujours moins de comptes ; toujours moins de sociétaires ; encore une année avec une perte ; des soucis techniques non résolus qui plombent OUVATON, etc. ... (confère, ce qui est décrit dans les parties I et II de ce rapport).

Et dès le premier mois de l'année 2019, au vu de ces éléments passés, une sorte de cristallisation d'une décision ultime a commencé à voir le jour à l'issue des discussions au sein de la gouvernance.

Comme exposé dans les parties précédentes, les problèmes techniques non résolus finissent par éroder chaque année les capacités économiques d'OUVATON : des personnes utilisatrices des services d'OUVATON, finissent par quitter OUVATON, car elles en ont marre de ces problèmes techniques ; les personnes qui essayent OUVATON, et qui restent chez OUVATON, ne sont pas assez nombreuses pour compenser les départs des personnes qui quittent OUVATON ; il n'est pas possible d'attirer de nouvelles personnes supplémentaires pour compenser le solde négatif des arrivées et des départs, par des actions de communication, tant que les problèmes techniques ne sont pas résolus, car cela aurait un effet contraire à l'effet escompté. Dès lors, les revenus d'OUVATON sont trop bas pour compenser les frais fixes d'OUVATON. Par voie de conséquence, OUVATON fait des pertes chaque année. Le cumul des pertes est si grand que cela remet en cause légalement son existence. Il y a un lien direct entre les problèmes techniques qui n'arrivent pas à être résolus et la survie économique d'OUVATON. Chaque année cette de boucle se rejoue, encore et encore.

Au mois de janvier 2019, la gouvernance d'OUVATON a commencé à évoquer ouvertement l'impossibilité évidente de continuer ainsi, si la persistance de cette situation récurrente venait à continuer.

Et c'est ainsi, qu'au cours des discussions et des raisonnements contradictoires de début d'année 2019, aussi bien les personnes membres du Directoire que celles du Conseil du Directoire en sont arrivées à penser que :

« si OUVATON n'est pas capable - réellement, solidement, de façon fiable - de régler ses problèmes techniques d'ici le début du 3ème trimestre 2019, alors nous devons

dérouler une procédure de fermeture d'OUVATON, en mettant en place une démarche permettant à chaque personne utilisatrice d'OUVATON se préparer et de trouver des solutions de rechange » - Janvier 2019

La situation ayant duré depuis tant et tant d'années, OUVATON a atteint les limites du raisonnable, de l'acceptable, du possible. Décider d'arrêter en douceur et proprement la coopérative est devenue pour gouvernance d'OUVATON, la seule et unique moins mauvaise alternative qui peut être envisagée, si les problèmes techniques persistent.

Dans l'esprit de la gouvernance d'OUVATON, si une telle situation devait hélas s'imposer, il est évoqué d'essayer de trouver des alternatives en tentant de passer des accords avec d'autres structures, sur une longue durée, au fur et à mesure que les comptes arrivent à échéance les uns et les autres : cela devrait laisser du temps pour organiser les choses, le moins désagréablement possible.

À moins bien sûr, que nous n'arrivions à résoudre les problèmes techniques d'ici septembre 2019 ... car « *le pire n'est jamais certain* ». Et la gouvernance d'OUVATON compte bien tout faire pour que cela n'arrive pas.

***OBSERVATION N°17. 2019, L'ANNÉE DE LA
DERNIÈRE CHANCE POUR OUVATON ?***

***A. Une série d'opérations « de la dernière chance » est lancée
au cours du 1er trimestre 2019***

Arriver à devoir envisager explicitement de fermer OUVATON, est quelque chose de poignant pour les membres de la gouvernance d'OUVATON.

Devant cette perspective ultime, la gouvernance a décidé de ne pas rester les bras croisés, et de prendre le risque de lancer une série d'opérations de la dernière chance.

Au cours du premier trimestre 2019, la gouvernance a décidé de 3 actions de la dernière chance :

1. Doter OUVATON d'un niveau d'équipements – serveurs, disques - tel que cela mette ces derniers hors de cause si les problèmes techniques persistent

2. Lancer un appel à financement participatif destiné à :

- Renforcer le socle technique, réaliser un diagnostic complet de la plateforme, l'optimiser par des développements, des réécritures de codes plus performants, etc. ...
- Acquérir les serveurs
- Refondre le code de l'interface de Ouvadmin et la mettre à disposition sous licence libre
- Développer l'installation en 1 clic d'un large éventail d'une vingtaine d'applications (WordPress, Nextcloud, ...)
- Proposer toute une série de services à l'instar de ceux proposés par Framasoft

3. Rédiger un rapport exceptionnel pour prévenir les personnes sociétaires ou clients-non-sociétaires de la situation, préparer tout le monde en cas de « fin annoncée », et éventuellement provoquer un « sursaut salutaire »

L'espoir en lançant ces 3 actions, consiste à :

- mettre à disposition de l'infogérance toute la capacité matérielle nécessaire pour rendre la plateforme fonctionnelle et résoudre les problèmes techniques,
- trouver des financements pour ces investissements, aussi bien auprès des sociétaires, qu'à l'extérieur d'OUVATON, sans piocher dans la trésorerie
- donner toutes les informations aux sociétaires, et aux clients-non-sociétaires, sur la situation actuelle d'OUVATON, afin que chacune et chacun puisse prendre conscience de l'urgence et de l'importance de cette situation, et éventuellement décider d'actions à mettre en œuvre
- mesurer l'importance accordée à OUVATON, aussi bien par ses personnes utilisatrices (sociétaires et clients-non-sociétaires), qu'à l'extérieur, au travers du niveau et des provenances des contributions obtenues, et des retours exprimés à propos de ce présent rapport exceptionnel.

B. Finaliser ces 3 opérations de la dernière chance avant l'été 2019, pour juger de leur efficacité, et décider de la continuité ou de l'arrêt d'OUVATON en septembre 2019

La gouvernance aurait pu attendre l'Assemblée Générale Ordinaire de mi-année 2019, et demander à l'AG l'autorisation, l'avis, avant de lancer ces opérations.

Mais, compte tenu de l'urgence de la situation, la gouvernance d'OUVATON a pensé, qu'il ne fallait pas attendre, de telle sorte à pouvoir décider en septembre en fonction du succès ou de l'échec de ces 2 opérations

La gouvernance espère que les sociétaires comprendront cette décision.

En termes de calendrier, l'idée est la suivante :

- **ACQUISITION DE NOUVEAUX SERVEURS**
 - lancer l'achat des serveurs et les installer dès le milieu du 1er trimestre 2019
 - migrer OUVATON sur les nouveaux serveurs avant la fin du second semestre 2019
- **APPEL À FINANCEMENT PARCIPATIF**
 - Déroulement de l'appel à projets sur le 1er trimestre 2019
 - En fonction des résultats de l'appel à financement participatif, réalisation d'opérations sur les trimestres 2 et 3 de l'année 2019
- **RAPPORT EXCEPTIONNEL**

- Rédaction du rapport en avri-mai 2019, pour livraison fin mai 2019 et communication à toutes les personnes sociétaires, ou clients-non-sociétaire d'Ouvaton, début juin 2019.

En lançant ces 3 opérations dès le début de l'année 2019, cela donne le temps d'en voir les effets au cours de l'été 2019.

Ainsi, il sera possible de constater en septembre 2019, si nous avons été capables de résoudre les problèmes techniques, si nous avons les moyens pour dérouler les projets cruciaux, et si nous pouvons compter sur une énergie humaine suffisante pour dérouler tout ce qui doit être fait. Et par conséquent, de décider de la continuité d'OUVATON, ou de son arrêt.

C. Action de la dernière chance n°1: début 2019, OUVATON acquiert malgré tout, de nouvelles capacités serveurs et dote ainsi OUVATON de l'équipement technique à l'évidence suffisant pour que les améliorations techniques attendues puissent être mises en place : si ça ne marche pas, ce ne sera pas à cause des équipements ...

1. L'acquisition de serveurs en mars-avril 2019

Bien que l'exercice 2018 se termine avec une perte financière, montrant qu'OUVATON est incapable d'atteindre ou de dépasser son seuil d'équilibre financier, la gouvernance décide début 2019 de dépenser environ 10.000 euros dans l'acquisition de nouvelles capacités serveur, alors même que l'appel à financement participatif n'est pas encore lancé. La gouvernance prend donc le risque de financer ces acquisitions sur la trésorerie d'OUVATON.

La gouvernance, par cette décision, donne donc à OUVATON, dès le 1er trimestre 2019, le support matériel adéquat pour que la résolution des problèmes techniques ne puisse pas être gênée par les capacités serveurs d'OUVATON.

La gouvernance a jugé que cette décision est un point clef de déblocage possible de la situation.

Avec de telles capacités additionnelles – accroissement du nombre de Go disponibles, accroissement de la capacité de calculs, accroissement de la vitesse de calculs – OUVATON donne à Inulogic les moyens de pouvoir : mieux gérer la plateforme ; effectuer les opérations de maintenance sans ralentir la plateforme ; mettre en place les améliorations techniques tant attendues. Et ceci, pour les 3 prochaines années à venir, sous condition que l'évolution des pratiques numériques des personnes qui utilisent les services d'OUVATON, reste raisonnable.

Mais, si jamais ces pratiques venaient à devenir trop gourmandes trop rapidement – sites trop lourds, trop grand nombre d'envois d'emails par jour, etc. ... -, et si jamais le nombre de site venait à doubler, alors les capacités matérielles seront très vite saturées. Décider d'utiliser OUVATON avec une empreinte numérique faible, ou tout du moins raisonnable, est sans aucun doute, la meilleure attitude à adopter lorsque l'on est sociétaire ou « client-non-sociétaire » d'OUVATON.

Par ailleurs, il faut avoir à l'esprit que cette addition de matériel supplémentaire, ne permet pas à OUVATON de se mettre à l'abri de toutes les difficultés :

- pour sécuriser les fonctionnements techniques d'OUVATON, il serait nécessaire de doubler au moins 50 % de l'infrastructure matérielle d'OUVATON ;
- si un serveur internet lâche, alors cela causerait de forts ralentissements ;
- il n'y a qu'un seul « filer », qu'un seul serveur de base de données : s'ils lâchent, plus rien ne fonctionne, ils ne sont pas doublés ;
- de nombreux services ne sont pas dédoublés : en cas de pépin, on ne peut les aiguiller sur un de leur double ;
- si une maintenance est effectuée sur le serveur de listes, alors il est coupé et le service est interrompu ;
- si une maintenance est effectuée sur les mails, alors le service est interrompu ;
- si une opération est effectuée sur le « filer », alors celui-ci doit être basculé sur le « filer » appartenant à Inulogic : il n'y a pas de double appartenant à OUVATON, si le « filer » d'Inulogic n'est pas disponible, alors rien n'est possible
- seuls les sites internet hébergés fonctionnent en « cluster ».

En faisant ces choix d'acquisition de matériel début 2019, OUVATON ne va pas pouvoir sécuriser totalement l'infrastructure d'OUVATON. Mais cela va pouvoir améliorer durablement la résolution des problèmes techniques connus.

2. Adjoindre des ressources humaines supplémentaires à l'infogérance

Doter OUVATON de l'équipement nécessaire, ne suffit pas. Encore faut-il qu'il y ait les capacités humaines pour réaliser les migrations vers ces nouveaux serveurs, et pour réaliser les améliorations techniques. Comme évoqué précédemment dans ce rapport exceptionnel, Inulogic peut difficilement donner plus de temps pour s'occuper de la plateforme d'OUVATON : donnant déjà pas mal de temps bénévole, et étant une microentreprise de 3 personnes, ses moyens et ses ressources ne sont pas extensibles, toutes choses égales par ailleurs, compte tenu de l'enveloppe budgétaire d'OUVATON actuelle. Inulogic possède bel et bien les compétences pour mettre en place les nouveaux serveurs, migrer la plateforme d'OUVATON sur ces serveurs, et apporter les améliorations attendues.

Mais il n'est pas certain que Inulogic ait le temps disponible pour réaliser ces tâches avant l'été 2019 – réaliser ces tâches avant l'été 2019, permet de vérifier au cours de l'été que la plateforme répond correctement et les problèmes sont réglés.

La gouvernance évoque donc en début 2019, l'idée d'octroyer des ressources supplémentaires à Inulogic, et de financer ces nouvelles ressources en les intégrant dans les sujets listés dans l'appel à financement participatif.

Dans cette optique, un premier contact a été pris avec Bearstech (Paris) dans l'idée de faire intervenir cette entreprise en adjonction d'Inulogic pour l'aider à réaliser les éléments listés dans l'appel à financement participatif.

3. À fin Mai 2019, Inulogic a installé les nouveaux serveurs, et des améliorations techniques sont observées

À l'heure où ces lignes sont écrites – mai 2019 - les nouveaux serveurs ont été achetés, installés, par Inulogic, et Inulogic a commencé à migrer la plateforme et ses services sur ces nouveaux serveurs. 90 % d'OUVATON tourne déjà sur les nouveaux serveurs. Restent encore quelques services hébergés sur les serveurs d' Inulogic comme : le serveur de liste ; un serveur DNS ; un serveur de stockage d'anciennes sauvegardes ; 1 ou 2 VM ; et des brouilles. Le gros serveur est encore en test pour quelques semaines.

Cette nouvelle capacité matérielle permet à Inulogic de travailler avec une plus grande souplesse et une plus grande sérénité.

Les travaux d'installation sur les nouveaux serveurs, de migration de Sympa, et d'automatisation de DKIM/DMARC, sont en cours, et sont devenus facilités, plus fluides, grâce aux nouvelles capacités matérielles.

Les serveurs web sont en place. Au lancement des nouveaux serveurs il y a eu des erreurs 503 dues aux surcharges de transfert. Une série de « bugs » agissant sur la stabilité du système et provoquant des erreurs 503, ont été corrigés au fur et à mesure. Un bug non résolu, qui gèle le processus, et provoque une erreur 503, reste encore actif : la seule solution consistant à redémarrer les processus un par un toutes les 30mn.

La réinstallation des statistiques n'est pas encore réalisée.

La mise en place de ces nouvelles capacités des serveurs, apporte donc une amélioration :

- une amélioration de la réponse des serveurs, avec une réduction significative des erreurs 503,
- une amélioration de la réponse du serveur sympa
- une amélioration dans les capacités des serveurs à encaisser les opérations de maintenance et d'installation des services.

Cependant, il est trop tôt pour savoir si ces améliorations vont permettre de solutionner les blacklistage des emails (via l'effet de l'automatisation de DKIM/DMARC), si les statistiques vont être enfin en place et opérationnelles.

D. Action de dernière chance n°2 : lancement de l'Appel à financement participatif au cours du 1er semestre 2019

1. Retour sur la décision de lancer cet appel

La décision de lancer un appel à financement participatif n'a pas été facile à prendre : en effet, aussi bien le Directoire que le Conseil de surveillance auraient préféré lancer cet appel une fois résolus les problèmes techniques. Car, si les financements reçus ne sont pas assez élevés, alors, la probabilité qu'OUVATON arrive à résoudre ses problèmes techniques avant l'été 2019 est très faible.

La gouvernance a parié sur le fait que les résultats de l'appel à financement participatif arriveront à dépasser au moins 6000 euros, somme minimum nécessaire pour acquérir des serveurs dans une configuration moyenne-basse.

2. Retour sur le contenu de l'appel à financement participatif

L'appel à financement participatif a été posté sur le site internet d'OUVATON, et retransmis par email à de nombreuses personnes « amis » d'OUVATON.

Il a aussi été relayé sur les réseaux sociaux grâce aux efforts personnels, et sur leurs deniers personnels, de membres du Conseil de surveillance – grâce particulièrement à 1 personne du Conseil de surveillance.



Le texte de l'appel est toujours en ligne à cette adresse : <https://ouvaton.coop/appel/>

Pour mémoire, l'appel était assez explicite sur la destination des contributions financières :

- Objectifs : au moins 30.000 euros
- 5 seuils, chaque seuil avec un niveau de contribution nécessaire

Page suivante, la copies d'écran de la page de l'appel à financement participatif.

Copies d'écran de la page de l'appel à financement participatif :

OUVATON (Il a qui t'inscris, il y a bien sûr toujours possible une fois l'appel terminé)

Nous avons besoin de vous pour soutenir la coopérative d'hébergement Ouvaton et l'internet coopératif, libre, démocratique, solidaire, éthique : **objectif 30 000 euros !**

Que vous soyez déjà sociétaire d'Ouvaton, ou que vous ne soyez pas encore sociétaire d'Ouvaton, vous pouvez soutenir le projet de la coopérative d'hébergement Ouvaton :

- Devenir sympathisant : [inscrivez-vous et souscrivez à des parts sociales de la coopérative](#)
- Déjà membre, mais pas encore sociétaire : [souscrivez à des parts sociales d'Ouvaton](#)
- Déjà sociétaire : [souscrivez à de nouvelles parts sociales d'Ouvaton](#)

OUVATON Le montant et l'ordre des travaux est le suivant (dans l'ordre chronologique de réalisation) :

- Niveau 1** renforcer la fiabilité de son socle technique 5 000 €
- Niveau 2** acquérir de nouveaux serveurs + 3 000 € = 8 000 €
- Niveau 3** refondre le code de son interface d'administration (Ouvadmin) pour le placer sous licence libre + 20 000 € = 28 000 €
- Niveau 4** développer l'installation en 1 clic d'un large éventails d'une vingtaine d'applications (WordPress, Nextcloud, ...) + 2 000 €/ application
- Niveau 5** proposer toute une série de services à l'instar de ceux proposés par Framasoft + 1 000 € / service

Une partie de ces travaux seront confiés à des tierces personnes en phase avec les valeurs d'Ouvaton. Nous lancerons des appels d'offres.

3. Résultat de l'appel à financement participatif

a. Une belle somme récoltée ! Un grand Merci ! 85 % des 2 premiers seuils est financé



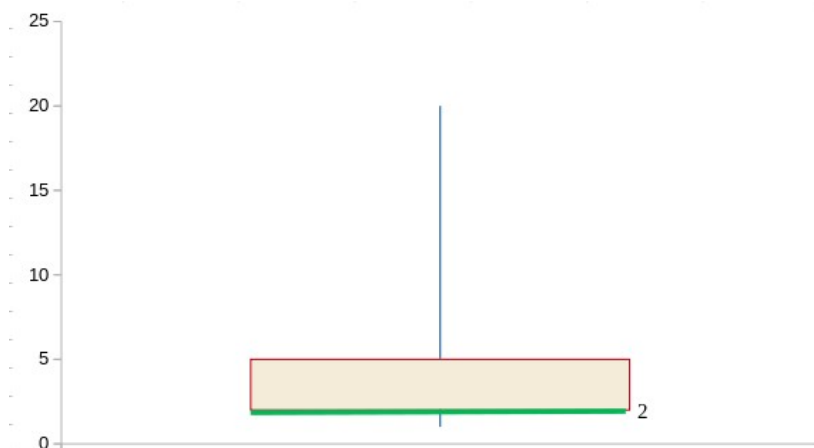
L'appel est terminé.

Nous avons récolté 11 824 € grâce à tous les participants, merci !

(L'acquisition de parts sociales est bien sûr toujours possible une fois l'appel terminé)

Comme l'indique la copie d'écran ci-dessus, l'appel s'est terminé, et a permis de récolter **11.824 euros, finançant 85 % des 2 premiers seuils, qui restent très importants pour OUVATON.**

En termes de chiffres, cela représente 744 parts sociales acquises par 214 personnes. La répartition des nombres de parts acquises par personne est la suivante :



- 25 % des personnes ont fait une contribution à hauteur de 1 part
- 25 % des personnes ont fait une contribution de 2 parts
- 25 % des personnes ont fait une contribution entre 3 et 5 parts
- 25 % des personnes ont fait une contribution entre 6 et 20 parts

Ce qui donne :

- 50 % des personnes ont fait une contribution de 1 ou 2 parts.
- 50 % des personnes ont fait une contribution entre 2 et 5 parts

Sur ces 214 personnes qui ont contribué, 74 (34.5%) ont une raison sociale, et 140 (65.5%) sont des personnes physiques.

C'est déjà pas si mal pour un tout premier appel à financement participatif, réalisé directement, sans passer par une plateforme tierce dont la couverture « médiatique » est sans doute plus importante.

Avec cette somme, l'achat des serveurs est financé. Et les transferts de la plateforme sur ces serveurs peuvent s'effectuer, ce qui renforce son bon fonctionnement.

b. En majorité, ce sont des personnes déjà sociétaires qui ont contribué à l'appel : cela prouve leur attachement

Sur les 214 personnes qui ont à elles toutes, souscrit les 744 nouvelles parts pendant l'appel à financement participatif, 152 de ces personnes étaient déjà sociétaires, soit 71% des personnes qui ont participé. Cela montre que ces 152 personnes ont montré leur attachement à OUVATON, en tant que sociétaires déjà actifs d'OUVATON.

Seules 62 personnes des personnes qui ont participé à l'appel à financement participatif n'étaient pas sociétaires au moment du lancement de l'appel.

c. La somme récoltée est insuffisante pour accélérer et couvrir les autres chantiers techniques phares

**Nous avons besoin de vous pour soutenir la
coopérative d'hébergement Ouvaton et
l'internet coopératif, libre, démocratique,
solidaire, éthique : objectif 30 000 euros !**

Copie écran Appel à financement participatif

L'appel affichait clairement qu'OUVATON avait besoin de 30.000 euros pour mettre en place ses différents chantiers techniques primordiaux.

Cela signifie qu'OUVATON, ne peut pas compter sur les résultats de cet appel pour financer la refonte d'Ouvadmin, ni pour la mise en place des « installations d'applications en 1 clic » ni pour la mise en place des services additionnels.

Ce sujet est préoccupant. Car, pour les raisons exposées plus en amont dans ce rapport, il est clair qu'OUVATON n'a pas les moyens pour réaliser toutes ces tâches avec les ressources humaines disponibles actuelles.

Or, mettre en place ces évolutions est primordial pour l'avenir d'OUVATON.

d. Un peu moins de 13 % des sociétaires ont contribué, ce n'est vraiment pas beaucoup ..

Juste avant le lancement de l'appel à financement participatif, nous étions environ 1200 sociétaires d'OUVATON. Seulement 152 d'entre nous avons participé à l'appel, soit environ 13 % seulement.

C'est un faible taux de participation. Soit la gouvernance s'y est mal prise pour communiquer convenablement cet appel à financement participatif. Soit les sociétaires n'ont pas pu participer,

pour différentes raisons. Soit les sociétaires n'ont pas voulu participer à cet appel. On ne sait pas trop.

La seule chose que l'on sait, c'est que seuls 13 % des personnes qui étaient sociétaires au moment du lancement de l'appel à financement participatif y ont participé. Et ce résultat ne permet pas d'apporter la preuve qu'une grande majorité des sociétaires d'OUVATON, tiennent à leur coopérative.

Cela questionne aussi bien sur la façon de demander aux sociétaires de soutenir OUVATON, que sur le degré d'attachement des sociétaires à OUVATON, ou sur le seuil d'acceptation financier annuel maximum au-delà duquel les sociétaires ne sont plus d'accord pour apporter un soutien pécuniaire supplémentaire à OUVATON.

Quoi qu'il en soit, pour une personne extérieure, apprendre que seulement 13 % des personnes d'une coopérative ont participé à un appel à financement de cette coopérative alors que la part n'est que de 16 euros, cela signifie pour cette personne que les sociétaires ne tiennent vraiment pas à leur coopérative. Quelle envie alors aurait cette personne à venir aider une coopérative, alors que ses sociétaires ne croient pas en leur coopérative ? Elle aurait une envie pas très grande sans doute ...

Il est possible que les sociétaires n'aient pas compris les enjeux, que la gouvernance n'ait pas donné les éléments permettant à un grand nombre de sociétaires de comprendre les enjeux.

Alors, dans ce cas, il est primordial de tenter de relancer l'appel à financement participatif auprès de ces sociétaires qui n'ont pas participé à celui de début 2019, en leur fournissant au préalable, un ensemble de données leur permettant de comprendre les enjeux et de se faire une opinion : c'est l'objet de ce rapport exceptionnel 2019.

e. Relancer l'appel au cours de l'été 2019, ou piocher dans la trésorerie sont les seules perspectives possibles pour financer les travaux essentiels à l'avenir d'OUVATON

L'appel de ce début d'année 2019 ne permet donc pas de couvrir l'ensemble des opérations essentielles à la survie d'OUVATON.

Dans ce cas, les perspectives en 2019 sont assez simples :

- soit il faut se décider à puiser dans la trésorerie ;
- soit il faut relancer un second tour de recherche de fonds, par une seconde campagne de financement participatif en la couplant avec des recherches de fonds auprès de structures institutionnelles – ou auprès de philanthropes.
- Soit mixer un peu des deux : puiser dans la trésorerie tout en continuant à rechercher des fonds.

Le Conseil de surveillance et le Directoire, sont à même de discuter de façon contradictoire de ces choix, afin de peser les « pour » et les « contre », pour ensuite décider et agir. Pour l'instant, à fin Mai 2019, ces discussions n'ont pas encore eu lieu. Elles seront sans doute déclenchées au cours du mois de juin, sachant que certains membres du Conseil de surveillance sont sortants, ou sur le point

de ne plus pouvoir donner autant de temps pour OUVATON, et se sentent moins impliqués dans les décisions et dans les discussions.

C'est donc dans cette configuration changeante des énergies humaines disponibles que seront abordés les décisions sur les possibilités de financer les travaux déterminants d'OUVATON.

E. Action de la dernière chance n°3 : la rédaction du présent rapport exceptionnel 2019 du CS, pour que toutes les personnes sociétaires et clients-non-sociétaires soient informées de la situation, puisse se faire une opinion, et éventuellement puisse agir

Début 2019, au vu de la situation d'OUVATON et la perspective éventuelle de devoir fermer OUVATON si rien ne s'améliore, le Conseil de surveillance s'est dit qu'il était devenu primordial d'informer chaque personne qui utilise OUVATON, chaque sociétaire, chaque client-non-sociétaire, sur la situation d'OUVATON et sur ses perspectives d'avenir. Ainsi est née l'idée d'écrire ce présent rapport exceptionnel 2019.

L'idée de ce rapport, élaboré et rédigé en Avril-Mai 2019, est la suivante :

- donner aux personnes qui utilisent les services d'OUVATON, une description fiable, complète, impartiale, équilibrée et transparente de la situation d'OUVATON, sans distorsion de la réalité, en abordant tous les domaines
- faire comprendre que le moment est particulier pour OUVATON, car la perspective de devoir décider en septembre 2019 de fermer OUVATON est une réalité
- donner envie aux sociétaires et aux non-sociétaires d'OUVATON, de participer aux choses qui restent à faire pour sauver OUVATON et la remettre sur des rails - rejoindre le groupe projet, ou rejoindre la gouvernance d'OUVATON
- préparer, dans une optique démocratique la plus large possible, l'ensemble des sociétaires dans le cas où la décision de devoir fermer ou poursuivre les activités d'OUVATON, venait à être mise à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale Extraordinaire dans les mois qui viennent.

L'espoir de ce rapport, dans une sorte d'ultime effort, de dernière chance, consiste à impulser le sursaut de survie dont OUVATON a besoin au sein de ses sociétaires et de ses non-sociétaires.

Ce rapport a été élaboré à partir de tous les éléments de l'année 2018 et ceux de début 2019 (jusqu'à mai 2019). Il a été produit, rédigé, relu et discuté par la gouvernance.

Il existe un risque que la diffusion des informations contenues dans ce rapport puisse provoquer une accentuation du nombre de personnes qui décident d'arrêter de se servir des services d'OUVATON. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, au cours des années précédentes, la gouvernance d'OUVATON n'a pas tenu à communiquer ces informations : si la perspective de l'issue fatidique était déjà connue de la gouvernance, OUVATON avait encore du temps pour tenter de résoudre ses problèmes. Mais en cette année 2019, ce n'est plus vraiment le cas : OUVATON est dans une mauvaise passe, n'arrive pas à s'en sortir, et la perspective de devoir envisager en septembre 2019

un déroulement en douceur – en sifflet, sur 18 mois – de l'arrêt d'OUVATON, oblige la gouvernance à s'y prendre suffisamment tôt.

Pour ces raisons, la gouvernance d'OUVATON estime qu'il y a plus de risque à ne pas communiquer les informations contenues dans ce rapport, plutôt qu'à les communiquer.

La rédaction d'un tel rapport a demandé à la gouvernance, pas mal de temps et un effort bénévole particulier, notamment pour l'un de ses membres chargé de la rédaction du rapport. Aussi, il n'est pas prévu de refaire de tels rapports dans les années qui suivent. Il s'agit d'un rapport exceptionnel, en réponse à une situation exceptionnelle.

*OBSERVATION N°18. PREMIERS CONSTATS SUR
L'ÉVOLUTION DE L'ANNÉE 2019 À LA
LUMIÈRE DE LA PÉRIODE JANVIER 2019 À MAI
2019*

***A. Début Mai 2019, il y avait exactement le même nombre de
comptes que début Mai 2018***

À fin avril 2018, il y avait 1780 comptes actifs chez OUVATON. À fin avril 2019, il y avait 1780 comptes actifs. Exactement le même chiffre.

Sur ce début 2019, il n'y a donc aucune érosion du nombre de comptes comparativement à l'année 2018. Serait-ce un signe d'un arrêt de l'érosion du nombre de comptes ? Il est encore trop tôt pour le savoir.

Toutefois, si l'on prend comme nombre de comptes de référence, celui de la fin d'année 2013 avec ses 1905 comptes - indice 100 - , le mois d'Avril 2019, reste à un indice de 93 par rapport à cette année de référence.

Le nombre de comptes actifs chez OUVATON est toujours loin du nombre de comptes actifs de référence de la fin d'année 2013, et ce début d'année 2019 ne permet pas de constater un retour à la hausse vers ce nombre de comptes de référence.

***B. une gouvernance toujours mobilisée en 2019, mais toujours
fragile***

Le Conseil de surveillance est resté mobilisé en 2019, dans les mêmes proportions qu'en 2018. Mais, certains membres plutôt actifs, prévoient, hélas d'arrêter leur mandat à l'occasion des prochaines élections des membres du Conseil de surveillance lors de l'AG 2019.

Le groupe projet est toujours uniquement constitué des membres du Directoire et du Conseil de surveillance : il ne fonctionne donc toujours pas vraiment. Aucune personne supplémentaire n'a rejoint ce groupe projet au cours des premiers mois de 2019.

Des efforts supplémentaires sur les fonctionnements, le suivi, l'organisation de la gouvernance, des projets, ont été entrepris. Mais certains membres de la gouvernance trouvent qu'il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Pour ces personnes, OUVATON, a encore beaucoup de lacunes dans ces domaines, qui l'empêchent de progresser, d'évoluer.

Les échanges sur les listes de discussion de la gouvernance ont connu un accroissement au cours des mois d'avril à mai : le nombre de ces échanges est plus important qu'en 2018 ; la qualité des sujets et des contenus de ces échanges, sont de beaux niveaux et font plaisir à lire.

C. OUVATON devrait pouvoir économiser le coût annuel du Commissaire aux Comptes, en conséquence de la loi PACTE

La loi « PACTE » du gouvernement actuel de la République Française est en voie d'être promulguée, à l'heure où sont écrites ces lignes. À l'intérieur de cette loi, figure une rehausse des seuils pour déclencher l'obligation de recourir à un Commissaire Aux Comptes dans les Sociétés Anonymes. Située en dessous de ces seuils, OUVATON n'aura plus besoin de recourir à un Commissaire aux comptes, et économisera environ 3000 euros par an. Seule condition : que cette loi soit promulguée avant l'AG 2019. Il semble que cela soit bien parti.

D. Les améliorations techniques semblent être en cours, mais elles sont loin d'être terminées

Comme évoqué plus en amont, l'installation des nouveaux serveurs et la migration des services sur ces nouveaux équipements, semble porter leurs fruits. Les erreurs serveur ont quasiment disparu. Sympa est installé, ainsi que les nouvelles versions de PHP, etc. ... Toutefois il faut continuer à attendre encore un peu, pour savoir si nous allons améliorer nos capacités à ne pas être blacklistés, à avoir des statistiques, à mettre en place « wordpress en 1 clic », etc. ...

L'appel à financement participatif n'a pas permis de lever les fonds nécessaires pour réaliser 3 évolutions essentielles pour assurer un avenir radieux à OUVATON. Ne sont pas encore financés : le développement et la réécriture d'un nouvel Ouvadmin publié sous licence libre ; la mise en place de toute une série d'installation de logiciels en 1 clic ; la mise en place d'une large panoplie d'outils (de type framasoftware).

Enfin, la cartographie complète de la plateforme n'a pas encore été réalisée. Il n'est donc toujours pas possible d'en faire un diagnostic (ou de le faire faire), ni d'adjoindre immédiatement des compétences à Inulogic (comme celles de Bearstech) pour réaliser les améliorations techniques restant à mettre en place.

E. Les actions de communication d'OUVATON sur internet s'éteignent progressivement, faute d'énergie humaine pour les porter

En ce début 2019, conséquence directe du manque de temps bénévole disponible pour faire des actions, les quelques publications de communication d'OUVATON sur Internet se sont tariées. Si cela continue, ces communications vont finir par disparaître : il faudrait qu'une personne avec du temps bénévole, qualifiée, puisse s'occuper de ce sujet, et prendre le relais de ce qui a été initié dans ce domaine.

**OBSERVATION N°19. OUVATON FAIT FACE À UN
DILEMME DE DÉCISION**

Quasiment au pied du mur, OUVATON fait face à un dilemme. Dans la configuration actuelle, et à la lumière des éléments connus de 2019, OUVATON a le choix entre plusieurs décisions possibles :

1. attendre
2. puiser dans la trésorerie
3. relancer un appel à financement participatif – mais cette fois-ci, restreint aux personnes non-contributrices
4. trouver de nouveaux fonds externes
5. faire un mix des 4 options précédentes.

A. Choix 1 / attendre

OUVATON peut décider d'attendre que les problèmes techniques se résolvent grâce aux nouveaux serveurs, puis d'attendre ensuite que des nouvelles personnes rejoignent OUVATON et permettent ainsi, grâce à ces nouveaux revenus, de financer les autres actions à mettre en place : projets techniques, projets d'organisation, projets de croissance.

Choix 1 : Attendre	
Aspects négatifs de ce choix – les (-)	Aspects positifs de ce choix – les (+)
<p>Jusqu'à présent, cette option n'a jamais permis de résoudre durablement les problèmes, ni de mettre en place avec rapidité de nouveaux services.</p> <p>On ne sait pas combien de temps il faudra pour mettre en place ces améliorations : au vu du passé, on peut s'attendre à ce que cela prenne plus de 3 ans.</p>	<p>Un tel choix, créé peut de remous. C'est un choix de continuité dans la douceur.</p>

B. Choix 2 / puiser dans la trésorerie

Pour mettre en place les améliorations techniques nécessaires - refonte d'Ouvadmin, installations en 1 clic, nouvelles applications, cartographie de la plateforme – la gouvernance d'OUVATON a estimé qu'il faudrait investir à minima, entre 20.000 euros et 30.000 euros supplémentaires.

Pour financer ces investissements, OUVATON peut décider de puiser dans sa trésorerie permanente de 50.000 euros. Une fois une telle décision prise, il est probable que la mise en place des améliorations techniques en question, soit accélérée (tableau page suivante) :

Choix 2 : Puiser dans la trésorerie	
Aspects négatifs de ce choix – les (-)	Aspects positifs de ce choix – les (+)
<p>En réduisant de 20.000 à 30.000 euros la trésorerie d'Ouvaton, on réduit d'autant la possibilité d'Ouvaton à faire face à ses dépenses quotidiennes.</p> <p>Avant que ces améliorations soient en place, et avant que cela génère des accroissements de ressources par l'arrivée de nouvelles personnes utilisatrices des services d'Ouvaton, il va se passer 6 à 18 mois, et il se peut qu'Ouvaton durant cette période, ait une difficulté de trésorerie.</p> <p>Si jamais cela ne fonctionne pas, Ouvaton n'aura plus que 1 trimestre devant elle pour dérouler un processus d'arrêt : soit une fermeture brutale</p>	<p>La décision est immédiate.</p> <p>La mise en application des améliorations est immédiate</p>

C. Choix 3 : Relancer l'appel à financement participatif, mais cette fois-ci, de façon ciblée en interne, auprès des non-contributeurs

Comme évoqué ci-dessus, OUVATON a besoin de trouver entre 20.000 et 30.000 euros pour mettre en place les améliorations techniques nécessaires - refonte d'Ouvadmin, installations en 1 clic, nouvelles applications, cartographie de la plateforme.

OUVATON pourrait décider de financer ces investissements en relançant l'appel à financement participatif, mais cette fois-ci, de façon ciblée en interne, auprès des non-contributeurs.

L'idée pourrait-être de restreindre l'appel aux **sociétaires et aux clients-non-sociétaires qui n'ont pas participé à l'appel à financement participatif de début 2019**, puisqu'elles représentent environ 1050 personnes (1200 – 152), et qu'**à elles seules, si elles prenaient chacune au moins 1 part de 16 euros, alors cela ferait un apport de financement d'environ 16.800 euros.**

Tableau page suivante

Choix 4 : Trouver de nouveaux fonds**Aspects négatifs de ce choix – les (-)**

Au vu du résultat de l'appel à financement participatif de début d'année, la probabilité que les personnes non-contributrices le deviennent, ne semble pas élevé. Il est probable que cela demande un effort important à l'équipe opérationnelle pour y arriver, en passant sans doute par du « matraquage » permanent.

Aspects positifs de ce choix – les (+)

Cela permet d'accroître la mobilisation interne à Ouvatou

D. Choix 4 : Trouver de nouveaux fonds

Comme évoqué ci-dessus, OUVATON a besoin de trouver entre 20.000 et 30.000 euros pour mettre en place les améliorations techniques nécessaires - refonte d'Ouvadmin, installations en 1 clic, nouvelles applications, cartographie de la plateforme.

OUVATON pourrait décider de financer ces investissements en trouvant de nouveaux fonds auprès de personnes externes :

- **Faire appel à des financements publics** : en plus des possibilités que la gouvernance d'OUVATON et ses sociétaires pourraient détecter, cela consisterait à confier à des personnes, de façon rétribuée, ou de façon bénévole si tant est que cela soit réaliste, le soin de trouver des fonds publics pour OUVATON – fonds nationaux, fonds européens.
- **Faire appel à des fonds privés institutionnels** : il s'agirait de procéder de la même façon que pour les fonds publics cités ci-dessus, mais pour des fonds « privés » auprès de structures ou des philanthropes proches des valeurs et du projet d'OUVATON.

Choix 4 : Trouver de nouveaux fonds**Aspects négatifs de ce choix – les (-)**

Ouvatou n'est pas équipée actuellement en interne pour réaliser les opérations de recherche de fonds vers les partenaires publics ou les partenaires privés.

Aspects positifs de ce choix – les (+)

Cela permet de faire connaître Ouvatou à l'extérieur, et de renforcer la continuité de son projet par des soutiens durables dans le temps

E. Choix 5 : un mix des 4 options précédentes

Comme évoqué ci-dessus, OUVATON a besoin de trouver entre 20.000 et 30.000 euros pour mettre en place les améliorations techniques nécessaires - refonte d'Ouvadmin, installations en 1 clic, nouvelles applications, cartographie de la plateforme.

OUVATON pourrait décider de financer ces investissements en réalisant un mélange des 4 options précédentes, selon plusieurs variantes possibles.

Une variante de ce mix, pourrait être, par exemple:

étape n°1. lancer simultanément plusieurs opérations immédiates :

- ☺ Puiser dans la trésorerie pour : a) octroyer une aide à Inulogic pour stabiliser la plateforme et finaliser les opérations (DKIM/DMARC, statistique, etc. ...) ; et pour b) accélérer l'installation de logiciels en 1 clic.
- ☺ Relancer l'appel à financement participatif auprès des personnes non-contributrices
- ☺ Lancer un appel auprès de personnes susceptibles de nous aider à trouver des fonds externes à OUVATON

étape n°2. ajuster en fonction des résultats obtenus à l'étape 1

- ☺ Puiser dans la trésorerie pour lancer l'opération de recherche de fonds publics ou privés externes
- ☺ Utiliser les fonds obtenus via la relance de l'appel à financement, pour mettre en place des opérations

étape n°3. ajuster en fonction des résultats obtenus à l'étape 2

- ☺ Utiliser les fonds obtenus via l'opération de recherche de fonds publics ou privés externes
- ☺ Combler le solde restant avec la trésorerie

Choix 5 : mix des 4 options précédentes

Aspects négatifs de ce choix – les (-)	Aspects positifs de ce choix – les (+)
La tenue d'un tel programme ajouté à la complexité actuelle, alors que cette dernière a déjà bien du mal à être opérée, suivie, convenablement faute de temps bénévole disponible	Cela permet d'envisager les choses par étape, et de mélanger les différentes sources de financement

F. Plus la probabilité d'arriver à résoudre les problèmes techniques est faible, plus le recours aux seules ressources internes reste la seule voie possible

À la lumière du passé, OUVATON n'a jamais réussi à faire preuve d'une capacité solide et durable, à résoudre et anticiper les problèmes techniques, de façon solide et durable. La probabilité que cela change, est donc faible. La probabilité qu'OUVATON réussisse à faire preuve d'une capacité solide

et durable, à résoudre et anticiper les problèmes techniques de façon solide et durable, est donc faible.

Dans cette configuration :

- La probabilité d'obtenir des financements par des personnes externes dans la situation actuelle est faible.
- Le recours aux seuls soutiens des sociétaires et des non-sociétaires, reste la première piste évidente à mettre en place avant le reste : « *que les coopératrices et les coopérateurs se mobilisent déjà réellement, et après on verra, sinon ... ça veut dire que ce n'est pas vraiment une coopérative* » - source : paroles de personnes externes entendues à propos de l'appel à financement participatif de début d'année 2019

Au vu du passé, à l'heure où sont écrites ces lignes, **il semble donc primordial que les sociétaires et les clients-non-sociétaires, qui n'ont pas contribué lors de l'appel à financement participatif de début 2019, acceptent de contribuer généreusement au besoin financier actuel d'OUVATON, en souscrivant dès que possible à au moins 1 part sociale de 16 euros, ou plus, et si cela leur est possible, en souscrivant à 2, 3, 4 ou 5 parts de 16 euros.**

Conclusion

Ce rapport exceptionnel 2019 du Conseil de surveillance contient une large variété d'informations décrivant la situation d'OUVATON, au travers d'un prisme imposé 1° par sa situation technique problématique récurrente, 2° par sa situation économique devenue trop délicate, et 3° par l'urgence de la situation au regard d'une décision possible sur la continuité du projet d'OUVATON - les trois étant intimement liées, comme exprimé plus en amont dans ce rapport.

Si d'autres personnes avaient produit ce rapport, peut-être auraient-elles proposé une autre forme de présentation, un autre axe de présentation, une autre narration, un autre récit, d'autres issues, d'autres points d'intérêts, etc. ...

Ce rapport exceptionnel n'entend pas être la seule et unique présentation possible de la situation. Il ne prétend pas non plus, présenter OUVATON de façon totalement exhaustive, ni détenir la vérité ni décrire ce qui est bien et ce qui est mal.

Cependant, ce rapport espère avoir délivré suffisamment de données pour faire comprendre aux sociétaires et aux clients-non-sociétaires d'OUVATON que :

- I la situation d'OUVATON est devenue si critique, que si rien ne change d'ici septembre 2019, alors il sera envisagé sérieusement de fermer OUVATON en 18 mois sur la période 2020 à mi 2021.**
- I l'issue fatidique, la fatale error, n'est pas certaine : il suffit finalement de peu de choses pour remettre OUVATON sur les rails,**
- I seule une contribution immédiate des sociétaires et des clients-nonsociétaires qui n'ont pas contribué à l'appel à financement participatif de 2019, peut redonner à OUVATON l'impulsion dont elle a besoin pour la remettre en mouvement, pour rebondir : vous qui lisez ces lignes, et qui n'avez pas contribué à l'appel à financement participatif de début 2019, contribuez maintenant ! En souscrivant à au moins 1 part sociale, ou si vous le pouvez, à 2, 3, 4 ou 5 parts sociales ! C'est maintenant ! C'est tout de suite ! qu'il vous faut le faire !**
- I la liste des améliorations et des évolutions raisonnables et réalistes prévues dresse un tableau vraiment chouette d'OUVATON, et lui confère une place de choix, une singularité tout à fait pertinente, dans le paysage des hébergeurs Internet – que ceux-ci soient « classiques », ou « alternatifs », ce que propose OUVATON est vraiment unique comparativement à ce qui existe actuellement.**

Arrivé à la fin de la conclusion de ce rapport, il est important de rappeler ceci : comme exprimé dans l'explication introductive, ce rapport exceptionnel est publié, pour servir de base d'informations préparatoires, d'une part à des réflexions et à des discussions sur l'avenir d'OUVATON, et éventuellement d'autre part, à des décisions à venir si jamais la situation l'imposait. Et il est important de bien faire le distinguo entre ce rapport et les votes en AG : ce rapport n'a pas vocation à être voté au cours de la prochaine AG. Encore une fois, ce rapport est la somme des observations du Conseil de surveillance, délivrées dans le but de servir de base aux décisions futures.

La gouvernance d'OUVATON est bien consciente de l'effort que la lecture de ce rapport demande.

La Gouvernance d'OUVATON, tient sincèrement à remercier toutes les personnes qui auront pris le temps de lire tout le contenu de ce rapport (recommandé), mais aussi toutes les personnes qui auront pris le temps de survoler ce rapport, essayant d'en comprendre les tenants et les aboutissants.

Pour prolonger, la Gouvernance d'OUVATON propose à toutes les personnes sociétaires et clients-non-sociétaires d'OUVATON qui le souhaitent, d'échanger sur tous les sujets contenus dans ce rapport, en utilisant 2 outils actuellement disponibles :

- **envoyez un email à l'adresse projets@listes.ouvaton.coop .**
- **Allez sur le forum sur la discussion dédiée <https://forums.ouvaton.coop>**

Posez des questions, postez des remarques, suggérez des solutions, proposez votre aide, ou simplement, ou postez des encouragements, quoi qu'il en soit, vous êtes bienvenue.

OUVATON est une « *entreprise démocratique et participative* » ambitionnant « *de favoriser l'appropriation citoyenne du réseau Internet en respectant les valeurs d'égalité, de solidarité et de partage* » qui ont présidé la création d'OUVATON, développant ainsi son projet d'une « *alternative libre et pérenne dans un strict cadre éthique au premier rang duquel se trouvent la protection des données personnelles et la liberté d'expression* ».

Merci à vous, toutes et tous,

Signé : *La présidence ainsi que les membres du Conseil de surveillance ayant voté pour la publication de ce rapport à destination de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019*
Fait en avril-mai 2019, terminé le 07 juin 2019

Avec l'aide et l'apport d'informations du Directoire

Votes des membres du Conseil de surveillance pour la publication de ce rapport à destination de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019:

5 "pour" : C.G + P.C. + C.W. + G.R.-R + A.C;
0 "abstentions" ;

1 "contre" : M.M ;
3 "absents" : F.D ; B.R. ; S.F.

